

106. Historie

mit 33 Tafeln, und 19 neuen Jahrb. 1708. Tab. 12.
p. 120. 12.

~~C 8050~~

Tome I. pp. 216. Tome II. pp. 189.

Catalogue de figures en taille-
douce Tome 2. p. 1.

Ud 270

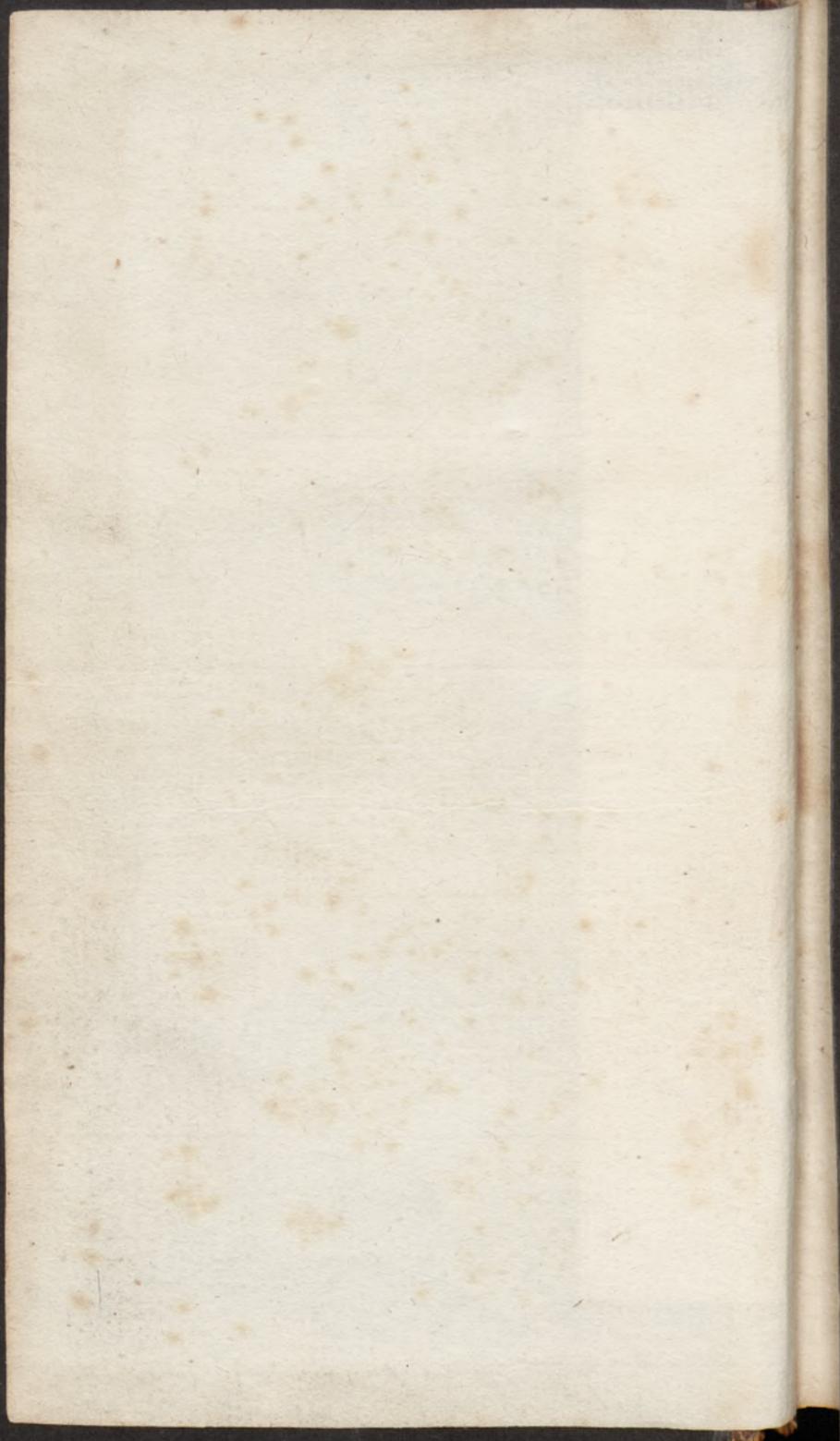
Л10А6А6

Biblioteka Jagiellońska



stdr0014729

Bevol. Ud 270/1-2



HISTOIRE
D E
STANISLAS I.
ROI DE POLOGNE,
Grand Duc de Lithuanie,
D U C
DE LORRAINE
E T D E B A R,
&c. &c. &c.
PAR MONSIEUR D. C***.

T O M E I I.



A L O N D R E S,
Chez GUILLAUME MEYER
Libraire dans le Strand, près d'Exeter Exchange,
à la Tête de Boerhaave. 1741.

AVIS AU RELIEUR

pour placer les Figures.

T O M E I.

Portrait du Roi Stanislas. *Au Frontispice.*
de Michel Radziciowski. Page 3.

Médailles, No. I. Page 10.

Portrait de la Reine Catherine Opalinska. Page 30.

Médailles, No. II. 48.

— III. 73.

— IV. 76.

— V. 77.

— VI. 106.

— VII. 107.

— VIII. 115.

Portrait de la Reine Marie Leszczynski. Page 199.

Médailles, No. IX. 210.

— X. *ibid.*

— XI. 211.

— XII. 215.

— XIII. *ibid.*

— XIV. 216.

— XV. *ibid.*

T O M E

MO 16 23

Portrait de Théodore Potocki.	Page 6.
de l'Ambassadeur Turc.	17.
Médailles, No. XVI.	57.
XVII.	<i>ibid.</i>
Piramide, No. XVIII.	58.

Faute à corriger.

Au Tome I. Page 211. vers le milieu, en place de AVIS SE INCURVAT, Lisez ARIS SE INCURVAT.

100	II	_____
101	III	_____
102	IV	_____
103	V	_____
104	VI	_____
105	VII	_____
106	VIII	_____
107	IX	_____
108	X	_____
109	XI	_____
110	XII	_____
111	XIII	_____
112	XIV	_____
113	XV	_____

HIST.



HISTOIRE DE STANISLAS I.

ROI DE POLOGNE,
&c. &c. &c.

STANISLAS, maître du cœur & des revenus du Roi son Gendre, jouit à Chambord de tous les agrémens de la vie. Peut-être n'eut-il autre chose à désirer que de rentrer dans la possession de ses propres biens. Louis XV. s'en mêla, & pressa le Roi & la République de Pologne de consentir à sa demande. Il fit plus, il donna ordre au Comte de Ceres-Brancas, son Ambassadeur à la Cour de Suède, de présenter au Comte de Horn un mémoire, où il étoit question des subsi-
Tome II. A des

des que feu Charles XII. s'étoit obligé de fournir à son Allié. Stanislas n'avoit rien touché depuis la mort de ce Prince, les arrérages montoient à cent mille écus; mais comme la France se trouvoit elle-même redevable envers la Suède par un pareil Traité, on déclara qu'on étoit prêt de régler ces prétentions, & qu'on vouloit bien avant tout finir de compte avec le Roi Stanislas. On n'en fit rien, Charles XII. n'étoit plus de ce monde, son Royaume se ressentait encore du fâcheux état où il l'avoit laissé, & on s'imagina sans doute que le Roi Stanislas pouvoit bien se passer des secours de la Suède, eu égard à ceux qu'il tiroit de la France.

EN Pologne, on ne fut ni résolu de dissimuler, ni tenté de promettre. Le Comte de Hoym en particulier trouva mauvais que la Cour de France lui proposât de négocier avec le Comte Tarlo, ennemi juré du Roi son Maître. On n'étoit pas content d'avoir confisqué les biens de Stanislas, on auroit voulu qu'on eût cessé de qualifier ce Prince de Majesté. Le
Mi-

Ministre Polonois ne se fit pas même une affaire d'insinuer à la Cour qu'il étoit à propos de l'engager à écrire à Auguste une Lettre de félicitation, pareille à celle qu'il en avoit reçue du vivant de Charles XII. On écouta le Ministre avec l'indifférence que méritoient ses raisons: tout ce qu'on put faire pour son service, fut de prendre le parti de n'en plus parler; de sorte que les choses restèrent dans le premier état.

LE 14. d'Août de l'année 1727. la Reine accoucha de deux Princesses. Cette marque de fécondité réjouit la France, par l'espoir que la Couronne ne manqueroit point de successeurs. On ne fut pas long-tems dans l'impatience, en 1729 & en 1730. la Maison Royale augmenta de deux Princes. L'amour & l'amitié redoublèrent dans le cœur du Roi, il ne regarda plus la Reine que comme un présent que le Ciel lui avoit destiné. La qualité d'Aïeul qu'elle donna à Stanislas, rendit beaucoup plus sensible au Monarque celle de Gendre qu'il s'étoit donnée lui-même. Il haussa considéra-
A 2 ble-

blement la pension de dix mille livres qu'on lui paioit par mois, changea sa Garde en un Régiment de Cavalerie d'élite, & donna à sa Cour une face nouvelle & beaucoup plus éclatante. Telle étoit sa prospérité, lorsque le cours en fut interrompu par la mort du Roi Auguste, arrivée le 1. de Février 1733.

A peine ce Prince eut-il rendu les derniers soupirs (a), qu'on vit les Grands du Roïaume se desunir par la jalousie. Les dignités de Grand-Maréchal & de Chancelier de la Couronne étoient vacantes, chacun en vouloit sa part, on ne trouvoit personne qui se crût incapable de remplir ces postes, les plus importants du Roïaume. Il s'étoit agi plusieurs fois d'en disposer; mais il y avoit trop de gens intéressés à la cause, pour que la promotion se fit à point nommé. Le feu

Roi

(a) Entre autres circonstances remarquables, qu'on raconte de la mort de ce grand Prince, on prétend qu'un moment avant son agonie, il porta les mains aux paupières, & se ferma lui-même les yeux.

Roi avoit senti mieux que personne la conséquence de ce délai. „ Messieurs, „ avoit-il dit en plein Sénat, je ne „ sai à quoi vous pensez de ne point „ répondre aux soins que je me donne „ ne pour nommer à ces charges des „ sujets qui les méritent. Confidé- „ rez, je vous prie, combien vous „ seriez à plaindre, si dans ces mo- „ mens la Providence me rappelloit „ de ce monde. Faites attention à la „ manière dont l'Etat seroit gouver- „ né, & voiez si dans ces embarras „ il y auroit lieu d'espérer de la tran- „ quillité pour la République”. Cette inquiétude ne fut pas la seule dont ce Prince se vit agité sur la fin de ses jours. Les Puissances voisines demandoient à corps & à cri le paiement de ce qui leur étoit dû depuis si longtemps. La Russie sur-tout ne lui donnoit point le tems de respirer, & déjà ses Ambassadeurs, ennuiés du peu de succès des Diètes, commençoient à prendre le jargon de créancier impitoyable. Auguste, intimidé par leurs menaces, avoit convoqué une Diète extraordinaire, où il s'étoit proposé

de mettre ordre aux affaires les plus pressantes; mais la mort anticipa son dessein, & rouvrit le théâtre de la guerre.

LES Etats étoient assemblés. La conjoncture parut d'autant moins affligeante à la Nation, qu'ils étoient à portée de prendre des mesures pour lui procurer un interregne sûr & paisible. Ce bonheur dépendoit moins de leurs délibérations, que du génie de celui à qui il appartenoit de prendre le timon des affaires. C'étoit l'illustre Théodore Potocki, Archevêque de Gnesne, que le feu Roi avoit comblé de ses faveurs pour son rare mérite, & que ce Prince, par un discernement judicieux, avoit revêtu de la charge de Primat du Roïaume. Le premier soin du Prélat fut de haranguer les Etats sur la perte qu'ils venoient de faire, & de les exhorter à travailler avec lui aux moïens de la réparer, sans exposer la République à de nouveaux troubles. Il y en avoit déjà de réels. Le Comte Poniatowski, Palatin de Mazovie, & Joseph Potocki, Vainode de Kiow, frere du Pri-



*Theodore Potocki Archevêque de
Gnesne & Primat du Roïaume de Pologne.*

Primat, se disputoient vivement l'emploi de Grand - Maréchal; ce qui forma entre eux une inimitié, qui se communiqua à la Maison de Czartorinski, alliée au Palatin de Mazovie. Cet accident étoit un grand obstacle aux vûes du Primat, il prit à tâche de le vaincre, & réussit de telle sorte, qu'il coupa racine aux Confédérations que les deux Partis s'étoient faites, rétablit la paix dans les familles, la sûreté dans l'Etat, & applanit au Roi Stanislas le chemin pour remonter sur le Trône.

LE 11. de Février 1733. on publia l'interregne en la forme usitée, & on nomma des Députés pour notifier la mort du Roi aux Cours étrangères. Stanislas en reçut la nouvelle le même jour par un Exprès que lui envoya le Marquis de Monti, Ambassadeur de Sa Majesté Très - Chrétienne, avec un précis des intentions des Cours de Vienne & de Russie. La Lettre du Ministre toucha le cœur du Roi, il soupira, il répandit des larmes, soit qu'il fût affligé de la perte d'un si digne Prince, soit qu'il pressentit les

malheurs qui devoient la suivre. Quoi qu'il en soit, Louis XV. & la Reine son Epouse le féliciterent de l'occasion, & lui offrirent tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour en profiter. Jamais Stanislas ne fut plus inquiet, plus embarrassé qu'alors. Gloire & repos, crainte & esperance furent les premiers combats qu'il eut à soutenir. Il est vrai que son âge demandoit de la tranquillité; mais l'honneur de la France vouloit qu'il songeât à sa réputation, qu'il récupérât sa Couronne, & qu'il affrontât tous les dangers, si la rébellion de ses sujets & la jalousie de ses voisins l'obligeoient à endosser le harnois.

ON avoit besoin d'amis, on envoya à Varsovie au Marquis de Monti de quoi en faire. Tous les autres Ministres en général eurent ordre de tenir la main à l'Electon du Roi Stanislas; & pendant que la France prenoit des arrangemens au-dehors, elle travailloit au-dedans pour assurer le succès de l'entreprise. La Cour de Suède, voyant renaître le tems où son Roi avoit été le premier mobile de cette affaire.

affaire, consulta plus son repos que les raisons de Sa Majesté Polonoise; elle résolut de demeurer les bras croisés, ou du moins de se conduire de manière qu'elle n'offensât ni Stanislas, ni la France, ni la République de Pologne, ni les Puissances voisines qui paroissoient vouloir l'appuyer.

LE Primat donnoit la torture à son esprit pour trouver un moyen d'obliger la France & d'avantager Stanislas sans coup ferir. Il crut avoir imaginé deux expédiens infailibles; mais qui par leurs effets contraires firent beaucoup de tort à la cause qu'il favorisoit. Peu de tems après avoir publié des Univerfaux, par lesquels les Etats étoient priés de se trouver à la Diète de convocation, fixée au 21. d'Avril, il s'avisâ de communiquer à tous les Palatinats & Districts du Roïaume quelques points qui méritoient d'être mûrement examinés; entre autres, que comme pendant l'interregne précédent il avoit étoit arrêté d'une voix unanime d'exclure tous les Piastes de la Couronne, il importoit fort de donner aussi l'exclusion

aux étrangers, sur-tout à ceux, qui ne possédant aucunes terres dans le Roïaume, avoient moins à cœur le bien de l'État que la prospérité de leurs païs. La proposition donna à penser aux Ambassadeurs des Puissances mal-intentionnées pour le Prince dont il s'agissoit. Le Comte de Löwenwolde déclara au nom de l'Impératrice de Russie qu'elle ne permettroit jamais que Stanislas regnât sur la Pologne. Le Comte de Welczek en donna avis à la Cour de Vienne; ce qui occasionna une Lettre en date du 14. du mois, & qui fut rendue au Primat avant l'ouverture de la Diète. On lui apprenoit le zèle extrême qu'on avoit de maintenir la Liberté de la Nation, on consentoit qu'elle élût un Prince agréable aux Puissances voisines, & on ne laissoit point à deviner ce qu'il y auroit à attendre d'un choix, auquel elles trouveroient à redire.

LE Sénat & le Primat furent extrêmement surpris à la vûe de cette Lettre, dont les termes approchoient fort d'une déclaration de guerre. Ils repondirent aux Ambassadeurs, que la

Ré-

République de Pologne dépendoit d'elle-même, & qu'il n'appartenoit à personne sur la terre de lui donner des ordres sur ce qu'elle avoit à faire, ou à laisser dans l'Élection de ses Rois; que l'essentiel de sa Liberté étoit d'agir dans ces occasions selon ses volontés, & non suivant la fantaisie des Puissances étrangères. L'Ambassadeur de Russie allegua l'acte de garentie, passé par le feu Czar, & approuvé par toute la République au Traité de Varsovie du 1. Février 1717. Il ajouta que l'Impératrice non seulement avoit droit de le maintenir, mais encore qu'elle étoit obligée de le suivre en tous ses points, principalement en ce qui regardoit le neuvième article; qu'au reste la Nation pouvoit être persuadée que Sa Majesté Czarienne n'avoit aucune intention de toucher à sa Liberté & à ses privilèges. L'Ambassadeur d'Allemagne parla ensuite, & dit que le sentiment de l'Empereur n'étoit point de déterminer les suffrages & de troubler l'Élection, qu'au contraire il se feroit un devoir de s'opposer à la contrainte; qu'il souhaitoit

A 6

fort

fort que la Noblesse se satisfît, & qu'il lui étoit indifférent à qui elle accordât la Roïauté, pourvû que ce ne fût point à Stanislas Leczynski, qui en étoit formellement exclu par les Loix & les Constitutions du Roïaume, que Sa Majesté Impériale s'étoit chargée de défendre. „ C'est-à-dire, Messieurs, repliqua le Primat, que les „ Puissances auxquelles vous appartenez, nous donnent d'une main ce qu'elles nous reprennent de l'autre. „ Elles nous laissent toute la liberté que nous avons naturellement d'élire un Roi, & cependant elles veulent que nous renoncions à celui qu'elles trouvent bon d'excepter. „ Quiconque se croit en droit d'imposer des conditions à un Etat, n'est pas éloigné de s'arroger celui d'en disposer souverainement. Où sera alors la Liberté, où seront les prérogatives dont on nous assure la défense & la conservation? Examinez, Messieurs, je vous prie, quel seroit notre préjudice si nous entrions dans vos vûes. Ne seroit-ce pas donner occasion au premier „ venu

„ venu de nous faire la loi? Le Turc, „ le Tartare se croiroit-il moins autorisé qu'un autre de nous dire avec hardiesse: *Je ne souffrirai plus que vous vous donniez des Rois à votre gré, vous n'aurez désormais d'autres Chefs que ceux qui ne pourront nuire à mes Etats?* La Nation Polonoise s'est-elle jamais mêlée des affaires d'autrui; l'a-t-on vû participer à l'Élection d'un Roi des Romains & à la succession de la Couronne de Russie? Pourquoi ne suit-on pas son exemple, d'où vient ne laisse-t-on pas en repos une République qui ne fait aucun procès à ses voisins? Nous regardons comme sacrée l'Alliance qui unit Leurs Majestés Impériales, nous acceptons leurs soins, leur médiation, leur garantie avec toute la reconnoissance dont nous sommes capables; mais aussi nous ne leur saurons aucun gré d'employer la violence contre une République libre & indépendante. Elle a l'autorité d'abroger ses Loix, elle a le pouvoir d'en créer de nouvelles. L'acte de ga- „ ren-

„ rentie du Czar Pierre I. de très-
 „ glorieuse Mémoire, est resserré dans
 „ les bornes, c'est-à-dire qu'il n'a
 „ lieu qu'autant que l'une des Par-
 „ ties contractantes aura sujet de se
 „ plaindre de l'infraction du Traité.
 „ Maintenant que la République y
 „ prend seule part, il lui est libre de se
 „ départir d'une loi arbitraire, moien-
 „ nant l'approbation des Etats ”.

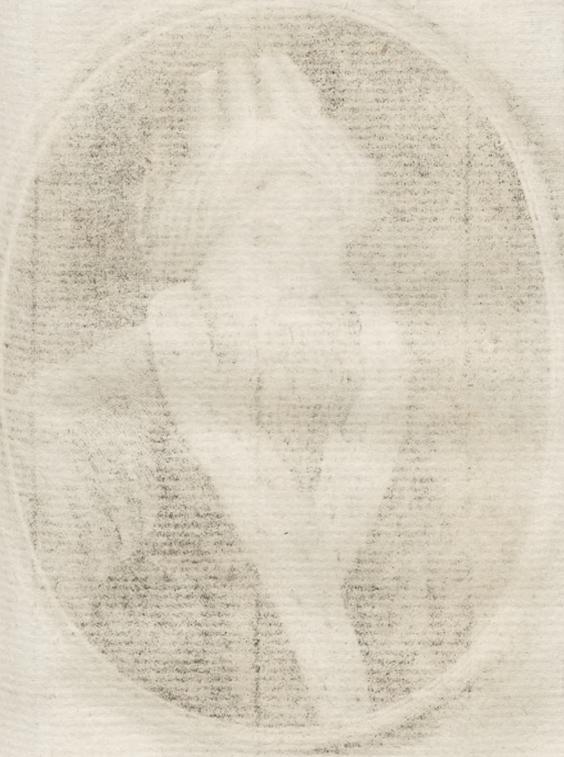
CETTE reponse, aussi sentée qu'é-
 quitable, n'eut ni replique ni succès.
 D'un côté l'Empereur fit dire aux
 troupes, cantonnées dans la Silésie, de
 se rapprocher de plus en plus des fron-
 tières de Pologne; de l'autre, la Cza-
 rine envoya ordre à trente mille hom-
 mes de marcher vers la Lithuanie. Ces
 deux Puissances donnerent le mot à
 leurs Ministres, qui de moment à au-
 tre sommerent le Primat de songer au
 bien de la République, & le mena-
 cerent des plus grands malheurs s'il
 s'opiniâtroit à faire élire le Roi Sta-
 nislas. Le Prélat esuvoit ces coups
 de foudre sans s'éouvoir. Il ne pou-
 voit se figurer qu'un pareil sujet fût
 capable d'exciter une guerre, il croioit
 plû-

plûtôt que ces mouvemens étoient
 faits exprès pour allarmer & détermi-
 ner la Pologne à changer d'inclination.
 Le Marquis de Monti, à qui on fai-
 soit plus d'accueil qu'à aucun autre
 Ministre étranger, confirma le Prélat
 dans ce sentiment; il l'assûra qu'il
 pouvoit se reposer sur l'appui de la
 France. Potocki leva le masque. Dans
 une conférence qu'il eut avec le Com-
 te de Welczek, il dit qu'il n'étoit
 point homme à faire mystère de rien,
 qu'il étoit bien aise d'apprendre à Mes-
 sieurs les Ambassadeurs qu'il feroit
 tout son possible pour rendre la Cou-
 ronne à Stanislas, non de force,
 mais avec le consentement du Sénat &
 de la Noblesse. L'Ambassadeur ré-
 pondit, que pour user de la même sin-
 cérité, & pour ne rien cacher des ré-
 solutions de sa Cour, il protestoit
 qu'hormis la violence, elle mettroit
 tout en œuvre contre ce Prince, &
 qu'il ne tiendrait pas à elle qu'il ne
 fût exclu d'une voix unanime.

JUSQU'ALORS la France n'avoit
 fait qu'envisager le différend sans mot
 dire. Dès qu'elle fut instruite que les
 trou-

troupes de Silésie, à qui on donnoit le nom d'armée d'observation, s'approchoient des frontières de Pologne, & que les Russiens étoient en marche pour la Lithuanie, on déclara à Versailles aux Ambassadeurs des deux Puissances qu'on n'ignoroit ni leur dessein, ni le motif de leurs mouvemens; que ce qui se passoit à Varsovie faisoit assez connoître qu'elles méditoient de restreindre la Liberté Polonoise dans la prochaine Election; que Sa Majesté Très-Chrétienne ne pouvoit dissimuler plus long-tems le mécontentement qu'elle avoit de ce procédé, & que si on ne cessoit d'insulter aux privilèges d'une République à qui elle étoit alliée par l'amitié & par le sang, elle emploieroit toute son autorité pour les maintenir.

LA déclaration fut portée par des Exprès à toutes les Cours de l'Europe; on la reçut différemment. L'Espagne & la Savoie y trouverent matière à se venger sur la Maison d'Autriche des mauvais traitemens qu'elles prétendoient en avoir reçus. L'Angleterre & la Hollande, qui font leur





*Ambassadeur Turc aux Cours de
Suede et de Pologne en 1733.*

J. Besoet sculp.

DE STANISLAS I. 17

capital du Commerce, ne trouvant rien à profiter dans la querelle, refuserent de s'y engager. La Suède n'avoit pas tout-à-fait la même répugnance, les subsides que la France lui avoit payés pendant un certain tems, & l'étroite Alliance du feu Roi avec Stanislas n'étoient point encore mis au rang de l'oubli; mais son état présent, la paix de Neustadt & la force des Puissances voisines lui firent prendre le parti de la neutralité. La Porte Ottomane, importunée par la France de faire une diversion en Pologne (a) fut fâchée de ne pouvoir lui

(a) Pendant l'interregne, l'Ambassadeur de la Porte à la Cour de Suède, aiant été rappelé à Constantinople, passa par la Pologne pour s'y rendre. Il reçut par-tout de grands honneurs en considération des ordres du Primate; ce qui donna lieu de croire que celui-ci n'agissoit point sans vûe. Bien des gens s'imaginèrent qu'il avoit prié l'Aga de demander du secours au Grand-Seigneur de la part de la République. Leur soupçon étoit confirmé par une Lettre que devoit lui avoir écrite le Grand Visir; mais chez les plus sensés la preuve ne fut envilagée que comme u-
ne

lui rendre ce service. Elle avoit à faire à une forte Partie, à peine suffisoit-elle aux mauvais succès de ses armes contre la Perse.

CEPENDANT le Primat avoit tout réglé à Varsovie pour faire réusfir la Diète de Convocation, qui devoit être tenue le 26. d'Avril. Massalski, Staroste de Grodno, étoit fait Maréchal des Nonces; on esperoit que cette élection contribueroit beaucoup à l'avancement de la Confédération générale, projetée en faveur du Roi Stanislas. Massalski ne démentit point l'idée qu'on avoit de sa personne & de ses talens; favori du Primat, il fit tout pour lui. Il s'arma de patience, & entraîna si loin les Dissidens, qu'après avoir accepté les points de la Confédération, ils prêterent serment à l'exemple du Primat. La minute

ne pure supposition. Ce qu'il y eut de vrai, c'est que le Marquis de Monti chargea l'Agade quelques Lettres pour l'Ambassadeur de France à Constantinople, & qu'il s'empresfort d'engager la Porte à rompre avec la Russie.

nute pour le résultat de la Confédération contenoit trois principaux articles. 1. Qu'à la future Election on ne parleroit absolument que d'un Polonois, né de pere & de mere Catholiques, & qui n'eût ni terres, ni Etats, ni troupes hors du Roiaume. 2. Qu'à cette Election, personne, hormis le Primat, n'oseroit proclamer de Roi, à peine d'être censé ennemi de la Patrie. 3. Que l'Election se feroit par *Pospolite Ruszenie*, c'est-à-dire que chaque Gentilhomme seroit obligé d'y assister. Le formulaire du serment étoit conçu en ces termes: *Moi N. N. je jure au nom de Dieu tout-puissant qu'à la prochaine Election d'un Roi je n'en nommerai, ni reconnoîtrai d'autre qu'un Polonois, selon ce qui a été résolu & signé dans la présente Confédération. Je jure de plus, que je ne formerai ni intrigue, ni cabale en faveur d'aucun Etranger & au préjudice de la Liberté Polonoise; qu'au contraire je les tiens tous pour exclus, & que je regarderai comme ennemi de la Patrie quiconque entreprendra de rompre cette sainte Alliance.*

liance, que je promets de défendre de toutes mes forces. Ainsi m'aide le bon Dieu & la Passion innocente de son Fils.

TELLE fut l'invention du Primat, au moien de laquelle il se flattoit de tenir la parole qu'il avoit donnée aux Ambassadeurs d'Allemagne & de Russie; malheureusement elle n'aboutit qu'à lui faire perdre crédit & confiance. Tous ses Compatriotes, jusqu'à ses propres Favoris, murmurèrent de ce qu'en tyrannissant les consciences, il avoit extorqué le serment de plusieurs Grands du Roïaume. Ils convenoient tous que ce pouvoir despotique étoit indigne de son caractère, contraire aux Loix, & d'autant plus injurieux à la Nation, que ses droits étoient foulés aux pieds par celui-là même qu'elle regardoit comme son premier défenseur. Ils ne doutoient point que ces artifices n'abîmassent la Confédération, qui peut-être seroit parvenue à son but, si on avoit laissé à chacun le tems de réfléchir & la liberté de se résoudre. En effet, bien des gens a-

voient

voient repris leur ancien zèle pour le Roi Stanislas, & l'argent que le Marquis de Monti répandoit à toutes mains, étoit un puissant appas pour lui attirer de nouveaux partisans. Non seulement la conduite du Primat fut blâmée des Polonois, elle passa chez les étrangers pour une mauvaise politique, en ce que dépouillant le Prince Roïal du droit de patronage que lui donnoit la prééminence sur la Noblesse & les Candidats, il rendoit le Roïaume responsable de l'injustice qu'il faisoit à sa Maison & à ses Alliés.

LES Ministres de la Cour de Saxe, qui étoient arrivés à Varsovie lors de l'ouverture de la Diète de Convocation, penserent déjà le punir de sa partialité; ils hésiterent s'ils lui remettroient la précieuse croix de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, que lui envoyoit l'Electeur, en exécution des promesses du feu Roi son pere. Potocki la reçut avec beaucoup de satisfaction, & donna à entendre aux Ministres de Saxe que les choses n'étoient pas telles qu'elles paroïssent. La fin de la

Dié-

Diète fut le dénoûement de la piéce. On avoit usé de contrainte dans la prestation du serment, on emploia la force à la signature des Actes de la Confédération, jusque-là que du nombre des Opposans, les uns furent privés de leurs voix, les autres obligés de signer, sous peine d'être jettés par les fenêtres. Ainsi finit la Diète le 24. de Mai, à huit heures du matin. S'il y eut quelque gloire d'avoir entamé & consommé cet ouvrage, on la devoit originairement au Primat; c'étoit le fruit de ses sueurs & de ses veilles. Peut-être eût-il languï plus long-tems, peut-être même n'eût-il rien effectué, si quelques Grands du Roïaume ne s'étoient flattés de trouver dans cette Confédération quelque route oblique pour monter sur le Trône.

A peine eut-on achevé la dernière Session, qu'on vit paroître successivement deux Ecrits, dont l'énergie faillit à renverser tout ce qui s'étoit fait jusqu'alors. Le premier, intitulé *Lettre d'un certain Nonce à un sien Ami*, contenoit plusieurs réflexions desavan-

ta-

tageuses à l'honneur du Primat, au sujet de ce qui s'étoit passé dans la Diète de Convocation. Après d'exactes recherches pour en découvrir l'Auteur, on fut que le Comte de Wackerbarth-Salmour avoit suborné un Ecclésiastique pour en répandre les exemplaires. Toute la ville en étoit pourvûe, il n'y avoit point de Nonce qui n'en eût à revendre. Szamocki, Porte-Epée du lieu, profita d'une Séance qui se tint, pour demander que la Piéce fût brulée par la main du bourreau. Le Primat repondit, que son caractère l'empêchoit de prononcer, que d'ailleurs il ne pouvoit être Juge dans un cas où il étoit pris à Partie, & renvoia l'affaire à la Justice criminelle. Celle-ci eut l'imprudence de citer personnellement devant elle le Comte de Wackerbarth, & de condamner au feu l'Ecrit en question; ce qui fut exécuté le 12. Juillet au son de trompette, & en présence d'une foule incroyable de peuple.

LA procédure fit crier tous les Ministres étrangers, sans excepter le Mar-

Marquis de Monti. Trois jours après, ils se rendirent avec le Noncé du Pape chez le Primat, pour se plaindre du Droit des gens & du caractère public, violé en cette occasion. Il fit son possible pour se disculper; il délaivoia la procédure, & en accusa le ressentiment de la Noblesse. Les Ministres ne furent pas contens de ses excuses, ils voulurent réparation d'honneur. Le Primat les renvoia à un Ecrit qu'il leur avoit fait lire la veille, & qui prouvoit combien il étoit fondé lui-même d'en prétendre pour celui qui bleffoit vivement le Droit qu'ils réclamoient. On lui repliqua, qu'il s'en étoit déjà vengé d'une manière indûe, & qu'on faisoit abstraction du Libelle, pour demander satisfaction de l'offense faite au caractère de Ministre public. Le Prélat dit que l'action, dont on se plaignoit, n'étoit pas sans exemple; il ajouta qu'il avoit lieu d'être surpris que Messieurs les Ministres, sans un aveu exprès de leurs Cours, fissent cause commune dans une affaire qui ne les regardoit en rien. Le Comte de Welzeck répondit que ces sortes de

ma-

manœuvres attaquoient les Puissances en général, & les peuples en particulier; qu'un acte illegitime toléré, ou excusé, passoit ordinairement en habitude, & qu'il étoit à craindre que ce qu'on avoit fait à l'un, on ne le pratiquât envers l'autre. Potocki, à qui la grandeur de l'offense paroissoit surpasser celle du châtement, se fâcha de la mercuriale, & envoya par un Exprès à Dresde copie du procès & de la sentence, suppliant très humblement Son Altesse Electorale de faire rendre justice à la République, & de vouloir bien la débarrasser de Ministres qui ne songeoient qu'à troubler sa tranquillité. La réponse ne fut pas du goût du Primat, il mit du monde aux trousses de l'Ecclésiastique, & le condamna à une prison pour avoir causé tout le desordre.

IL négocioit encore pour la satisfaction, ou pour le pardon, lorsque dans une Assemblée qui se tint à Varsovie le 27. Novembre, le Maréchal de la Confédération représenta que le *Juge des Captures* avoit excédé son pouvoir; qu'ayant enveloppé dans la procédure les Ministres de Saxe, il y avoit impliqué

Tome II.

B

tous

tous les autres; que ce n'étoit pas une faute légère d'avoir heurté de front le Droit des gens; qu'il falloit, pour la réparer, rayer la sentence des Actes, & lui faire subir le même jugement qu'on avoit exécuté contre l'Écrit. Le 28. du même mois on prit des conclusions conformes aux remontrances: elles furent publiées le 1. de Décembre, & la réparation se fit sur la grande place aux yeux de quiconque voulut en être spectateur.

LE second Écrit ne fit pas à beaucoup près tant d'éclat; mais il augmenta, ou entretint la chaleur des esprits. Il avoit pour titre, *Exposition solide des justes motifs, qui ont engagé Leurs Majestés Impériale, Czarienne & Prussienne à maintenir la Liberté de la Nation Polonoise.* Ce n'étoit proprement qu'une répétition plus ample de ce qui avoit été dit en premier lieu; c'est-à-dire qu'on y faisoit un détail circonstancié des abus qui s'étoient commis dans la Diète de Convocation. Ce second Imprimé courut les rues, & acheva de mettre le parti du Roi Stanislas en mauvaise odeur. Le Primat fit ce qu'il put pour

le supprimer, il étoit trop en vogue pour en venir si tôt à bout. Du reste, il envoya des Lettres circulaires aux Diètes de Relation, par lesquelles il assûroit que tous ses soins & toutes ses entreprises visoient à établir le repos de la Patrie, & qu'il ne prétendoit d'autre Roi, que celui que Dieu inspireroit aux États d'élire d'un commun accord.

TANDIS qu'on passoit ainsi le tems à se chamailler, les Impériaux & les Russiens marchèrent à grandes journées vers la Pologne. Le Sénat, qui ne craignoit rien tant que leur présence, résolut d'écrire à toutes les Cours de l'Europe, pour leur recommander les intérêts de la République. L'Empereur répondit en ennemi, la Czarine en style de Souveraine, la France au contraire s'énonça avec autant de politesse que de cordialité. Sa réponse fut adressée au Primat, qui, charmé du contenu, ne tarda pas à la rendre publique. La voici.

MON COUSIN,

„ Nous voions avec plaisir par

B 2

„ VOZ

„ votre Lettre, datée du 10. de Juin,
 „ que l'illustre République de Polo-
 „ gne attend de Nous les mêmes té-
 „ moignages d'amitié que lui ont
 „ donnés de tout tems les Rois nos
 „ Prédécesseurs. Nous loüons votre
 „ amour pour la Liberté, c'est vrai-
 „ ment un droit naturel, c'est le fon-
 „ dement du bien de votre Patrie.
 „ Vous ne désirez, vous ne deman-
 „ dez rien de plus, sinon qu'on la
 „ laisse jouir en paix de ce droit in-
 „ contestable; votre demande est jus-
 „ te, elle est même glorieuse pour
 „ vous & pour la République, en ce
 „ que vous faites connoître à toute
 „ l'Europe que quel que soit le Chef
 „ suprême qu'elle voudra bien se choi-
 „ sir, elle gardera toujours inviola-
 „ blement les Traités conclus avec ses
 „ Voisins. Quel appui, quelle pro-
 „ tection n'a point à espérer un Etat,
 „ qui est guidé par des intentions
 „ aussi pures, & dont on peut d'au-
 „ tant moins se défier, qu'elles Nous
 „ sont attestées par un Prélat, ins-
 „ truit des Droits de sa Nation! Pour
 „ Nous, Nous recevons ces assurances
 „ avec

„ avec un vrai contentement, & Nous
 „ sommes prêts à soutenir en toute
 „ occasion les Privilèges de la Cou-
 „ ronne de Pologne & les points fon-
 „ dementaux de la Paix du Nord.
 „ Nous acceptons volontiers la quali-
 „ té & les obligations de principal
 „ Protecteur; Nous chargeons le Mar-
 „ quis de Monti d'en persuader l'Il-
 „ lustre République. Plût à Dieu,
 „ qu'après les graces singulières que
 „ ce Roïaume a reçues de sa bonté,
 „ il en obtienne encore l'esprit d'u-
 „ nion, afin que tous les suffrages
 „ venant à se réunir en faveur de celui
 „ dont la République connoît les sen-
 „ timens, elle puisse être sûre qu'il
 „ n'aura rien de plus cher que le bien
 „ de sa Patrie, la gloire & la propa-
 „ gation de la Foi! Au reste, Mon
 „ Cousin, Nous prions Dieu qu'il
 „ vous ait en sa sainte garde. Don-
 „ né à Compiègne ce 6. Juillet 1733.

LOUIS.

SUR le champ on équipa des flo-
 tes, on fit défiler des troupes du côté
 B 3 de

de l'Allemagne & de l'Italie, on négocia une Neutralité avec l'Angleterre, la Hollande, le Dannemarck & la Suède, on contracta une Alliance avec l'Espagne & la Sardaigne, qu'on différa de signer jusqu'au jour de l'Élection d'un Roi de Pologne. L'Empereur ne s'en remua pas davantage, il vit ces préparatifs & ces négociations avec une si grande tranquillité d'esprit, qu'on eût dit que ce n'étoit qu'un jeu. Les Polonois eux-mêmes le crurent, & se persuaderent que leur fermeté termineroit la comédie. Le préjugé étoit faux : les Cours de Vienne & de Russie couvoient une grande guerre, & les préparatifs de la France n'étoient rien moins destinés qu'à combattre des fantômes. L'Électeur de Saxe devoit disputer le terrain au Roi Stanislas, on vouloit à tout prix le mettre en état de faire nargue à ce Prince. Pour cet effet, on renforça de quelques Régimens Saxons les troupes Impériales, campées aux environs d'Oppelen, & au mois d'Août Laszy, Général Russien, s'avança jusque dans le Duché de Lithuanie avec une armée

mée partagée en trois colonnes. Il y avoit-là de quoi effaroucher les peuples, on crut devoir les rassûrer, en les leurrant par un beau Manifeste. On y disoit que quelques bons & fidèles Patriotes avoient appelé ces troupes à leur secours; que ce n'étoit point dans la vûe de nuire à la République; qu'au contraire, zélés pour la Liberté de la Nation & pour le maintien des Constitutions du Roiaume, ils avoient imploré cet appui pour se mettre à couvert des violences qu'on avoit souffertes dans la dernière Diète de Convocation; qu'après tout, cette armée observeroit une bonne discipline; qu'elle paieroit son nécessaire argent comptant; qu'elle ôteroit à tout le monde sujet de se plaindre, & qu'enfin elle n'agiroid, qu'autant qu'il seroit besoin pour se délivrer d'un Roi, exclu du Trône par les Loix de l'État.

L'ARRIVÉE de ces hôtes & son prétexte dûrent faire sentir aux Polonois qu'on anticiroit déjà sur leur Liberté; ils devoient raisonnablement croire que comme on les obligeoit

d'abjurer, pour ainsi dire, un Candidat, on tâcheroit tôt ou tard de les réduire à se contenter de celui qu'on avoit pris la peine de leur choisir. On s'étoit en quelque sorte douté qu'une Election causeroit un remu-ménage, on avoit proposé depuis long-tems de dresser un Ecrit qui tenderoit à justifier celle du Roi Stanislas, & à prouver qu'il étoit inutile d'en revenir à une seconde; mais aiant compris que ce seroit augmenter les troubles, au lieu de les amoindrir, on avoit trouvé bon de ne se prévaloir à son égard d'autre titre que de celui de simple Gentilhomme. Il n'en eût été ni plus ni moins: on traitoit hautement d'usurpation la Roïauté de ce Prince, on crioit d'avance à l'injustice si on lui rendoit la Couronne par les voies les plus légitimes, & à tout événement on esperoit de s'excuser envers les peuples, en opposant à leurs plaintes des raisons de guerre.

LES commencemens ne pouvoient être plus heureux pour l'Electeur de Saxe; ce n'étoit pas un progrès médiocre d'avoir introduit une armée dans

dans le Roïaume, & d'en tenir une autre sur les frontières, prête à y entrer au premier signal. Le Roi Stanislas en étoit encore à risquer le passage, il étoit difficile & dangereux; on guetta ce Prince, on rusa pour l'enlever. La Czarine, instruite qu'il devoit s'embarquer à Brest, envoya les Amiraux Synawin & Gordon croiser dans la mer Baltique. Ils perdirent leur peine, on leur donna le change, & la flote fut équipée sans perte de tems. Le 20. du mois d'Août Stanislas, aiant pris congé de la Cour, alla à Chaville s'aboucher avec Mr. Chauvelin, de là il se transporta à Seaux, où, après avoir eu une conférence secrète avec le Duc du Maine, il se rendit droit à Berny. Il y trouva le Cardinal de Bissy, & le Chevalier de Thiange, à qui il donna ses habits & sa suite. Ce Chevalier, travesti en Roi, & qui d'ailleurs ressembloit fort au Prince, partit vers le soir pour Chambor, & le lendemain de grand matin pour Lanvoux, où la flote l'attendoit. La nuit du 26. au 27. il s'embarqua, & jouïa si bien son personnage, qu'hor-

mis le Marquis de Luzerne, & le Chevalier de Luines qui commandoit la flote, personne ne fut, ni ne soupçonna la feinte. Dès que le faux bruit du départ du Roi se fut répandu, Stanislas se mit en voïage, accompagné du Chevalier d'Andelot, l'un & l'autre habillés en marchands. Il ne leur fallut que huit jours pour faire ce long & périlleux trajet; de sorte que le 7. de Septembre Sa Majesté se vit entre les bras de ses partisans, lors même que les Ennemis ne doutoient presque plus de l'avoir bientôt en leur pouvoir.

VARSOVIE étoit un vrai Enfer pour l'inquiétude. Des milliers de Nonces y accouroient de tous les Palatinats & Districts du Roïaume pour terminer cette grande affaire qui en devoit causer tant d'autres. Le 25. d'Août, jour prescrit pour l'entreprendre, étoit à la veille d'éclorre, & on défiloit déjà vers le Champ d'Election, nommé communément le *Wola*. Les Ministres étrangers ne se pressoient point de sortir de la ville, ils ne pouvoient y rester contre
la

la disposition des Loix, qui leur ordonnent de s'éloigner de l'Assemblée générale, pour obvier à toute intrigue. Cette raison, & un différend qui survint entre eux pour le quartier qu'occupoient les Ambassadeurs de Russie, donnerent matière à délibération. Il fut résolu dans le Sénat qu'on les enverroit prier de quitter au plutôt Varsovie; qu'autrement ils essuieroient des desagréments qui les feroient repentir d'avoir desobéi aux ordonnances.

SOBOLEWSKI fut chargé de la commission, on lui répondit que de pareils ordres n'avoient point été intimés lors de l'Election des feu Rois Jean III. & Auguste II; qu'aucun Ministre n'étoit sorti de la place, & que puisqu'on l'avoit souffert, on le souffriroit encore. On ajouta que si on se présu- moit d'attaquer personnellement qui que ce fût, on ne s'en prendroit point à ceux qui y auroient prêté leur ministère; mais que la République répondroit de l'insulte, & la répareroit d'une manière convenable. Tel étoit le mépris où étoit tombée la Liberté

de la Nation: il fallut prendre patience, on s'accommoda au tems; & pour ne point avoir tout-à-fait le démenti, Poninski, Instigateur de la Couronne, envoya aux Ministres une permission par écrit de rester dans la ville, pourvû qu'ils n'y eussent ni gens, ni armes à gages.

Nous voici enfin parvenus au jour de l'Élection, que le Primat attendoit avec tant d'impatience. Récapituler des faits connus, ce seroit parler à pure perte, & grossir inutilement le volume des Pièces que les deux Partis ont publiées pour leur justification. Nous dirons par parenthèse que ce jour commença par une Messe solennelle, qui fut chantée dans l'Eglise de St. Jean, & qu'ensuite les États se rendirent à une demi-lieuë de Varsovie, où on avoit dressé le *Sczopa* (a). Le Maréchal Massalski leur fit un éloquent discours, dans lequel il leur recommanda trois choses absolument nécessaires, 1. d'élire un nou-

(a) Bâtiment dans le Champ d'Élection, où les Sénateurs s'assemblent.

nouveau Maréchal, 2. de faire prêter serment à ceux qui jusqu'alors avoient été absens, & 3. de prendre de bonnes précautions contre les Russiens qui étoient entrés en Lithuanie.

Ce dernier point valoit bien la peine qu'on y fit attention, on l'écouta comme une fable. On avoit été incrédule, on le fut encore, ou plutôt on continua de vivre dans une pleine sécurité. Malheureusement on fut détrompé dès le même jour: on fut de bonne part que les Russiens non seulement étoient dans le Roïaume; mais qu'ils marchaient en droiture à Varsovie. La Noblesse en pâlit de colère, & ne fut que faire. Un Nonce de Siradie, nommé Lesinski, desira du Grand-Chancelier & Régimentaire de Lithuanie, qu'il l'éclaircît de la vérité. Wisniowiecki aiant confirmé la nouvelle, le Nonce prit la liberté de lui remontrer son devoir.

„ Puisque vous m'assûrez, lui dit-il,
 „ que rien n'est si vrai, que faites-
 „ vous de votre armée, que n'allez-
 „ vous au-devant de ceux qui vien-
 „ nent pour abuser de nos Loix? „

Le Prince s'excusa sur son âge, & allegua que ses infirmités ne lui permettoient pas de mettre l'épée à la main. La réponse n'étoit pas sans réplique, le Nonce l'avoit toute prête, il ôsa la risquer. „ Fort bien, reprit-il. „ Demandez votre démission, je ne „ crois pas qu'on vous la refuse; si „ non confiez-moi le commandement „ des troupes, ou cédez-le à tel autre qui ait de l'expérience & de la „ valeur. „ Ce compliment fit monter le feu au visage à un homme, qui n'ignoroit pas qu'on le soupçonnoit de s'entendre avec les Ministres de Russie. Il se jeta avec ses amis sur le Nonce, & lui eussent certainement fait un mauvais parti, s'il n'avoit eu l'adresse d'échapper de leurs mains. L'Evêque de Wilna & le Comte Poniatowski, Vaivode de Mazovie, se querelloient aussi pour le même sujet. L'un accusoit l'autre d'avoir excité les Russiens à venir en Pologne, & d'avoir fait tourner casaque au Prince de Radziwil. Le Vaivode demanda qu'on lui fit connoître ses délateurs, l'Evêque lui nomma le Prince Sapieha, Sous-

Sous-Thrésorier de Lithuanie. Il fut dédit, s'éclipsa, & emporta avec lui toute la haine de l'accusé, qui travailloit à lui faire ôter sa qualité de Sénateur.

ON n'avoit point assez d'ennemis en campagne, on s'en faisoit d'autres à plaisir. Les reproches, les invectives amuserent le tapis pendant trois jours; & quelque pernicieuses que fussent en elles-mêmes ces disputes particulières, c'étoit peu de chose en comparaison de celle qui arriva le 28. entre le Primat & le Prince Wisniowiecki. Potocki pouvoit avoir raison, il eut tort de ne point dissimuler; il entreprit ce Seigneur sur le chapitre de la Russie, & lui dit des vérités avec tant d'aigreur, que dès le lendemain Wisniowiecki leva l'étendard, abandonna le Champ d'Electon, & se retira au-delà de la Vistule du côté de Praage, suivi de plusieurs Nonces & de deux Palatinats.

LA passion avoit mis le bandeau sur les yeux: on ne se soucia guères de cette malheureuse discorde; on l'augmenta, au-lieu de songer à l'assoupir. Le

31. d'Août Radziewski, Chambellan de Pofnanie, fut élu Maréchal d'Electon, & le 4. du mois fuyant la Chambre des Nonces aiant été réunie à celle des Sénateurs, on réfolut de publier un Manifefte, dont la colère dicta les expreffions. On y traitoit Wisniowiecki & fes adhérans de fujets rebelles, de mécontents, de gens fans honneur, & d'ennemis déclarés de la Patrie; on y maudiffoit ceux qui avoient appellé les Rufsiens dans le Roïaume; on les menaçoit de la perte de leurs biens; on leur envoieit jufqu'à l'efpoir de rentrer en grace par aucune Amniftie. Le Marquis de Monti avoit fait dresser une déclaration très flatteufe pour le Parti de la France; elle l'aida fans doute à pouffer fon chagrin auffi loin qu'il pouvoit aller. Voici les termes dans lesquels s'expliquoit le Miniftre.

„ Comme depuis plufieurs fiècles
 „ les Rois Très-Chrétiens ont eu un
 „ foïn particulier de l'Illufte République de Pologne, & qu'en lui accordant leur appui & leur protection, ils ont fait connoître qu'ils

„ n'ay

„ n'avoient rien plus à cœur que de
 „ lui procurer l'entière jouiffance d'une
 „ Liberté qui de fa nature eft illimitée & indépendante, je déclare,
 „ au nom de Sa Majefté Très-Chrétienne le Roi mon Maître, qu'il a
 „ réfolu de défendre efficacement cette
 „ Liberté dans toute fon étendue,
 „ & principalement dans le point effentiel de l'Electon d'un Roi. Jufqu'à
 „ présent il n'a rien négligé pour
 „ éloigner & pour déconcerter les
 „ entreprifes qui auroient pû nuire
 „ aux prérogatives de l'Illufte République; il a employé la voie de la
 „ médiation, il a eu recours aux préparatifs de guerre. Je fuppose aujourd'hui que la Nation Polonoife,
 „ actuellement afsemblée, foit dans le
 „ fentiment d'accorder fes fuffrages
 „ au Roi Stanislas & de mettre ce
 „ Prince fur le Thrône, tant en confidération de fes hautes qualités &
 „ en reconnoiffance des fervices qu'il a
 „ rendus à fa Patrie, qu'au refpect de
 „ fon Alliance avec Sa Majefté Très-Chrétienne, j'ai ordre d'affûrer que
 „ le Roi maintiendra fon Electon a-

„ vec

„ vec toutes les forces que Dieu lui
 „ lui a confiées, & qu'en cas que les
 „ Puissances voisines voulussent la
 „ débattre par la voie des armes, il
 „ fournira par mes mains tout l'ar-
 „ gent nécessaire pour mettre les trou-
 „ pes de la République en état de
 „ leur résister. Si au contraire il ar-
 „ rivoit que ces mêmes Puissances se
 „ contentassent de l'Élection, com-
 „ me il est juste & raisonnable, &
 „ qu'elles laissassent la Nation en re-
 „ pos, puisqu'elle est la maîtresse de
 „ ses Droits & de sa Liberté, Sa Ma-
 „ jesté Très-Chrétienne promet en-
 „ core, pour preuve de la sincère a-
 „ mitié qu'elle porte à la Républi-
 „ que de paier ponctuellement à la
 „ Noblesse les contributions, réglées
 „ dans la Confédération de 1717. &
 „ cela pendant deux années consécu-
 „ tives, à compter du mois de Mars
 „ de l'année prochaine 1734: (a)

CET-

(a) L'Électeur de Saxe ne manqua pas non plus d'engager les Polonois à lui être favorables. Au cas qu'il fût proclamé Roi, il offroit

1. de

CETTE déclaration, munie de la
 signature du Primat, fut lûe en pleine
 Assemblée le 6. de Septembre. Elle
 n'empêcha pas l'animosité d'aller son
 train. Deux jours après, le Prince
 Lubomirski dit brusquement au Pré-
 lat & à ses amis, que s'ils s'étoient crus
 fondés de publier un Manifeste sur
 l'entrée des Russiens dans le Roiaume,
 ils avoient grand sujet d'en faire autant
 à l'occasion de tous ceux qui vou-
 loient y attirer les François, les Turcs
 & les Tartares; que ces Patriotes qui
 témoignent d'être si portés pour
 leur Liberté, s'étoient vendus à l'es-
 poir & à l'avarice, qu'ils étoient seuls
 les auteurs des mouvemens des Puissan-
 ces voisines, puisqu'ils prétendoient dis-

1. de paier trois millions de florins, argent de
 Pologne, pour l'usage de la République, 2.
 d'établir une Académie de Chevaliers, 3. de
 donner cent mille florins par an pour les fraix
 des Ambassades, 4. de réparer à ses dépens
 les places frontières, 5. de munir les Arse-
 naux de tout leur nécessaire, 6. de fortifier le
 Fort de la Trinité, 7. de bâtir un hôtel pour
 les Invalides, 8. de mettre les minières en bon
 état, 9. de remédier aux abus des monnoies.

disposer de la Souveraineté contre leur intérêt & celui de la Nation; qu'il ne craignoit pas de leur déclarer, tant pour lui qu'au nom de tous ses confreres, que si au lieu de suivre la raison & la justice, on continuoit de regarder sur le pied d'ennemis de la Patrie, ceux à qui on n'avoit d'autre crime à reprocher que d'être contraires au Roi Stanislas, ils feroient classe à part, & verseroient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour exécuter le contract qu'ils avoient passé avec la République. Lubomirski n'en dit pas davantage, il se retira du Champ d'Élection avec quelques Gentilshommes, & s'en alla droit à Praage.

LE Primat pécha encore lourdement en cette occasion. Tout le monde savoit, & il ne l'ignoroit pas lui-même, que Lubomirski étoit aussi amoureux de la Couronne, que celui qu'il étoit allé joindre. Trop prévenus des sentimens de Potocki pour ôser esperer de satisfaire leur desir, ils avoient hâté l'arrivée des troupes étrangères, persuadés qu'il leur seroit facile, ou de dompter les obstacles, ou de faire

va-

valoir un Parti dont ils devoient être les Chefs. La prudence auroit voulu que le Primat eût été moins ouvert dans ses sentimens, plus retenu dans ses paroles, plus caché, plus modéré dans ses démarches. Ces deux Princes avoient des forces & du crédit, il falloit les flatter, les amuser, & se servir habilement de leurs vûes pour parvenir aux siennes. Etoient-ils trop clair-voians, il falloit du moins se garder de mettre au jour un Manifeste qui leur enlevoit en un moment toutes leurs esperances. Une autre faute, qu'on auroit bien de la peine à excuser, fut de produire des avis qu'on prétendoit avoir reçus, suivant lesquels l'Empereur s'étoit accommodé avec la France, & ne s'opposoit plus à l'Élection du Roi Stanislas. En même tems on répandit le bruit que quelques mille François avoient débarqué à Oliva, & qu'ils devoient être suivis d'un corps de troupes Suédoises, pour obliger les Russiens d'évacuer le Royaume. La nouvelle ne trompa que le menu peuple, elle fut suspecte à la Noblesse. Le Comte de Welzeck, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale,

lui

lui fit dire que c'étoit une fausseté: on en rit aux dépens du Primat, qui ne laissa pas de soutenir la gageure. Il y mit plus du sien qu'il n'en retira; il se fit passer pour un homme qui cherchoit à pallier ses injustices par des détours, & fut encore abandonné de plusieurs Seigneurs, qui se retirèrent avec leurs drapeaux, en protestant contre l'oppression de la Liberté.

LE Roi Stanislas, qui s'étoit tenu *incognito* pendant trois jours, parut en public le 10. du mois. Il alla entendre la Messe à l'Eglise de Ste. Croix, accompagné des Comtes Ossolinski & Minszek. Quantité de Gentilshommes s'y rendirent pour le voir, & ses amis firent retentir leur joie par des cris redoublés. On crut avoir remarqué que ce Prince étoit réveur, il n'avoit que trop lieu de l'être. On avoit écrit en Cour que les affaires étoient en bon état, on l'avoit assuré que son Election ne souffriroit pas de grands obstacles, & que sa présence leveroit toutes les petites difficultés qui naissoient de jour à autre. Quel étrange mécompte! On s'étoit endormi dans ces folles idées, on n'avoit pas même

eu la sagesse de se prémunir contre les événemens, & la France se tranquillisoit encore sur la foi des avis d'un Parti, qui n'avoit presque d'autre talent que celui d'extravaguer, d'empirer le mal, & de le rendre incurable. Le lendemain de son arrivée à Varsovie, Stanislas branla la tête, en apprenant ce qu'on avoit fait pour son service. Rien ne lui auroit été plus aisé que de contenir le Grand-Chancelier de Lithuanie, rien ne lui fut plus difficile que de le ramener; il eut beau le faire assurer de toute son amitié & l'inviter à le venir voir, Wisniowiecki s'en excusa, sous prétexte d'une indisposition.

LE même jour, 10. de Septembre, le Primat fit à cheval le tour des Palatinats assemblés autour du Champ d'Election, pour demander leurs sentimens; le plus grand nombre fut pour Stanislas. Potocki avoit une belle occasion d'affoiblir le Parti contraire, il oublia de procéder à la proclamation; de sorte que le lendemain il trouva dans les esprits beaucoup plus de tiédeur & de répugnance que la veille.

Malachowski, Staroste d'Opezno, qui bouilloit de rage de s'être vû préférer le parent du Roi dans la charge de Maréchal d'Élection, s'avança du côté du Primat, jetta son manteau par terre pour être mieux connu, ouvrit sa poitrine, & dit à haute voix :

„ On menace de hacher en pièces
 „ quiconque s'opposera à l'Élection
 „ de Stanislas, me voici, je me ma-
 „ nifeste, & proteste solennellement
 „ contre cette Élection ; voions pré-
 „ sentement qui aura la hardiesse de
 „ me hacher en pièces., Malachowski étoit soutenu par le Palatin de Sandomir, par le Castellan de Radom, & par plusieurs autres ; ils furent cause qu'on n'ôsa proclamer. Le 12. arrivèrent des Députés de Praage pour faire de bouche une protestation, qui avoit été signée la veille par les Chefs du Parti. On leur députa à son tour les Evêques de Culm & de Plocko avec deux Sénateurs, pour les prier de renoncer à la haine, & de rejoindre au plutôt ceux dont ils s'étoient séparés. On attendit le retour de ces Députés avec beaucoup d'impatience ; mais dès que

que le jour commença à baisser, on pressa fort le Primat de finir une affaire dont on s'ennuioit déjà. Potocki se laissa aller aux sollicitations, & proclama à la pluralité des voix Stanislas Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie. A cette proclamation tout retentit de cris d'applaudissement, & le bruit de dix-huit pièces de grosse artillerie dont on avoit flanqué le Champ d'Élection, en porta la nouvelle à Praage.

Le nouveau Roi fut conduit à l'Eglise, on y chanta le *Te Deum*, & après les actions de grâces, Sa Majesté alla prendre son logement au Château. Elle y fut reçue par le Palatin de Kiow, qui lui en remit les clefs en qualité de Staroste de Varsovie. En traversant le pont, Stanislas aperçut de l'autre côté de la Vistule un nombre assez considérable de Polonois. Etonné de cette multitude, il demanda au Primat si tous ceux qu'il voioit, s'étoient opposés à son Élection. Il répondit que c'étoit un tas de rebelles qu'il seroit aisé de réduire, & qu'avant qu'il se passât peu de tems, Sa

Majesté les verroit au pied de son Trône implorer sa miséricorde. Le Roi connoissoit trop le caractère de la Nation pour ajouter foi à de pareils discours, il prévoioit au contraire qu'il auroit bien du mal de résister à une Noblesse, qui à ses propres forces ne manqueroit pas de joindre celles de deux Puissances. Il chargea le Primat d'envoyer à Praage le Castellan de Plocko, les Palatins de Podolie, de Volhinie & Witepsk, pour faire de sa part les offres les plus avantageuses aux Opposans. Il s'en fallut bien qu'ils fussent d'humeur de les accepter, ils les rejeterent avec mépris, & signèrent une Confédération, prétendant que l'Élection étoit nulle. Ce refus jetta Potocki dans une nouvelle extrémité; c'étoit de forcer les Mécontents à se soumettre. Il ne falloit guères être de sang froid pour ouvrir un pareil avis, on n'avoit ni assez de troupees, ni assez de munitions; cependant il passa, & l'attaque fut fixée au 17.

WISNIOWIECKI apprit la résolution, il fit rompre le pont qui étoit sur la rivière, & se retira avec les Mécontents

du côté d'Orkanow, pour se rapprocher de l'armée de Russie. Poniatowski, après avoir fait réparer le pont en toute diligence, marcha à Praage, où il ne trouva que quelques chariots de bagage & quelques domestiques, qu'il envoya à Varsovie. Il se mit à poursuivre les fuyards, & les ayant atteints à l'entrée d'un Bois, il leur livra bataille. La perte fut égale des deux côtés: les Opposans continuèrent leur marche vers Wengrow, & le Régimentaire, qui ne se sentoient point assez fort pour recommencer la partie, revint sur ses pas.

Ce fut dans ces fâcheuses conjonctures que le Roi Stanislas jura dans la Cathédrale d'observer les *Paëta Conventa*. Le même jour on publia un Manifeste très vif contre le Parti opposé, dont les adhérens furent déclarés ennemis de la Patrie, & leurs biens abandonnés au premier occupant. Le Prince Wisniowiecki fut nommé déposé de sa charge; elle fut donnée à Pociel, qui étoit alors Strasznick de Lithuanie. Ceux qui avoient une médiocre connoissance des affaires de Pologne, jugeoient que ce qu'il y avoit

de plus pressé, étoit d'aller à Cracovie avec les Etats du Roïaume, assemblés comme ils étoient, & d'y couronner le Roi, puisque cette Cérémonie devoit confirmer son Election; mais il n'étoit pas difficile de prévoir que le Parti contraire, se joignant aux troupes de la Russie & à celles de l'Empereur, s'y seroit opposé en toutes manières. Quoi qu'il en soit, au lieu de prendre ce parti, on porta la sécurité si loin, qu'on laissa aller la Noblesse, qui se sépara. Stanislas ne faisoit que ce qu'on avoit jugé à propos de lui dire, il ne connoissoit pas assez l'état & la disposition de son nouveau Roïaume, pour se conseiller lui-même & conseiller les autres. Le Primat, le Marquis de Monti & quelques Nobles le rassurèrent, & lui communiquèrent l'erreur où ils étoient eux-mêmes. Potocki, qui croioit avoir tout fait, n'hésita pas de demander pour son frere le Généralat de l'armée de la Couronne. Il fallut contenter son ambition, au risque d'offenser Poniatowski qui faisoit honneur à ce poste, & dont les grands services, rendus à son Roi & à sa Patrie,

trie, méritoient une tout autre récompense.

CEPENDANT la nouvelle de l'Élection du Roi Stanislas étoit parvenue à l'armée Russe, que commandoit le Général Lascey. Il hâta tellement sa marche depuis Tykoczin où il campoit encore le 23. de Septembre, que le 29. du même mois son avant-garde étoit déjà près de Varsovie de l'autre côté de la Vistule. On reconnut dès lors que les menaces des Russiens n'étoient pas de pures grimaces, & qu'au lieu de s'en retourner de bon gré comme on avoit cru, on n'en seroit quitte que par des moyens qu'on avoit négligé de prendre. Le Primat y pensa trop tard, il pria le nouveau Régimentaire son frere d'essayer ses forces: il n'en fit rien, il envoya contre les Ennemis le Staroste Wiski avec vingt Enseignes. Cet Officier eut le bonheur d'en tailler en pièces quelques-uns dans la première attaque; mais lorsque les troupes réglées des Russiens furent arrivées, il leur fut aisé d'envelopper cette soldatesque mal disciplinée, de la bat-

tre, & de la mettre entièrement en déroute.

ON n'avoit pas attendu cet événement pour prendre d'autres mesures. A l'approche du danger, on ne trouva rien de plus salutaire que de commencer par en garentir le Roi. Le séjour de Varsovie parut dangereux: outre que cette ville n'étoit pas en état de faire la moindre défense en cas d'insulte, elle fourmilloit de gens qui avoient un attachement secret pour le Parti opposé, sans compter les Ministres publics qui étoient dans les mêmes intérêts. Il n'y avoit dans le voisinage aucun endroit plus sûr: on songea bien à Thorn; mais cette fameuse ville étoit dans le même cas que Varsovie. D'ailleurs, la sanglante exécution qui s'y étoit faite douze ans auparavant, faisoit comprendre au Primat qu'il n'y seroit pas vû de bon œil, & qu'il n'y seroit pas même en sûreté. On conseilla donc au Roi de choisir Dantzic pour sa retraite. On savoit par expérience la fidélité & la droiture que cette ville a toujours signalée pour ses légitimes Souverains;

on

on connoissoit la beauté de sa situation, la sagesse de son gouvernement, l'humeur civile de ses habitans, leurs richesses, leur grand nombre, & particulièrement ses excellentes fortifications, tant du côté de l'eau que du côté de la terre. Mais on ne faisoit pas réflexion que c'est en même tems une grande ville de commerce, & que ces sortes de places, quelque bien fortifiées qu'elles soient, ne sauroient tenir contre une armée nombreuse, ni soutenir un long siège; aussi ne croit-on pas qu'on en dût jamais venir à cette extrémité.

APRÈS avoir chargé le Vaivode de Lublin, le Castellan de Czersk & le Régimentaire Potocki du soin de conserver les dispositions militaires & de conserver la Capitale, le Roi partit le 22. Septembre, accompagné du Marquis de Monti & du Comte Poniatowski; & passant par Bromberg, il arriva *incognito* à Dantzic, où il descendit chez le Sieur Mathieu Résident de France le 2. d'Octobre. Le Primat l'y suivit de près avec quantité de Seigneurs. Quoique le Magis-

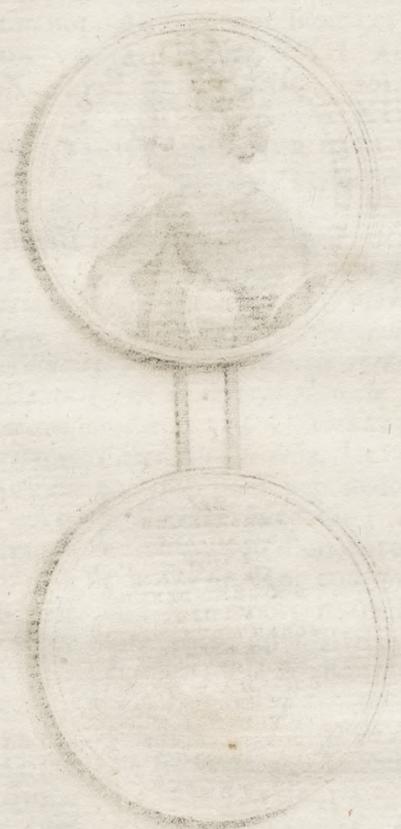
trat n'eût pas eu la notification formelle de l'Élection, il en avoit été informé & en avoit déjà fait des réjouissances publiques; Potocki la lui notifia d'abord à son arrivée. On conduisit le Roi dans un Palais, & on lui offrit pour sa Garde une Compagnie de cent hommes, commandée par trois Officiers, avec les drapeaux déployés, & une bande de Hautbois. Le Roi se contenta de quarante, ne voulut qu'un Officier & un tambour, & renvoia tout le reste. Le 4. Stanislas reçut les complimens des Députés des trois Ordres de la ville: le Syndic Rosenberg le harangua en fort beau Latin; Sa Majesté l'écouta avec beaucoup d'attention, & lui fit faire une réponse très gracieuse par le Prince Czartorinski, Vice-Chancelier de Lithuanie.

ON étoit encore dans toute la vivacité de la joie qu'avoit causée la nouvelle de l'Élection: on ne peut exprimer l'allegresse que les habitans firent éclater pour témoigner combien ils étoient sensibles au bonheur imprévu d'avoir chez eux leur Souverain. La première Médaille qui parut,





I. Besset sculp.





I. Besvet sculp.

rut, représentoit le buste du Roi avec son nom. Au revers on lisoit ces mots: DE VERSAILLES D. XXII. AUG. D. X. SEPT. DENUO VIDIT, SOLEMNIBUS D. XII. PERACTIS XXII. REVERSUS GEDANUM JUBILANS VENIT D. 2. 3. 4. OCT. 1733. COETERA TEMPUS DABIT. C'est - à - dire, *Il partit de Versailles pour Varsovie le 22. d'Août, retourna dans sa Patrie le 10. de Septembre, & après y avoir été élu le 12. avec les solemnités ordinaires, il prit le 22. le chemin de Dantzic, où il arriva plein de joie & de confiance le 2. 3. 4. Octobre 1733. Le tems nous apprendra le reste. Ils ne l'apprirent que trop pour leur malheur.*

APRÈS cette Médaille, on en frappa une autre, où d'un côté étoit encore le buste du Roi couronné de laurier. Le revers portoit un Lion, tenant d'une patte un glaive, & de l'autre l'écusson de la Maison de Leszczynski. La Légende, SIC ERAT IN FATIS, veut dire, *C'est ainsi qu'il combattoit dans les malheurs.* L'Exergue, QUEM PATRIS SYMBOLA SPONDENT, TUTOR ET AUTOR ADEST.

C 5

SIG

SIC PROBET ACTA DEUS. *L'Héritier des vertus de son Pere est aujourd'hui notre Maître & notre Défenseur. Plaise à Dieu de seconder nos entreprises!* Ils n'avoient garde de prévoir que ces jours de réjouissance seroient si tôt suivis de la plus grande affliction.

LA mort de Charles XII. n'avoit pas enlevé au Roi Stanislas tous les amis qu'il avoit en Suède. Son Election ranima leur zèle pour lui, ils en donnerent des marques publiques, & firent entre autres graver une Inscription en forme de monument. Le sens étoit, que toute la Suède témoignoît sa joie de ce que le courage & la vertu de Stanislas avoient été récompensés par son Election. „ Nous avons, „ disoient-ils, élevé cette Pyramide „ sur le tombeau de l'immortel Hé- „ ros le Roi Charles XII. afin que „ ses cendres puissent prendre part à „ cette Election du Roi Stanislas, „ puisque de son vivant il a fait tous „ ses efforts pour remettre sur la tête „ de cet incomparable Prince la „ Couronne qu'on lui avoit ravie „

CE n'étoit à Varsovie & à Praa-

*Neus Aquilæ
 quorsum volatis
 Jupiter hic est
 Divinis auspiciis
 ut abjectum in album
 Conchylium
 remearet in siccam
 & per radios solares
 resplenderet unio*

nam

*Egregius, Inmutabilis, Regius
 Gallia, Suecia, Polonia
 Socer Frater Conjux
 Rex STANISLAUS
 post turbas & mutationes
 que nec Regem nec Stanislaum
 turbarent vel mutarent
 Thronum Patria rursus conscendit
 Anno MDCCXXXIII.*

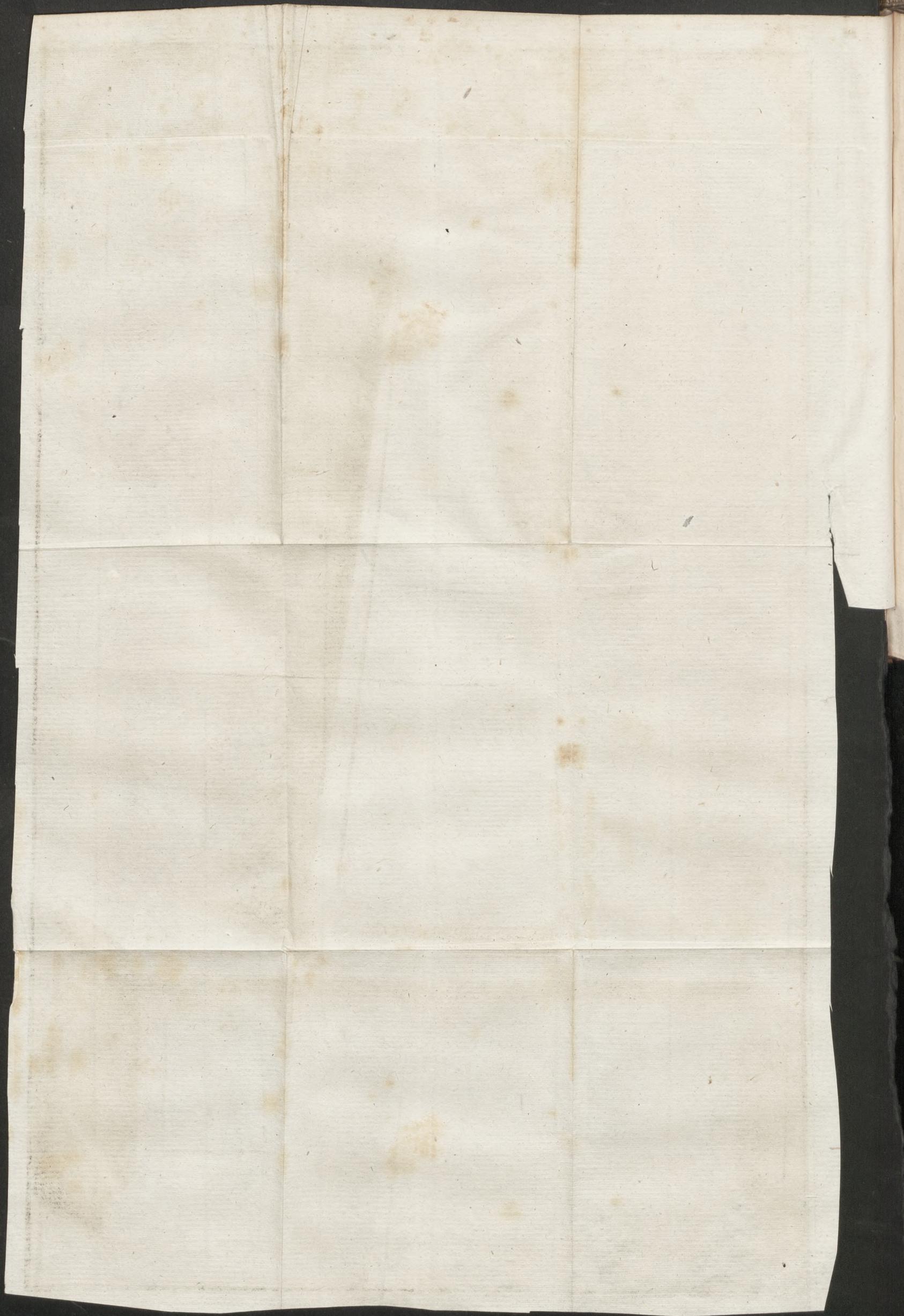
et Sic

*fatis erecta, fatis ejecta, fatis erecta
 Virtus
 semper eadem.*

HIC. JACET. QUI. NUNQUAM. JACUIT.
 CAROLUS XII.

SED.

MONUMENTO. NOVO.
 REVIRESCUNT. OSSA. HEROIS.



ge que desordre & confusion. Le nouveau Régimentaire affembla en hâte l'armée de la Couronne, en fit avancer une partie vers la ville, & s'alla camper avec le reste de l'autre côté de la Vistule pour livrer bataille aux Russiens qui étoient en marche; mais aiant fû que leur armée étoit plus nombreuse que la sienne, il se retira du côté de Varsovie, & y chercha à exercer sa bravoure contre les Ministres étrangers. Le jour de St. Michel il fit investir par un détachement d'Infanterie & de Dragons l'hôtel du Comte de Löwenwolde, Ambassadeur de Russie, qui avoit déjà eu la précaution de se retirer chez les Franciscains. Les Polonois n'eurent pas de peine à forcer l'hôtel & à se saisir des domestiques & du bagage de l'Ambassadeur. Ensuite ils allerent vers le soir devant le Palais du Roi, où ils comptoient d'entrer avec la même facilité; mais le Colonel Schlichting se présenta à eux à la tête de cent vingt hommes, & les repoussa avec perte. Désesperés de ce mauvais succès, ils coururent çà & là comme des furieux,

pillèrent les Casernes Royales; & y aiant trouvé entre autres choses un millier de cuirasses dont le feu Roi s'étoit servi au dernier campement, ils les endossèrent & s'en firent une mascarade ridicule.

Avec ces violences si contraires au Droit des gens on perdoit un tems précieux, on manquoit les occasions dont on auroit dû profiter pour rompre les desseins d'un Parti, empêcher la ruine du Roi Stanislas, & prévenir les progrès d'une guerre, dont on ne pressentoit pas tout le danger. C'étoit déjà une grande faute de n'avoir pas mieux employé tout le tems de six semaines que les Constitutions du Royaume prescrivent pour la Diète d'Élection; il falloit du moins embarrasser le Parti contraire, & lui ôter par tous les moyens possibles la liberté de procéder à une nouvelle Élection, jusqu'à ce que le terme ordinaire fût expiré. En effet, ceux qui s'étoient déjà joints à l'armée de Lithuanie, ne furent pas plutôt arrivés le 3. d'Octobre à l'autre côté de la Vistule pouéviter le grand feu, que le Gé-

né-

néral Lafcy & le Prince Wisniowiecki envoient vers le midi un Trompette au Régimentaire de la Couronne. Ils lui écrivoient qu'ils ne venoient point en ennemis, mais en véritables amis de la République; qu'ils n'avoient aucun dessein d'exercer les moindres hostilités; qu'ils ne vouloient qu'appuier l'Élection d'un nouveau Roi & maintenir les prérogatives; que c'étoit-là la seule chose qu'ils desiroient, & à laquelle toute la Confédération, tant de Pologne que de Lithuanie, invitoit les Sénateurs qui se trouvoient encore au-delà de la Vistule, en les assurant que leurs suffrages seroient valables, quand même ils éliroient le Roi Stanislas, ou le dernier Gentilhomme du Royaume.

Le Régimentaire devina le but & joua au plus fin: il ne se contenta pas de renvoyer le Trompette bien régaté, il en envoya un autre, & fit demander seulement deux jours pour réfléchir sur une affaire de cette importance, avec promesse que le matin du mercredi suivant il feroit savoir la résolution qu'on auroit prise. Son intention étoit

C 7

toit

toit de laisser écouler le 6. d'Octobre, qui étoit le terme des six semaines. Les Confédérés s'en apperçurent; ils se rendirent en diligence à Kamiona le 5. d'Octobre, protégés d'un côté par l'armée Ruffienne, & de l'autre par celle de Lithuanie, qui s'étoit mise en front vis-à-vis de Varsovie. Le même jour à trois heures après midi ils élurent unanimement Son Altesse Royale l'Électeur de Saxe, qui fut proclamé par Stanislas-Joseph Hosijs Evêque de Pofnanie, & par le Général Lascy, au bruit d'une triple décharge de trente canons, des falves de la mousqueterie des troupes, & au son de toutes les cloches. L'Assemblée se rendit aussi-tôt à l'Eglise du lieu, & on entonna le *Te Deum*. Elle y courut risque de la vie: la voute du souterrain fondit tout à coup jusqu'au siège du Maréchal Poninski; de sorte que la plupart des assistans enfoncerent dans les tombeaux. Quelques-uns furent blessés de cette chute; mais personne n'en mourut.

LA malheureuse Pologne fut alors semblable à un champ, où deux Soleils

leils se leveroient sur l'horison, & dont l'ardeur brulante lui prépareroit mille orages. Le 10. du mois l'armée des Ruffiens & des Lithuaniens trouva moien de passer à moitié la Vistule, malgré la résistance du Régimentaire, qui aussi-tôt abandonna Varsovie pour se retirer à Janowitz avec six ou huit mille hommes de troupes ramassées qu'il avoit encore. Il y saccagea les palais des Evêques de Cracovie & de Pofnanie, pilla les maisons de quelques Grands, & n'eût pas même épargné l'hôtel de l'Ambassadeur Impérial, si le Nonce Paolucci ne l'avoit détourné de son dessein. Dès que le Général Lascy fut arrivé à Varsovie, il eut un soin particulier de mettre la ville en bon état de défense & de la pourvoir contre tout accident. D'un autre côté les Sénateurs confédérés se hâtèrent de faire jurer les *Pacta Conventa* aux Plénipotentiaires de Saxe; la cérémonie s'en fit le premier de Novembre avec les solemnités accoutumées.

LE Roi Stanislas apprit la nouvelle de cette Election par une Lettre qu'il

qu'il reçut le 9. d'Octobre. Il la lut avec beaucoup de constance, & se contenta de dire en François: „ Je „ plains fort le bon Prince de Saxe; „ il éprouvera tôt ou tard l'infidélité „ de ceux qui l'ont élu “. Le Primat fut plus sensible à cette nouvelle. Il croioit avoir fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour maintenir pendant l'interregne la sûreté & la tranquillité de l'Etat, & pour lui donner promptement un Roi, qui par sa naissance avoit un droit à la Couronne; un Roi, Beau-pere d'un des plus grands Monarques de l'Europe; un Roi enfin, que Dieu a orné de toutes les vertus Roïales. Rien ne lui tenoit plus au cœur que de voir ses bonnes intentions si mal expliquées, si honteusement traversées, & le droit de sa dignité Primatiale si hardiment violé par l'attentat de l'Evêque de Posnanie. Il crut nécessaire d'instruire par un Manifeste le monde entier de la conduite qu'il avoit tenue pour le bien général de l'Etat, quoique le succès n'eût pas répondu à ses esperances.

L'EVÊQUE de Posnanie parloit bien
sur

sur un autre ton dans ses Universaux du 21. d'Octobre. Il y exposoit les motifs de la seconde Election, & il étoit difficile de discerner de quel côté étoit le bon droit, quand même on auroit pû lire au fond des cœurs. Il est du moins certain que les Princes Wisniowiecki & Lubomirski s'étoient rendus à Praage & mis en campagne dans toute autre intention que celle d'élire l'Electeur de Saxe. Ils avoient regardé cette conjoncture comme le seul moïen qu'ils eussent de parvenir à leurs fins; ils avoient esperé d'y paroître en Candidats dignes du Thrône, duquel ils ne se croioient exclus que par l'entêtement du Primat pour Stanislas. Ils furent les dupes de leur mauvaise politique, sans ôser se plaindre; le Général Lascey, qu'ils avoient appelé du fond de la Russie avec une nombreuse armée, fit alors pour Auguste III. ce que le Roi de Suède avoit fait en faveur du Roi Stanislas à sa première Election. On savoit les vûes de la Czarine pour l'Electeur de Saxe, personne n'eut le cœur d'en proposer un autre, quel-

quelque envie qu'ils en eussent.

DANS ces entrefaites le Roi Stanislas ne négligeoit rien pour remédier au mauvais état de ses affaires, & pour prévenir les malheurs dont le Roïaume étoit menacé. Il publia un Décret, par lequel il invitoit ceux que la Diète d'Élection lui avoit nommés pour son Conseil, à se rendre auprès de lui pour l'aider de leurs avis & de leurs secours. Comme le Parti opposé employoit la violence de plus en plus, il jugea nécessaire de faire une Convocation de toute la Noblesse Polonoise par des Universaux imprimés. Ceux qui furent envoyés en cette occurrence, ont cela de remarquable, que le Roi lui-même, avant que de les publier, les examina avec beaucoup d'attention, pour n'y rien mettre qui ne fût conforme à l'exacte vérité de tout ce qui s'étoit passé dans son Election; il voulut ôter par-là aux États du Roïaume tout prétexte de se dispenser de leur devoir envers lui. Une Pièce bien plus forte, c'est le contre-Manifeste du Roi contre les Universaux que le rebelle Poninski, Instigateur

teur de la Couronne, publia pour la Diète du Couronnement, en qualité de Maréchal de la Confédération du Parti d'Auguste. On commence par mettre le Public en état de juger du droit & de la différence des deux Elections; on fait voir que la Liberté Polonoise a bien plus souffert de la seconde que de la première, bien que sur ce fondement on en dispute la validité; on représente combien pure & légitime a été la conduite du Roi Stanislas, qui, en mettant bas sa dignité Roïale, reconnue par tous les Souverains de l'Europe, s'est présenté en personne sans armes, sans violence, sans menaces, comme simple Gentilhomme, & s'est soumis de cette façon à l'Élection de ses Confreres.

MAIS alors le droit ne valoit qu'autant qu'il étoit soutenu par les armes. La fidélité de ses compatriotes ne suffisoit pas à ce Prince, & avec les assurances mal fondées du Primat il n'étoit guères en état d'avancer ses affaires. Ce ne fut pourtant pas manque de liaisons formées en sa faveur. Le Gouvernement de Sen-

domir, déjà connu par les événemens passés, fit une Confédération particulière, & marqua beaucoup d'attachement. Le Palatin de Kiow & Pocien agirent de toutes leurs forces, l'un dans la grande Pologne, l'autre en Lithuanie; mais avec si peu de succès que leur monde les abandonnoit de plus en plus, jusque-là que des Enseignes entières passoient l'une après l'autre du côté des Confédérés. L'armée Russe au contraire grossissoit de jour en jour, & pendant qu'elle marchoit dans la Prusse, les Saxons entroient dans le Gouvernement de Posnanie. La ville de Dantzig comprit alors qu'il étoit tems de penser à son salut.

DEPUIS que cette place, avec les autres grandes villes de Prusse, a eu secoué le rude joug des Chevaliers Teutoniques, & qu'elle s'est mise volontairement sous la protection des Rois de Pologne avec la réserve de ses droits & de ses franchises, elle a toujours eu beaucoup de part à la bonne ou à la mauvaise fortune de cette Couronne. Les trois grandes guerres sous Gusta-

ve-

ve-Adolphe, Charles-Gustave & Charles XII. lui avoient souvent causé de l'inquiétude; mais jamais ces Rois n'avoient pû la prendre, ni la faire renoncer à la fidélité promise à ses légitimes Souverains. Sigismond III. rendit un glorieux témoignage à cette fidélité, lorsque revenant de Suède, il parla en ces termes aux Régens de cette ville: „ C'est vous, „ Messieurs, qui m'avez conservé mes „ Etats & affermi ma couronne sur „ ma tête “. La jalousie a été l'unique récompense de son attachement. Les Polonois ne voient que d'un œil d'envie sa prospérité & son état florissant, parce qu'ils s'imaginent que son bonheur provient du commerce de leurs bleds; de là vient qu'elle est chagrinée dans toutes les Diètes, & qu'elle est souvent taxée à paier seule autant que des Provinces entières.

DE tous les événemens les plus mémorables de cette ville, il n'y en a point de plus remarquables que les troubles auxquels elle fut deux fois exposée par deux doubles Elections, sans qu'il y allât aucunement de sa faute. L'origi-

gi-

gine fut la même; mais les circonstances en furent bien différentes. Après que Henri de Valois eut quitté secrètement la Pologne, les Etats du Royaume s'assemblerent pour l'Élection; elle fut en faveur de l'Empereur Maximilien II. que proclama, en qualité de Primat & de Viceroi du Royaume, Jaques Uchanski Archevêque de Gnesne. L'intimation s'en fit à la ville de Dantzic, comme membre de l'Etat, selon l'usage, & elle fit les réjouissances publiques à cette occasion; mais la lenteur des Impériaux donna au Parti opposé, à la tête duquel étoit le Vaivode Sborowski, le tems & la facilité d'élire Etienne Bathory, Prince de Transilvanie, qui, étant à portée de profiter de l'événement, prit possession du Trône & fut couronné à Cracovie. Cette double Élection causa à la ville de Dantzic bien du trouble; l'autre lui a coûté un long & pénible siège. Dans ces tems d'interregne le Primat est regardé comme un Viceroi; ses ordonnances doivent être ponctuellement exécutées selon les Constitutions, parce qu'alors quand

quand les choses sont dans l'ordre, ces ordonnances s'expédient avec l'agrément de toute la République. Il fallut se préparer aux événemens: on ne pouvoit pas approuver d'abord la seconde Élection, puisqu'on avoit reconnu la première; la seconde ne laissa pas d'être bonne à cause du Couronnement qui la confirmoit. La ville se trouva donc forcée de recourir au nouveau Roi pour lui demander la conservation de ses privilèges & le maintien des droits de sa Province, qu'on auroit pû sans doute lui contester dans la suite, parce que le Roi refusoit d'en prêter un serment particulier, & s'en tenoit à son serment général, ce que la ville de Dantzic ne jugeoit pas suffisant.

DANS l'affaire d'aujourd'hui, outre ces circonstances, il y avoit ceci de plus, que le nouveau Roi venoit en personne chercher sa sûreté dans les murs de cette ville, qu'on étoit parfaitement assuré de la bonté de son Élection, & qu'en cas de changement, Dantzic avoit lieu de craindre que son

com-

commerce maritime n'en souffrit autant qu'au commencement de ce siècle. Elle eût été trop heureuse d'en être quitte pour le même prix; mais enfin qui auroit pû prévoir ce qui arriva? On lui promettoit toutes sortes de secours par mer & par terre, on lui faisoit esperer que la France l'appuieroit puissamment, & il étoit d'autant plus naturel de s'y attendre, qu'il n'étoit pas croiable que cette Couronne abandonnât un Prince qui lui appartenoit de si près. Au contraire, il étoit à présumer qu'elle feroit tout pour lui, & feroit beaucoup en faveur d'un peuple, dont la maxime a toujours été de risquer son salut pour conserver son légitime Souverain. Le Magistrat de Dantzig raisonnoit & pensoit de même; mais comme il étoit bien aise d'avoir une espèce d'engagement avec la France, & de favoir au juste sur quoi la ville pouvoit compter, il écrivit le 18. de Novembre à Sa Majesté Très-Chrétienne, qui lui fit la réponse suivante.

„ TRES

„ TRES CHERS ET BONS AMIS,
 „ Nous voions avec plaisir par
 „ votre Lettre du 18. du mois der-
 „ nier, aussi bien que par les relations
 „ de notre Ambassadeur le Marquis
 „ de Monti, toutes les marques que
 „ vous donnez de votre fidélité & de
 „ votre zèle pour le Roi de Pologne.
 „ Les menaces que vous font ses En-
 „ nemis & les nôtres, n'ont pas été
 „ capables de diminuer les sentimens
 „ qui feront passer votre gloire jusque
 „ dans les siècles à venir, & qui vous
 „ rendent si chers à nos yeux.
 „ PLUSIEURS Puissances donnent
 „ déjà des marques de l'intérêt qu'el-
 „ les prennent à votre conservation;
 „ mais aucune ne pourra porter les
 „ témoignages si loin que Nous desi-
 „ rons le faire, puisque Nous regar-
 „ dons vos intérêts comme les nôtres
 „ propres, & que Nous Nous propo-
 „ sons de ne rien négliger de ce qui
 „ peut dépendre de notre puissance
 „ & bienveillance. Sur ce, Nous prions
 „ Dieu, Protecteur de l'innocence &
 „ de la fidélité, qu'il vous tienne, très
 „ chers

Tome II.

D

„ chers & bons Amis, en sa sainte
 „ garde. A Versailles, le 15. Dé-
 „ cembre 1733.

LOUIS.

CETTE gracieuse assurance, les libéralités du Marquis de Monti, & plus que tout le reste, les manières affables du Roi Stanislas, engagèrent la ville à prendre la glorieuse résolution de combattre pour lui. On s'y prépara avec ardeur, & en peu de jours on se mit en telle posture, que si on avoit pû résister à l'effet des bombes & empêcher la trahison, la reddition de la place eût coûté aux Assiégeans beaucoup plus de tems, beaucoup plus de monde & de dépense. Cependant l'Angleterre, le Dannemarc & les Provinces-Unies ne cessoient d'intercéder à la Cour de Russie en faveur de Dantzic; mais au lieu de sacrifier quelque chose au respect de ces Puissances, la Czarine envoya des ordres très positifs au Général Lascy de faire avancer son armée. La ville de Thorn ouvrit le théâtre de la guerre en Prusse, & essuia la première attaque. Le

Ma-

Major Général Compenhausen avoit été chargé par le Roi Stanislas de la munir d'une garnison suffisante en cas de besoin. Cet Officier n'y mit que trop de poltrons pour le malheur des habitans: ils ravagerent eux-mêmes la ville, & l'abandonnerent trois jours avant l'arrivée du Général Lascy, qui y entra le 17. Janvier 1734. sans la moindre résistance. Il y laissa quinze cens hommes sous le commandement du Colonel Dewitz, & avec le reste de son armée, partagée en trois colonnes, il continua sa marche le long de la Vistule. Les Manifestes étoient à la mode, il en répandit un, où il déclaroit en substance qu'il n'avoit nulle autre intention que de chercher l'Ennemi de sa Souveraine; il assûroit que chacun pouvoit se tranquilliser dans son domestique; il promettoit qu'il ne feroit fait aucun tort à personne, pourvû qu'on fournît à ses troupes & à ses chevaux les provisions & le fourrage nécessaire; il avertissoit que si on ôloit le chicaner, on n'auroit à imputer qu'à soi-même ce qui en arriveroit; enfin il donnoit un ter-

D 2

me

me de quinze jours pour abandonner le parti de Stanislas & pour se ranger à celui d'Auguste: c'est-à-dire qu'il falloit obligamment changer de Maître, ou porter le dangereux titre d'ennemi qu'on donnoit à un Prince, qui n'avoit ni haine ni rancune pour la Russie. Au mois de Février le Général entra dans le territoire de Dantzic, où il réitera son Manifeste. Il y ajouta quelque chose de plus, ce fut que tous les Baillifs du parc de cette ville eussent à se rendre le 16. au Quartier général à Meslin.

D'UN autre côté les troupes de Saxe travailloient fortement en Pologne à l'avancement du Roi Auguste. Le Duc de Saxe-Weiffenfels y étoit entré au mois de Novembre de l'année précédente, & avoit soumis à l'obéissance de son Roi la ville & le Palatinat de Posnanie. Le 24. Décembre le Général Diemar s'étoit rendu maître de Cracovie, sans perdre un seul homme. Le Roi & la Reine son Epouse l'y avoient suivi en traversant la Silésie, après avoir donné publiquement à Tarnowitz audience aux Dé-

pu-

putés de la République. Il fit son entrée le 14. & le 17 Leurs Majestés y furent couronnées avec les solemnités ordinaires, quoique les Palatins de Kiovie & de Lublin y eussent apporté tous les obstacles qui étoient en leur pouvoir.

JUSQUE-là on avoit eu droit à Dantzic de suivre avec toute la fidélité & toute la constance possible le parti du Roi premier Elu; mais le second, aiant été effectivement couronné, devoit être reconnu pour Roi légitime. Le cas n'étoit pas douteux, il est décidé par les Constitutions de l'Etat; de sorte que la ville se trouva fort embarrassée d'avoir chez elle un Prince, qu'elle ne pouvoit garder plus long-tems, sans mériter en quelque sorte le traitement qu'on vouloit lui faire à son sujet. On réva, on délibéra, on jugea nécessaire de lui envoyer une députation des trois Ordres de la ville pour lui représenter les conséquences d'une guerre, & pour lui donner délicatement à entendre qu'on étoit fort en peine pour sa personne, & qu'elle seroit peut-être

D 3

mieux

mieux ailleurs. Stanislas témoigna être fort sensible au soin qu'on avoit pour sa sûreté, & pria les Députés de vouloir bien en conférer avec le Marquis de Monti, à qui il avoit donné ordre de pourvoir de toutes manières à l'avantage de la ville. Ce Ministre n'en étoit point à son apprentissage : en peu de tems il avoit si bien étudié l'humeur des habitans & leur penchant pour le Roi, qu'avec ses manières polies & les grandes promesses qu'il faisoit de la part de sa Cour, il ne lui fut pas difficile de ramener les Députés à la fidélité & à la constance. On douta d'autant moins de la réalité de ses paroles, qu'on crut en avoir déjà une preuve, en ce qu'au commencement de l'année il étoit venu une frégate Françoisé avec beaucoup d'armes & d'argent, non compris un vaisseau arrivé de Suède, qui avoit débarqué cent Officiers & quantité de munitions de guerre. Il fut donc résolu de garder le Roi Stanislas à quelque prix que ce fût. On ne perdit point de tems, on fit réparer les ouvrages extérieurs, on y mit de

nou-

nouvelles palissades d'une force & d'une grosseur extraordinaires, on monta sur le boulevard huit cens pièces de canon de bronze, & on enrolla quelques milliers de jeunes gens. Le Prince Czartorinski fit venir dans la ville une partie des Gardes de la Couronne, qu'il tira de Dirschau & autres endroits; de sorte que la garnison se monta bientôt à six mille hommes. De son côté, l'Ambassadeur de France ne se contenta pas de lever un nouveau Régiment de Dragons, dont il fit Officiers les jeunes Gentilshommes Suédois arrivés depuis peu; mais même pour le paiement des troupes qu'on avoit levées, il donna au nom de son Roi trente mille ducats, quinze cens fusils neufs avec quantité de balles. C'est ainsi qu'en peu de tems Dantzig qui étoit une ville de commerce, devint une place de guerre; & si on examine les dispositions que firent le Conseil & la bourgeoisie, on conviendra que leur prudence, leur vigilance, leur fidélité, leur dévouement pour le Roi Stanislas ne pouvoient guères mieux se signaler.

D 4

TAN-

TANDIS qu'au dedans les vrais braves mettoient la main à l'œuvre, quelques Gentilshommes Prussiens prirent le prétexte d'embarasser l'Ennemi au dehors: ils firent entre eux une Confédération en faveur du Roi, & publièrent des Univerfaux, qu'on trouva remarquables par les expressions. Ces gens d'élite qui témoignoient tant de zèle, tant d'envie de combattre pour le bien public, & qui faisoient parade de l'ancien sang Polonois, étoient un ramas de Gentilshommes affamés, qui, sous le nom de Confédérés pour la Liberté, se jettoient partout aux environs & y commettoient les plus horribles excès sur leurs propres concitoyens. Leur exploit le plus héroïque, fut que trois cens d'entre eux, aiant trouvé près de Bromberg un détachement de vingt-quatre Russiens avec deux chariots de bagage, en tuèrent onze après une vigoureuse défense, & menerent le reste en triomphe à Dantzic, afin que le Roi pût voir à quels guerriers il distribuoit son argent. Ce Prince ne les en estima pas davantage; il fit donner à chacun des

des prisonniers un écu avec un passeport, & leur permit de se retirer où bon leur sembleroit. Les Confédérés ne s'en soucierent pas beaucoup; aussi licentieux que leurs Chefs Meldzynski & le Comte de Schlieben, ils continuèrent de deshonorer le Parti du Roi, & multiplièrent tellement leurs brigandages, qu'il fut forcé de leur témoigner son indignation.

LES affaires n'étoient guères sur un meilleur pied en Pologne & en Lithuanie. Le Palatin de Kiovie n'attendit pas le moment de voir de près les troupes de Saxe, il abandonna paisiblement le voisinage de Cracovie à leur approche. Il est bien vrai que Pociel Strasznick de Lithuanie & le Castellan de Czersk environnerent les Russiens dans leurs quartiers & dans leur marche; mais faute d'artillerie & de troupes réglées, ils ne firent rien de remarquable. Après tout, que pouvoit-on tant esperer de leurs services? S'ils avoient du courage, ils avoient l'ame vénale; ils ne servoient qu'aussi long-tems que les convois d'argent leur arrivoient de Dantzic.

CETTE ville n'eut bientôt plus la même facilité de communiquer avec la Pologne; peu à peu les Russiens entourèrent ses murs, & l'obligèrent de penser à ses propres intérêts. Le danger ne fut pas un sujet de repentir, il ne servit qu'à augmenter le courage. Le 24. de Février, la Régence fit publier à son de trompe que chaque habitant, en état de porter les armes, eût à se pourvoir de vivres, de trois livres de poudre & de six livres de balles. On crut avoir assez de monde pour la défense de la place, on engagea quelques centaines de gens de bonne volonté, espèce de partisans, à chacun desquels on donna cinq écus d'engagement avec une carabine & un pistolet pour faire la petite guerre sur l'Ennemi. Une solde ordinaire les auroit tenus dans la nonchalance, on leur abandonna la maraude & le butin pour prix de leurs courses. (a) Ces arrangements

(a) Le Comte de Munich y trouva à redire. Dans l'outrageant Manifeste qu'il adressa à la ville, il prétendit qu'on ne pouvoit

gemens ne furent qu'une partie de ceux que la conjoncture suggéra de prendre. On mit des troupes régulières dans les ouvrages extérieurs, les tours du corps de la place & les remparts furent garnis de bourgeois & de la jeunesse, sous la conduite du Major-Général Wittinghoff, en qualité de Commandant de la ville. D'autre part, le Comte Poniatowski & le jeune Prince Czartorinski, chargés du détail de tout ce qui regardoit les dehors, commandoient sous les ordres du Roi Stanislas.

LE 9. de Février fut un jour de jeûne & de prières, extraordinairement institué pour obtenir de Dieu qu'il dé-

se servir de pareille milice, sans passer les règles de la guerre & sans blesser le Droit des gens. Ignoroit il que dans les occasions de siège & de combat il est permis de tout faire au préjudice de son Ennemi? D'ailleurs, y eût-il plus de justice dans sa propre conduite, lui qui désola une ville, qui ruina ses campagnes, qui brula jusqu'à la paille du lit des pauvres gens, qui enfin permit à ses Calmucks & à ses Cosaques de satisfaire par tout leur cruauté & leur avarice?

détournât sa colère, conservât le Roi & benît la défense à laquelle on se préparoit. On avoit mis sous l'eau les chantiers & une grande partie du parc pour empêcher l'Ennemi d'approcher du bas de la ville; cette précaution obligea le Général Lascey de gagner les hauteurs. Il choisit son quartier à Prust, village situé à un bon mille de Dantzic, d'où il fit avancer quelques Compagnies, qui furent contraintes de marcher avec beaucoup de fatigue, en prenant un grand détour sur les montagnes, jusqu'à ce qu'enfin le 20. de Février elles se posterent à Langsohr. Pendant cette marche, il avoit envoyé un Trompette pour demander qu'on eût à reconnoître le Roi Auguste, à faire sortir Stanislas avec tous ses Adhérens, & à recevoir quelques troupes Russiennes en garnison. La ville lui fit savoir qu'elle avoit trop de confiance en la bonté & en la justice de Sa Majesté Czarienne, pour croire qu'elle voulût l'attaquer en ennemie, pour avoir observé ses statuts, & les concordats passés entre elle & la Couronne de Pologne. Le Gé-

né

néral, mécontent de cette réponse, alla prendre poste à St. Albrecht, s'avança de plus en plus, & coupa le ruisseau de Radaun qui fait tourner le grand moulin, l'unique qu'il y ait dans la ville. Il coupa de même le ruisseau de Tempelbourg qui fournit l'eau à plusieurs fontaines; ce qui réduisit les habitans à se servir de moulins à bras & à se contenter de pain de gruau. De l'autre côté de la ville les Cosaques brulerent les briqueteries, & firent de l'Eglise de tous les Anges une écurie pour leurs chevaux, après en avoir enlevé les cloches, brisé l'horloge & les orgues, dont ils vendirent le fer, le cuivre & l'étain.

QUELQUE sensibles que dussent être ces premiers malheurs à un peuple accoutumé à jouir de toutes les aises de la vie, il les supporta avec beaucoup de fermeté. Son courage étoit soutenu par deux raisons; il s'attendoit inmanquablement au secours de la France, il esperoit que ce commencement de siège n'auroit point de suite, & l'adroit Marquis de Monti prenoit de là occasion de l'assûrer que

D 7

les

les Ruffiens ne vouloient qu'essaier s'ils pourroient lui faire peur. L'arrivée du Comte de Munich troubla cet agréable songe; les plus sages d'entre les habitans en augurerent mal, & se mirent fortement dans l'esprit que la Czarine en vouloit venir avec eux aux dernières extremités. C'étoit bien là son intention; on ne tarda pas à l'apprendre, si on l'ignoroit encore.

LE 12. de Mars, Munich envoya dans la ville son Aide-de-Camp général pour exiger que la Régence lui en cédât les clefs, & les lui apportât par une Députation. Sur le refus qu'on en fit, il envoya six jours après un billet de sa main, où il marquoit qu'il donnoit tout au plus vingt-quatre heures pour reconnoître le Roi Auguste & pour remettre les clefs; faute de quoi, il menaçoit d'exterminer la ville & ses habitans. Il ne s'entint pas à cette sommation, il y ajouta un Manifeste, rempli d'expressions très dures.

Si jamais Dantzic avoit eu quelque penchant de se soumettre à la

puif

puissance de la Ruffie, il est à croire que de pareilles menaces ne l'eussent point engagée à le suivre; aussi ne firent-elles qu'aigrir un peuple qui se flattoit de ne les pas mériter. Cette expression *de poursuivre l'iniquité des peres sur leurs enfans, & sur les enfans de leurs enfans*, parut une profanation visible des termes de l'Écriture Sainte. La menace de faire *pendre les bandits sur les remparts*, n'étoit guères mieux appliquée: le moins qu'on en puisse dire, c'est que le Feldt-Maréchal Ruffien, qui comptoit absolument de prendre la ville d'assaut ou à discrétion, se deshonna fort par ses bravades, en n'effectuant ni l'un ni l'autre.

IL ne pouvoit s'attendre qu'à une déclaration, proportionnée à la vivacité de ses demandes, il en reçut une qui le satisfisoit si peu, que dès le même jour, 18. de Mars, il fit jouer du Fort, nommé Zyanken-Schantz, une batterie sur le Hagelsberg. Le lendemain le Roi, accompagné de quelques Sénateurs & de plusieurs Cavaliers étrangers, se rendit sur cette

mon-

montagne, d'où il vit le Fort des Affiégeans, & en même tems la disposition des Affiégés. Le courage qu'il témoigna en cette occasion, renouvela la fermeté & l'affection des habitans.

JE fortirois des limites du plan que je me suis proposé, si je voulois tracer ici en détail tout ce qui s'est passé pendant ce siège. Il vaut mieux me borner aux événemens qui regardent personnellement le Roi Stanislas. Les Dantzicois occupoient un poste très fort à Ohra, village situé tout auprès de la ville. Le Felldt-Maréchal qui en connut l'importance, & combien il lui seroit nécessaire pour incommoder la place de ce côté-là, résolut de s'en emparer. Trois mille hommes devoient faire l'attaque de front, tandis que deux mille autres se mettroient en embuscade; mais les soldats de la ville, au nombre d'environ huit cens, leur résisterent avec tant de bravoure, que du jardin des Jésuites ils furent pris à dos & forcés de battre en retraite. Cette tentative leur coûta quinze cens hommes, parmi lesquels

se

se trouva le Colonel Haneman, gen-dre du Général Lafcy. Ils en risquerent une autre sur le Haupt (a), & l'exécuterent à bien moins de fraix. Ce poste, quoique de conséquence, étoit si peu muni de troupes, qu'au premier choc ils s'en rendirent maîtres, & couperent par-là tout passage aux convois qui auroient pû arriver du côté des terres.

UN pareil avantage de moins pour les Affiégés donna aux Ennemis beaucoup de facilité de les réduire par leurs pro-

(a) C'étoit anciennement un Fort à l'extrémité des terres, à deux milles ou environ par-delà Dantzig. La Vistule s'y partage en deux bras, dont l'un se jette dans le Frisch-Haff, l'autre, côtoiant la ville, va se décharger dans la mer Baltique. Le Haupt a été de tout tems un boulevard du côté des terres, comme le Weichselmunde l'est du côté de la mer. Il fut bâti par les Suédois en 1656. & causa tant de dommage à la ville, qu'en 1659. elle résolut d'en faire le siège. L'entreprise coûta des peines infinies; mais enfin aiant réussi, le Haupt fut démoli en 1666. Tel est le poste, qu'on auroit dû vendre bien cher dans les circonstances, & que les Russiens eurent à si bon marché.

propres besoins; mais plus ils tachoient de resserrer la ville, & plus les Grands qui étoient attachés au Roi Stanislas, s'empressoient à la secourir. Le Comte de Tarlo, Vaivode de Lublin, s'avança jusqu'à Tichel avec dix mille Polonois & deux mille hommes de troupes réglées. Son plan étoit, ou de protéger la descente des François qu'on attendoit à tout moment, ou de se jeter dans la ville avec une partie de son monde, & d'y faire ensuite une sortie sur les Ennemis, pendant que le reste de ce corps les attaqueroit d'un autre côté. Comme il cherchoit l'occasion de donner le mot, il rencontra le Général Ruffien Sagreski à la tête d'environ trois mille hommes. Celui-ci envoya demander s'il venoit comme ami ou comme ennemi, & fit dire que Dantzic traitoit avec les Affligés. Tarlo, mieux instruit des affaires que des forces de Sagreski, n'osa l'attaquer. Il s'en tint à la fausse nouvelle, & exigea sous ce prétexte passage & escorte pour un Exprès qu'il vouloit envoyer au Roi Stanislas. Sagreski l'accorda avec joie, d'autant plus qu'il

qu'il évitoit un mauvais pas, & que cela même lui procuroit le moien d'en informer le Comte de Munich. On convint entre les deux partis d'une trêve de trois jours, à la faveur de laquelle, l'Aide-de-Camp du Comte de Tarlo avec un Enseigne des Dragons de Freneuse se rendit au Quartier général des Ruffiens à Ohra, où ils remirent au Feldt-Maréchal les Lettres adressées au Roi Stanislas.

MUNICH les lut, les leur rendit, & leur donna quelques-uns de ses gens pour les accompagner jusqu'à la porte Major. Il ne laissa pas à leur disposition de revenir quand il leur plairoit, il fixa le tems du retour, & les avertit qu'au-delà ils n'auroient point de passage à esperer. Pour les rendre plus soigneux, ou plutôt pour mieux les surprendre, il leur prêta sa montre qu'il détraqua exprès, & abrégea encore le terme, qui à peine suffisoit pour faire la commission. Quelque expéditifs qu'ils fussent, ils emploierent deux heures de plus; la faute n'étoit pas bien grande, ils se flatterent qu'on n'y regarderoit pas de si près; ce

cependant le Comte de Munich les fit arrêter sous ce prétexte, jusqu'à ce que Sagreski, que le Général Lascy étoit allé joindre avec deux mille Dragons, lui eût mandé que le Comte de Tarlo avoit été mis en déroute à Winchezina aux frontières de la Pomeranie. La scene étoit jouée, on renvoia les deux Officiers dans la ville pour y porter cette nouvelle.

Du côté de la Pologne, le Palatin de Kiovie voltigeoit sans cesse autour de Cracovie, sans pouvoir tromper la vigilance de sa garnison, égal en cela à Rudzinski, qui cherchoit en vain l'heureux moment de délivrer Dantzic. Pour ce qui est de la Lithuanie, Pociel y étoit si resserré par les Généraux Russiens Ismailow & Biszmarck, qu'il ne pouvoit ni avancer ni reculer. Il restoit encore au Roi Stanislas l'esperance de conserver la ville d'Elbing. Vers la fin de Février il avoit donné ordre au Colonel Radczinski de la fortifier du mieux qu'il lui seroit possible; mais comme cette ville, dont le territoire étoit engagé depuis longtemps au Roi de Prusse, ne se trouva

pas

pas en état de fournir à la dépense, Sa Majesté fut obligée de la faire toute entière. Elle envoya cinq cens ducats au Commandant, qui les employa à palissader le corps de la place; de sorte que les dehors ne furent ni couverts ni garnis. Il en auroit fallu moins pour sa sûreté, si le Comte de Denhoff avoit vécu; mais étant mort à Dantzic pendant le siège, les Russiens y marcherent le 30. de Mars, sous le commandement du Colonel Boy.

A leur arrivée, ils firent rendre au Magistrat un billet du Feldt-Maréchal, qui promettoit que si on recevoit ses troupes, elles se conduiroient avec beaucoup d'ordre & de ménagement. Une ville sans défense incline naturellement pour sa conservation, ce fut le parti que prit Elbing, dont presque toute la garnison étoit secrettement portée pour le Roi Auguste. Boy y entra le même jour avec trois cens hommes, & pria qu'on voulût bien loger hors la porte cinq cens Dragons, qui, disoit-il, devoient continuer leur marche vers la Warmie. Le lendemain on fut obligé de

leur

leur fournir des logemens comme aux autres ; & ce qui chagrina encore plus les habitans , c'est que le Colonel envoya au Camp devant Dantzic tout ce qu'il y eut de munitions dans les magazins, de canons sur le rempart, & de poudre en réserve.

CETTE dernière ville étoit tellement resserrée, qu'il n'y pouvoit rien entrer par eau ni par terre. Le desir de la délivrance n'en devenoit que plus vif, & tant s'en faut qu'après une si longue attente on désespérât d'être secouru, qu'au contraire on redoubloit sa confiance par la facilité qu'on a de croire ce que l'on souhaite. Cependant les Russiens reçurent une partie de leur grosse artillerie avec quantité de bombes. Le Résident d'Angleterre en avertit les habitans comme témoin oculaire, personne ne l'en crut sur sa parole. La chose n'étoit pourtant pas impossible, quoiqu'il fût assez extraordinaire qu'on eût transporté de Dresde à Berlin deux mortiers sur des chariots faits exprès, tirés par des chevaux de poste, & qu'on avoit fait passer comme si c'eût été le bagage du Duc de Weissenfels.

DE-

DEPUIS quelque tems, le Comte de Munich ne fulminoit plus contre la ville ; dès qu'il eut de quoi la foudroier, il chargea son Aide-de-Camp de lui écrire une Lettre pour lui déclarer son indignation. Le 30. d'Avril à huit heures du soir les bombes commencerent à éclater, & causerent une épouvante inexprimable. Chacun abandonna comme il put, maisons, meubles & biens, & se sauva au fauxbourg de Langgarten, où les bombes ne portoient pas. Le Roi Stanislas demeura encore quelques jours dans son Palais ; mais quand on vit que la furie du feu augmentoit & que les maisons des deux côtés étoient ruinées, on le pressa d'en sortir. Il se rendit aux conseils du Marquis de Monti, passa au même fauxbourg, & se logea dans la maison du Comte de Dohna, où demouroit le Grand-Thrésorier Olsolinski.

LE Comte de Munich, qui en fut d'abord informé par ses espions, envoya ses Cosaques assaillir le Kneipab, qui est la partie la plus extérieure de ce fauxbourg. Ils en furent chassés avec per-

perte; & afin de leur ôter l'envie d'y revenir, on éleva à la hâte une redoute auprès de l'auberge de l'oye. Ces marques de résolution étoient mêlées de réflexion & de fraîcheur. On députa au Roi pour lui représenter les larmes aux yeux le déplorable état de la ville. Il en fut touché de compassion; mais comme il ne pouvoit lui procurer aucun adoucissement, il consola les Députés par l'esperance du secours qu'il attendoit de France, & promit de dédommager largement les habitans de toutes leurs pertes, s'ils perséveroient dans la fidélité qu'ils lui avoient vouée. Il fallut se contenter de cette consolation, qui partoît moins de la bouche, que du cœur d'un Roi qui est la reconnoissance même, & qui alors étoit aussi à plaindre que ceux, dont il partageoit les peines & les risques.

SUR ces entrefaites le Comte de Munich eut avis que l'armée Saxonne étoit en marche sous les ordres de Jean-Adolphe Prince de Weissenfels. Il eût été bien aisé de ne partager avec personne l'honneur du commandement

ment & celui de la réduction de Dantzic; c'est pourquoi il prit le parti de risquer un assaut au Hagelsberg à quelque prix que ce fût. Le 9. de Mai il régala les principaux & les plus braves Officiers de son armée, & fit tirer au dessert une espèce de lotterie, dont les billets contenoient l'ordre, que le hazard beaucoup plus que le Général marquoit à chacun. Après le repas, ils se retirèrent tous à leurs postes, & pendant que les mortiers jouïoient sans relâche, ils se rassemblèrent au lieu prescrit, d'où tout le corps, composé de six mille hommes, s'avança vers les dix heures du soir & donna l'assaut au Kessel, non loin de la tour Major. Aussi-tôt on entendit sonner le tocsin, & les tambours battre l'alarme dans toutes les rues.

LES bourgeois prirent les armes & coururent à la place où étoit le rendez-vous, sans savoir de quoi il étoit question. Il n'y en eut pas un qui n'affectât une contenance de héros; mais quand ils eurent appris que les Russiens attaquoient le Hagelsberg, les symptômes ordinaires à la fraîcheur

trahirent le courage. Les pleurs des femmes, les cris des enfans, les lamentations des malades & des vieillards augmentèrent l'accablement. On les voyoit par bandes courir çà & là, implorant l'aide du Ciel par des cantiques & des prières. Le Roi lui-même en fut attendri, il se mit à genoux, pria Dieu de détourner le danger & d'assister ceux qui combattoient au Hagelsberg. La manière dont on s'y défendoit, sembloit promettre une heureuse fin: la prudence y étoit alliée avec l'ardeur, & le Général Steinflicht y conduisoit la jeunesse Suédoise avec toute la sagesse & tout le ménagement possibles.

L'ATTAQUE dura cinq heures, & fut si meurtrière, que les Officiers les plus expérimentés assurèrent qu'ils n'avoient jamais vû d'assaut pareil à celui-là. Le jour qui survint le fit cesser, & montra un spectacle bien digne de pitié & d'horreur. Tout le chemin, depuis le Kessel jusqu'au Zyankenberg, étoit jonché de cadavres, sans compter les blessés, qui jetoient des cris lamentables que leur ar-

ra-

rachoit la douleur de leurs blessures. On'en avoit déjà enlevé quelques centaines avant le jour, le lendemain on en enterra plus de neuf cens assez près du lieu de l'attaque.

Nous ne saurions donner un détail plus fidèle de la perte des Russiens, qu'en nous rapportant à l'aveu qu'ils en firent eux-mêmes. Ils fixerent le nombre des morts à quatre mille quarante-huit, parmi lesquels se trouverent beaucoup d'Officiers du premier rang. Pour ce qui est des blessés, ils nous en ont laissé le dénombrement à faire. Il est certain que leur nombre passoit les trois mille, eu égard à la quantité qu'ils en transporterent en différens endroits: ils en envoierent une partie à Elbing, une autre à Mariembourg, une autre à Dirschau, & dont plusieurs moururent en chemin, outre ceux qui étoient déjà morts au camp. Du côté des Assiégés, il n'y eut que quarante à cinquante hommes de tués, & environ quatre-vingt de blessés.

IL est aisé de s'imaginer la joie que causa dans la ville une victoire si mémorable. Le premier soin fut d'en

E 2

re-

remercier Dieu, dont la main avoit visiblement combattu en faveur des habitans. Le Roi marqua sa reconnaissance par de grandes aumônes, & par des largesses qu'il fit aux soldats pour les encourager de plus en plus à bien faire leur devoir. A son exemple les Grands ouvrirent leurs bourses, & au lieu de ces cris lugubres qu'on avoit poussés la veille, on n'entendit retentir par-tout que *Vive Stanislas*. Il n'en étoit pas de même dans le camp ennemi, il y regnoit un morne chagrin, & on y appréhendoit si fort une vigoureuse sortie, qu'on se disoit déjà à une prompte retraite.

L'ENTREPRISE risquée à propos, eût été un coup de partie pour les habitans, du moins ils se fussent tirés pour quelque tems de la presse; mais malheureusement pour eux, ils étoient aussi mal informés de ce qui se passoit au camp des Russiens, que ceux-ci étoient parfaitement instruits de ce qu'on faisoit dans la ville. L'Ennemi profita d'une inaction à laquelle il ne s'étoit pas attendu; le troisième jour il recommença à faire pleuvoir une quantité effroyable de bombes, de bou-

boulets & de pierres. Cette nouvelle affliction fut fort adoucie le 13. de Mai, par la joie que causerent quelques vaisseaux qui arriverent à l'embouchure de la Vistule avec quinze cens François. Ils ne s'y arrêterent pas long-tems; dès qu'ils eurent appris la fautive nouvelle qu'on débitoit de la mort du Roi Stanislas, ils leverent l'ancre & remirent à la voile.

Ce fut alors que les trois Ordres de la ville prirent la résolution de faire demander au Feldt-Maréchal une suspension d'armes pour deux fois vingt-quatre heures. Munich, qui pouvoit lui-même en avoir besoin, fit le difficile, & ne l'accorda que comme un service qu'on ne pouvoit assez reconnoître. Deux Commissaires Prussiens, savoir Mr. de Grumkow Chancelier, & Mr. de Brand Conseiller privé, se servirent de cette occasion pour entrer dans la ville. Ils y eurent chacun une audience particulière du Roi Stanislas, & lui firent, à ce qu'on dit, quelques propositions de paix, en s'offrant pour médiateurs. La plus grande difficulté fut qu'ils ne purent pro-

duire aucun plein pouvoir de leur Roi; de sorte qu'on eut bien de la peine à entrer en pourparler avec des gens qui n'avoient ni qualité convenable, ni l'esprit exempt de partialité. Sur ces entrefaites on entendit du côté de l'embouchure de la Vistule quelques coups de canon, qu'on prit pour le signal de l'arrivée du secours. Il n'en fallut pas davantage pour rompre des conférences mal entamées, on renvoia les Commissaires, & à leur retour au camp, le bombardement recommença avec plus de vigueur que jamais.

ON ne s'étoit pas trompé au signal, il venoit effectivement d'arriver quelques vaisseaux François avec deux mille deux cens hommes qu'amenoit le Brigadier de la Motte, sous le commandement du Comte de Plelo, Envoié de Sa Majesté Très-Chrétienne à la Cour de Danemarck. Mais que pouvoit faire un si petit nombre contre une multitude d'Ennemis? La bravoure & l'intrépidité font de toutes les occasions, elles ne font de tous les succès qu'au-
tant

tant qu'elles ont des forces. Il y parut bien à l'égard de ces troupes: à peine furent-elles débarquées, qu'elles marcherent le 27. de Mai, & fondirent sur les Russiens qui étoient dans le voisinage. Toute leur valeur ne put suppléer à leur foiblesse; on leur prit, on leur tua quantité de monde, & le Comte de Plelo même y laissa la vie.

LA levée du siège dépendoit de secours plus considérables, ces petits essais servoient bien moins à la faciliter, qu'à donner aux Ennemis le tems & l'idée de la rendre impossible. Il y avoit déjà deux jours que le Duc de Weissenfels étoit arrivé au camp avec dix mille hommes des troupes de Saxe, & pour surcroît de malheur, la grande flotte Russienne, commandée par le Vice-Amiral Gordon, paroissoit à la vûe de Dantzic. Les habitans la prirent d'abord pour celle de France; mais l'erreur ne dura que jusqu'au 12. de Juin, & fut suivie d'une consternation aussi grande, que la joie avoit été extrême. La veille du même jour une arme aiant pris feu,

on ne fait comment, la balle perça le plancher de l'appartement ordinaire du Roi Stanislas, qui ne faisoit que d'en fortir. Un autre événement remarquable, est que peu après que ce Prince se fut retiré au Langgarten, il tomba une bombe sur l'appartement qu'il avoit occupé, & qui heureusement se trouvoit vuide.

LA flotte Russienne consistoit en vingt-sept vaisseaux de rang, dont l'amiral, qu'on nommoit Pierre I. portoit cent pièces de canon. Assiégée par terre, prête de l'être par mer, Dantzic n'eut plus qu'à choisir entre ses malheurs. Les premiers efforts des Saxons tombèrent sur le Wechselmunde. Faute de munitions de bouche, les François furent obligés de se rendre, & le 23. de Juin le Baron de Stackelberg avec ses cinquante Suédois obtint, comme les autres, la permission de se retirer (a). Le Capitaine

(a) On usa de supercherie envers les trois Régimens François. Au lieu de les transporter dans quelque port de la mer Baltique,

ne Patzer qui y commandoit, ne tint pas long-tems; il capitula le lendemain, & remit à l'Ennemi cette importante forteresse, pourvûe de vivres & de munitions pour plusieurs années.

CETTE perte détermina le choix des habitans; ils sentirent qu'il étoit tems de se desabuser des vaines promesses du Marquis de Monti, & de songer sérieusement à faire une capitulation raisonnable. On sollicita auprès du Comte de Munich & le Duc de Weissenfels une suspension d'armes pour huit jours; mais quelque bonne envie qu'on eût de profiter de ce repit, il ne fut pas possible de l'obtenir. On avoit aussi député au Roi Stanislas pour lui représenter l'impossibilité où l'on étoit de résister plus long-tems, & pour lui exposer les

mo-

que, conformément à la capitulation, on les mena droit à Kronschlott. Ce fut bien moins par droit de représailles pour les vaisseaux qu'on avoit pris aux Russiens, que pour ôter à ces troupes l'occasion de causer quelque nouvel embarras.

E s

motifs indispensables qui contraignoient la ville à prendre congé de lui. Ce Prince avoit le cœur trop bon pour s'offenser de la représentation : au contraire il remercia affectueusement les Députés de la fidélité qu'ils lui avoient témoignée jusqu'alors, & les pria d'affûrer leurs concitoyens qu'à l'égard des dommages qu'ils avoient soufferts à son occasion, il auroit soin de les en récompenser en tems & lieu, il ajouta qu'il n'oublieroit jamais leur attachement pour sa personne.

ENFIN, le 27. on permit à la ville d'envoyer au Quartier général à Ohra des personnes pour traiter. On leur fit entendre qu'avant tout il falloit commencer par convenir qu'on livreroit Stanislas & ses Adhérens, que cette clause devoit être la base de la négociation, & que sans cela il étoit inutile d'entrer en conférence. Les Députés promirent d'en faire leur rapport, & on leur accorda une suspension d'armes de trois jours pour délibérer. Elle fut rompue, sur ce que le 28. on apprit au camp que le Roi avoit déjà quitté la ville. Cette nouvelle éton-

na d'autant plus, que l'entreprise tenoit moins du courage que de la témérité, vû que la place étant investie de toutes parts, il paroïssoit impossible d'éviter ou la mort, ou la prison, mais la Providence qui veilloit sur ce Prince, fut son guide, & le conduisit heureusement au travers de ses Ennemis.

LE plaisir secret, que s'étoit fait le Comte de Munich de se rendre maître de la ville & de la personne de Sa Majesté, ne servit qu'à augmenter son chagrin, quand il apprit positivement son évasion par une Lettre que la Régence écrivit au Duc de Weiffensels. Le premier feu de sa colère tomba sur le Capitaine Silinsky, qui l'étoit venu trouver de la part du Général Wittinghoff. Il le fit arrêter sur le champ, & ordonna de tout préparer pour détruire la ville à force de bombes & de carcasses. A tout hazard, il envoya quelques centaines de Cosaques battre l'estrade de tous côtés, avec ordre de saisir & d'amener au camp tout ce qu'ils trouveroient dans les chemins, mais le Roi étoit déjà hors de la por-

tée de leurs recherches; & afin que les amis qu'il venoit de quitter à Dantzic, n'eussent aucune pensée defavantageuse au sujet de sa retraite, il laissa trois Lettres écrites de sa propre main. L'une, adressée au Conseil de la ville, étoit conçue en ces termes.

TRE'S CHERS AMIS,

„ LA parfaite & sincère amitié avec laquelle vous avez embrassé mes intérêts, & le constant attachement que vous m'avez témoigné en toute occasion, m'ont retenu chez vous jusqu'à présent. Aujourd'hui, que je ne puis plus vous posséder, & que vous ne pouvez plus selon vos desirs m'en continuer les marques, à cause de l'extrême bonheur de mes Ennemis & des vôtres, je suis obligé de prendre le douloureux parti de me séparer de vous. Dieu fait ce qui se passe dans mon cœur en ce triste moment; cependant il me faut soumettre à ma destinée, & je répondrois mal à

„ VO-

„ votre affection, si après tout ce que vous avez fait pour moi, je souffrois que vous fussiez plus long-tems exposés aux persécutions & aux rigueurs des Ennemis qui sont à vos portes. Non, les immortelles preuves de votre constante fidélité pour moi, desquelles je ne puis douter, & que vous avez données malgré la violence des Ennemis, sans passer sous silence la contrainte qu'on vous a faite, méritent sans doute un autre remerciement. Je reconnois même que je dois vous marquer plus par les effets que par les paroles, la reconnoissance que j'ai pour vous & pour votre chere ville; reconnoissance que je conserverai toute ma vie. Portez-vous bien, & servez-vous, pour le rétablissement de votre repos & de votre sûreté, de tous les moiens que le tems & les circonstances laissent en votre pouvoir. Que Dieu répare abondamment par ses bénédictions les maux que vous avez soufferts! La plus grande consolation que je puisse avoir dans mes

E 7

„ dé-

„ déplorables jours, sera d'apprendre
 „ que vous soiez heureux. Au reste,
 „ quel que soit le triomphe de nos
 „ Ennemis, il ne sauroit m'empêcher
 „ de vivre & de mourir,

„ Le 27. Juin 1734.

„ Votre affectionné Roi

STANISLAS.

La seconde Lettre étoit adressée : A
 ma bonne ville de Dantzic.

CHERS AMIS,

„ JE pars au moment que je ne
 „ puis plus vous posséder, étant resté
 „ par l'attrait de votre fidélité sans
 „ exemple. J'emporte avec moi la dou-
 „ leur de vos souffrances & la recon-
 „ noissance que je vous dois, & dont
 „ je m'acquitterai en tout tems par
 „ tout ce qui pourra vous en con-
 „ vaincre. Je vous souhaite tout le
 „ bonheur que vous méritez, qui
 „ soulagera le chagrin que j'ai de
 „ m'arracher de vos bras. Je suis
 „ toujours & par-tout,

„ Votre affectionné Roi

STANISLAS.

LA

LA troisième Lettre étoit adressée
 au Primat, & à tous les Grands de Po-
 logne qui lui étoient attachés.

„ LA douleur de me séparer de
 „ vous, mes chers & véritables A-
 „ mis, parle assez pour vous faire
 „ comprendre tout ce que je ressens
 „ dans ce cruel moment. La réso-
 „ lution forcée que je prens, n'est fon-
 „ dée que sur l'inutilité de mon sacri-
 „ fice, comme vous l'avez jugé vous-
 „ mêmes. Je vous embrasse tous, en
 „ commençant par Mr. le Primat,
 „ du fond de mon cœur. Je vous con-
 „ jure par vous-mêmes, & par con-
 „ séquent de ce que j'ai de plus cher,
 „ de vous unir plus que jamais pour
 „ soutenir autant qu'il se peut les in-
 „ térêts de la chere Patrie, qui a tout
 „ son appui dans vos cheres personnes.
 „ Les larmes qui effacent mon écri-
 „ ture, m'obligent de finir: vous
 „ pourriez mieux lire ce qui est gra-
 „ vé dans le fond de mon cœur, si
 „ vous le voyez. Je vous embrasse
 „ & suis de cœur & d'ame,

„ Votre affectionné Roi

STANISLAS.

LE

LE Feldt-Maréchal étoit toujours persuadé que la ville avoit favorisé l'évasion du Roi; plein de cette idée, il fit de nouveau jeter des bombes dès le matin du 29. Cela donna lieu à la Régence de lui écrire une seconde Lettre, où, après lui avoir réitéré sa soumission au Roi Auguste, elle l'assûroit qu'elle n'avoit pas eu la moindre connoissance de cette retraite, avant que le Marquis de Monti la lui eût annoncée le lendemain à quatre heures après midi. Pour d'autant mieux se justifier de la connivence qu'on lui attribuoit, elle prit un Certificat de ce Ministre, qui le lui donna en ces termes.

„ JE déclare en honneur & en conscience que les Seigneurs Polonois & Messieurs du Magistrat & Ordres de la ville de Dantzic, & pas le moindre bourgeois, n'ont eu aucune part ni connoissance de la retraite du Roi de Pologne. A Dantzic le 29. Juin 1734.

„ MONTI, *Ambassadeur de France.*

LA

LA Lettre & le Certificat ne produisirent aucun effet. Munich vouloit une relation détaillée de tout ce qui s'étoit passé à cette occasion, afin d'en tirer des éclaircissemens qui pussent lui apprendre le lieu où étoit le Roi Stanislas. Il fit continuer le bombardement, jusqu'à ce que la ville aiant de nouveau protesté de son innocence, il lui accorda enfin la suspension d'armes qu'elle souhaitoit. Le Feldt-Maréchal proposa aux Députés des articles très difficiles, dont le V. & le VII. méritoient beaucoup d'attention. L'un portoit que la ville paieroit un million de Risdalers, au cas qu'elle ne pût trouver Stanislas; l'autre, qu'elle livreroit le Marquis de Monti, le Primat, & les autres Partisans de ce Prince. Dès la veille, Towianski Chambellan de la Couronne, accompagné du Syndic Albrecht Rosenbergh & du Colonel de Bardeleben, s'étoit rendu au camp, & y avoit remis aux deux Généraux cet acte de soumission, signé par quelques Grands de Pologne.

„ D'AUTANT que par la permission.

„ sion.

„ fion de la divine Providence, par
 „ les circonstances présentes & par les
 „ événemens que nous voions arriver,
 „ il paroît avec évidence que la vo-
 „ lonté du Tout-Puissant est que le
 „ très Illustre Electeur de Saxe regne
 „ en Pologne, Nous souffignés, en
 „ considération des présentes con-
 „ jonctures, reconnoissons & admet-
 „ tons le susdit très Illustre Electeur
 „ de Saxe pour notre Roi & Sei-
 „ gneur, dans la juste persuasion qu'il
 „ maintiendra & conservera inviola-
 „ blement les Droits, Libertés &
 „ Privilèges qui nous ont été donnés
 „ par tous ses Prédécesseurs, nos Rois
 „ & Seigneurs. En foi de quoi, nous
 „ avons signé la présente. Fait à
 „ Dantzic le 29. Juin 1734 “

LE Comte de Munich prétendoit
 absolument qu'on lui livrât comme pri-
 sonniers, le Primat & le Marquis de
 Monti. Le caractère de ce dernier
 devoit naturellement l'excepter de la
 prétention; mais combien respectables
 pouvoient être ses prérogatives à des
 gens, qui étoient au déteipoir de n'a-
 voir pû mettre les mains sur la person-

ne sacrée du Beau-pere du Roi son
 Maître? Le Ministre eut recours à sa
 prudence, il écrivit deux Lettres au
 Général, qui ne daigna pas lui faire
 réponse. A la fin, voyant qu'il seroit
 forcé d'obéir, il s'y résolut de bonne
 grace; & autant pour ménager la for-
 tune de la ville, que pour éviter de su-
 bir les voies de fait, il se remit volon-
 tairement au pouvoir des Russiens. A
 son arrivée au camp, on lui donna une
 nombreuse escorte, & comme prison-
 nier de guerre, il fut conduit à Prust,
 de là à Elbing, & ensuite à Thorn.

LE Primat ne fit sa visite que le
 1. de Juillet. On lui présenta l'acte de
 soumission, il refusa de le signer, &
 ne fut pas mieux traité que l'Ambas-
 sadeur de France. On le mena d'a-
 bord à Dirschau, d'où on l'envoia te-
 nir compagnie au Marquis de Monti
 à Elbing, & puis à Thorn. Ce n'est
 pas qu'ils eussent la consolation de se
 voir, au contraire le premier étoit si
 étroitement gardé à Elbing, qu'on
 ne lui permettoit pas même d'enten-
 dre publiquement la Messe.

LA capitulation de Dantzic fut

enfin conclue le 9. de Juillet, & consistoit en vingt- & un articles qui sont entre les mains de tout le monde. Le 11. la ville rendit ses soumissions au Roi Auguste en la personne du Comte de Munich & du Duc de Weissenfels, & en fit une cérémonie solennelle dans l'Eglise paroissiale. On ordonna les réjouissances accoutumées; mais peu d'habitans voulurent y prendre part, soit à cause du regret des biens qu'ils avoient perdus, soit parce que leur affection pour le Roi Stanislas n'étoit pas encore refroidie. Auguste s'étoit mis en chemin pour venir recevoir lui-même des otages de leur fidélité. Etant arrivé le 12. à Oliva, les Grands de Pologne allèrent lui prêter foi & hommage, & furent admis à lui baiser la main. Les Députés de Danzig obtinrent la même grace, après la soumission publique que fit le Syndic Rosenberg.

ENTRE ce grand nombre d'événemens dont est semée la vie du Roi Stanislas, le dernier est sans contredit le plus dangereux & le plus digne d'être remarqué. Si quelqu'un étoit

capable de nier la Providence divine, ce seul exemple suffiroit pour le faire revenir de son erreur. Ses Ennemis même les plus déclarés avouèrent qu'il y eut quelque chose de plus que le secours humain, & en conclurent qu'une scène si surprenante ne seroit pas la dernière du spectacle de sa vie. Cependant les Russiens s'emparoiént de tout ce que ce Prince avoit laissé à Danzig; à mesure qu'ils en détéroient une partie, un de leurs Officiers la vendoit publiquement à l'encan dans l'auberge de Königsberg au faubourg de Langgarten.

SON Valet-de-chambre & quelques autres Domestiques furent mis en prison, & on n'épargna rien pour apprendre d'eux la manière dont leur Maître s'étoit évadé. On interrogea sur le même article le Capitaine Becks, Officier de la ville, on en fit autant de tous ceux qui avoient eu la garde ce jour-là; mais l'examen n'aboutit à rien d'autre qu'à renvoyer les prisonniers avec leur secret. La vérité est, que le 27. de Juin le Roi se rendit chez le Marquis de Monti; qu'il

s'y travestit en païsan; qu'à dix heures du soir, accompagné du Général Steinflicht, il prit le chemin du rempart; qu'il y passa le fossé sur deux nacelles qu'un Officier lui tenoit toutes prêtes, & qu'après une marche de six jours, où il courut risque de perdre la liberté ou la vie, il arriva à Marienwerder le soir du 3. Juillet. Cette ville, autrefois la résidence de l'Evêque de Poméranie, & qui actuellement appartenoit au Roi de Prusse, fut le terme de ses inquiétudes. Il y reposa la nuit, & dit le matin au Général Steinflicht, son fidèle compagnon de voyage, que depuis trois mois il n'avoit dormi si tranquillement.

CETTE place lui étoit bonne pour un azyle, elle ne lui convenoit pas pour sa résidence. Il dépêcha un Courier à Königsberg, & notifia à la Régence de cette ville son arrivée dans le Roïaume. Il en reçut une réponse très satisfaisante, partit sur le champ, & y étant arrivé *incognito* le 10. du même mois, il fut conduit à l'appartement Roïal du Château, où il logea. Le soin qu'il prit de se
sous-

foustraire aux yeux du Public, donna lieu à une infinité de conjectures. Les uns assûroient qu'il étoit mort, d'autres prétendoient qu'il étoit allé en Lithuanie rassembler une armée pour venir fondre sur son Ennemi. La plupart croioient qu'ayant remonté la Vistule, & s'étant fait mettre à terre à Hela, presqu'isle appartenante à la ville de Dantzic, ou en quelque autre lieu des environs, il avoit pris la route de France. Il y en eut qui attestèrent l'avoir vû passer à Stetin, d'autres à Lubeck, d'autres à la Haye, tant il est vrai que l'esprit humain ajoute aisément foi à ses imaginations, pour peu qu'il n'y ait point d'impossibilité apparente, & qu'elles puissent s'accorder avec les vûes de l'un ou de l'autre Parti.

PENDANT qu'on raisonnoit ainsi sur l'état présent du Roi Stanislas, il avoit tout le loisir à Königsberg de penser à celui où il s'étoit trouvé depuis sa seconde Election. Il en parcourut les circonstances avec d'autant moins d'obstacle, qu'il n'étoit plus distrait par le fracas des bombes, par
le

le sifflement des boulets, par le tocfin des cloches, par les cris des femmes & des enfans qu'effraioit le danger de leurs maris ou de leurs parens. Il ne reconnut que trop les efforts que le Primat avoit faits en sa faveur, avec plus de bonne volonté que de prudence. Il se rappella la tendresse de la Reine sa fille, l'affection du Roi son gendre, & fut convaincu qu'il n'avoit pas tenu à eux qu'il n'eût reçu les secours promis, en quoi il se trompa d'autant moins, qu'il est sûr que l'Angleterre, sous prétexte de maintenir la liberté du commerce de la mer Baltique, ne laissa passer que quelques vaisseaux de la flotte qui étoit à Brest, prête à faire voile pour Dantzic. Il comprit qu'en tout cela il n'étoit rien arrivé que par les ordres de la Providence, qui, peut-être, après avoir mis sa patience à l'épreuve, lui rendroit avec moins de danger ce qu'il avoit à prétendre, ou du moins l'équivalent de ce qu'on lui avoit pris. Il esperoit beaucoup de l'heureux succès de la guerre entreprise à son occasion, & ne doutoit pas qu'au pis

al-

aller on ne lui fit un établissement considérable aux dépens d'une Puissance, qui paioit par ses Etats l'accomplissement de ses souhaits en Pologne. En effet, la France & ses Alliés avoient remporté de grands avantages, tant en Allemagne, où ils s'étoient rendus maîtres de Kehl, de Philipsbourg & de Traerbach, qu'en Italie, où il ne restoit plus que Mantouë à l'Empereur.

Tel étoit à peu près l'entretien secret du Roi Stanislas, lorsque plusieurs Grands vinrent le trouver l'un après l'autre pour l'assûrer de leur fidélité & de leur attachement. Les principaux d'entre eux étoient les Vaivodes de Belcz & de Minsk, le Grand & le Petit-Thrësorier de Lithuanie Solohub & Pociei, les Evêques de Wilna & de Smolensko, les Starostes de Mereck & de Bialacerkiew, sans parler de quantité d'autres qui arrivoient successivement, & qui n'apportoient pas moins d'utilité à la ville, que d'éclat à la Cour de ce Prince. On lui donna pour sa garde ordinaire une Compagnie de Grenadiers,

Tome II.

F

diers,

diers, on lui rendit tous les honneurs imaginables, & en peu de tems sa fuite devint si nombreuse & si magnifique, qu'on étoit disposé à croire que ses affaires en Pologne n'alloient pas si mal que le Parti Saxon le vouloit persuader.

CET extérieur n'étoit point un prétexte imaginé par le Roi pour en cacher sa véritable situation, il en instruisit lui-même tout l'univers, & fit connoître à ses Compatriotes que ses malheurs à Dantzig n'avoient rien diminué de son courage. Le 23. d'Août, après avoir tenu conseil, il fit publier des Universaux, qui réveillèrent le zèle de ses anciens partisans, & en inspirèrent à beaucoup de Gentilshommes qui n'en avoient jamais eu pour lui. Du nombre des premiers furent le Vaivode Potocki, le Régimentaire de Lithuanie Pociel, les Castellans Soltyk, Rudezinski, & particulièrement le Comte de Tarlo, à qui Stanislas écrivit de sa propre main la Lettre suivante.

„ Nous sommes obligés par les
„ présentes conjonctures de chercher

„ repos & secours dans votre digne
„ personne & dans les légitimes trou-
„ pes qui sont sous votre commande-
„ ment. Le Lieutenant - Colonel
„ Gottling, qui nous est attaché avec
„ une fidélité singulière, & qui vous
„ remettra la présente, vous informera
„ de la manière dont notre inten-
„ tion est de conduire cette affaire
„ pour en obtenir le succès que Nous
„ désirons. Nous vous conjurons de
„ vous y comporter selon les instruc-
„ tions qu'il vous communiquera de
„ bouche. En attendant, vous en
„ ferez part à tous les Palatinats avec
„ votre discrétion qui Nous est con-
„ nue, afin qu'il ne leur arrive point
„ de s'ennuyer par trop d'impatience
„ de Nous voir. Nous nous rendrons
„ auprès d'eux aussitôt qu'il sera possi-
„ ble, & après que Nous nous se-
„ rons entretenus avec vous. Nous
„ vous embrassons amialement, &
„ sommes

„ Votre affectionné Roi

STANISLAS.

LA pensée du Roi étoit bonne, on
l'exécuta mal. Ce ne fut pas la faute

du Comte de Tarlo, il fit de son mieux, il tenta une diversion en harcelant les Russiens & les Saxons de côté & d'autre. Mais outre qu'il étoit fort inférieur en nombre, il ne commandoit qu'un amas de Polonois, la plûpart Cavalerie, gens nés sans cœur & mal disciplinés, qui ne pouvoient, ni ne vouloient soutenir le feu des Ennemis; de sorte que par - tout il se trouva le plus foible.

LE Vaivode Potocki, celui de Volhinie, & le Staroste Jazielski-Tarlo se donnerent bien du mouvement en Podolie & en Volhinie pour unir leurs troupes à vingt mille Tartares qu'on leur avoit promis. Le dessein fut éventé; le Prince de Hesse-Hombourg sortit incontinent de l'Ukraine avec un corps de Russiens, & rendit la jonction si difficile, qu'il obligea le Palatin de Kiovie de chercher fortune ailleurs. Le Général Pociei ne fit pas la sienne en Lithuanie. Il y avoit à ses ordres quatre mille hommes, avec lesquels il inquiétoit souvent les Ennemis de son Roi; mais comme il étoit en marche pour s'approcher

cher de Brest, il eut le malheur de rencontrer le Général Ruffien Ismailow, qui diminua fort sa petite armée & la mit en déroute. Ajoutons à ces fâcheuses expéditions une particularité qui affoiblit beaucoup le Parti. Dans la grande Pologne les Palatinats de Posnanie & de Kalisch firent le 23. d'Août une Confédération à Broda en faveur du Roi Auguste. L'exemple fut suivi: quelques - uns se soulevèrent de plein gré, quelques autres par la peur qu'ils avoient des forces Ruffiennes.

LE Primat, à qui son arrêt devenoit un véritable supplice, n'ignoroit rien de tous ces événemens. Il en conclut avec beaucoup de raison, que le rétablissement des affaires du Roi Stanislas étoit encore fort éloigné, supposé qu'il ne fût pas impossible. Il plia enfin, & écrivit à l'Impératrice de Russie une Lettre fort soumise, en date du 3. d'Août.

„ LA triste situation de mes affaires, & le penible arrêt auquel je me vois mener par une nombreuse garnison d'un endroit à l'autre, me

„ fait connoître que je suis tombé en
 „ disgrâce de Votre Majesté Impéria-
 „ le, quoique je n'aie rien fait, ni rien
 „ dit sinon ce que la conscience de-
 „ mande & les Loix de ma Patrie
 „ exigent. Mon Archevêché, tous
 „ mes domaines & villages, mes meu-
 „ bles, mis en dépôt dans des lieux
 „ sacrés, qu'on m'a enlevés, sont en-
 „ tièrement ruinés. Cependant tout
 „ cela ne m'inquiète pas tant que de
 „ m'être attiré les disgrâces & l'indi-
 „ gnation de Votre Majesté Impéria-
 „ le. Me voiant donc privé & éloig-
 „ né du bonheur auquel j'aspirois
 „ d'être honoré de la gracieuse pro-
 „ tection de Votre Majesté, & étant
 „ exposé en qualité de Prélat & de
 „ Primat à la risée de tout le monde,
 „ je prie instamment Votre Majesté
 „ de vouloir bien m'accorder, par le
 „ noble instinct de son cœur géné-
 „ reux, sa clémence & bonté, vû
 „ que les plus grands Princes & Prin-
 „ cesses ne peuvent mieux s'égalier au
 „ Tout-Puissant, que par des marques
 „ éclatantes de grace & de miséricor-
 „ de. Votre Majesté pourra s'assû-

„ rer

„ rer par-là d'être comblée de Dieu
 „ de ses plus précieuses benedictions;
 „ elle ajoutera beaucoup à la gran-
 „ deur de ses loüanges répandues dans
 „ tout l'Univers, & me fera passer
 „ le reste de mes jours en sûreté &
 „ en repos, d'autant plus que je suis
 „ abattu de tristesse & déjà sur le
 „ bord de ma fosse, afin que je puis-
 „ se supplier le Tout-Puissant de be-
 „ nir les glorieux desseins de Votre
 „ Majesté, & de la conserver en
 „ prospérité avec tout le contente-
 „ ment imaginable. J'ose assurer Vo-
 „ tre Majesté qu'au cas que je doive
 „ atteindre encore le terme de quel-
 „ ques années, je sacrifierai ce tems-
 „ là à une parfaite soumission à ses
 „ ordres, & m'y conformerai de tout
 „ mon possible. Maintenant je prie
 „ très respectueusement Votre Majes-
 „ té qu'elle daigne me faire la grace
 „ de me laisser finir ma vie en liber-
 „ té, quand ce seroit en pauvreté. Je
 „ suis &c. “

„ QUEL changement de style en si
 „ peu de tems! Ce Prélat, qui un an
 „ auparavant vers la même saison pou-

F 4

voit

voit en qualité de Viceroi commander aux Ministres de Russie, se voioit alors réduit à implorer la grace & la pitié de leur Souveraine, dont même il ne put l'obtenir, quoiqu'il lui adressât encore deux autres Lettres. La ville de Dantzic fut beaucoup plus heureuse; car le Chef de ses Députés aiant paru devant le Trône de Sa Majesté Czarienne le 20. d'Octobre, & l'aïant assurée par un discours fort éloquent de la soumission de ses concitoyens, il en fut reçu d'une manière qui surpassa son attente. Il est vrai que les Députés ne purent réussir dans la demande qu'ils firent pour être déchargés de la prétention d'un million d'écus qu'on exigeoit à cause de la retraite du Roi Stanislas; mais aussi on ne les renvoia pas tout-à-fait sans consolation.

PENDANT tout ce tems-là, le Roi de Pologne reçut de France des sommes considérables, qui lui servirent à mettre sa Cour sur un pied brillant & conforme à sa dignité. Ces remises furent accompagnées d'une Lettre que Sa Majesté Très-Chrétienne lui écri-

écrivit de sa propre main.

„ JE vois avec beaucoup de satisfaction dans votre Lettre du 17. Septembre de nouvelles preuves de votre confiance en moi. Je ne puis mieux vous la marquer, qu'en vous assurant de nouveau que je ne néglige rien de ce que je crois nécessaire pour vos intérêts & pour le soutien de votre Couronne. Je ne suis pas encore en état de vous apprendre la suite des efforts que je fais en divers lieux; mais l'Abbé Langlois vous en dira tout ce qu'on en peut savoir. Je vous prie de ne vous point inquiéter, & de continuer de votre côté les mesures que vous avez commencé de prendre pour encourager vos fidèles sujets. Je vous prie encore une fois de ne douter en aucune façon du sincère & tendre attachement avec lequel je suis.

LOUIS.

ENTRE les efforts que faisoit Louis XV. en faveur du Roi son Beau-pere, un des principaux étoit

F I

la

la négociation qui se ménageoit à Constantinople pour engager la Cour Ottomane à rompre avec la Russie. L'Ambassadeur de France avoit tellement ébranlé l'esprit du Serrail par ses propositions avantageuses, que la Porte étoit en suspens sur ce qu'elle devoit résoudre. Peut-être en seroit-elle venue à déclarer la guerre, si elle n'eût été retenue par les progrès de Thamas-Kouli-Kan dans la Perse, par les représentations du Résident Rusien Nepluef, & par les sollicitations des Ministres d'Angleterre & des Provinces-Unies.

LA France vit bientôt qu'elle n'avoit que peu ou point de secours à esperer de ce côté-là, & qu'elle n'en devoit attendre que de ses propres armes. Elle fortifia donc ses armées en Allemagne & en Italie, engagea plusieurs Princes de l'Empire, & entre autres l'Electeur de Bavière, à embrasser son parti, ou à observer la neutralité, tandis qu'en secret elle faisoit négocier une paix honorable & avantageuse au Roi Stanislas.

CE Prince eut au mois de Novembre

bre

bre le bonheur inesperé de voir arriver à Konigsberg le Grand-Thrésoirier de la Couronne Ossolinski, avec les Vaivodes de Pomerelle & de Livonie. Ils s'étoient déjà soumis à Auguste dans toutes les formes, ils venoient se rendre à celui auquel ils n'avoient renoncé que du bout des levres. Stanislas eut beaucoup de joie de leur arrivée, & pour le moins autant de chagrin de ne pas voir avec eux l'Evêque de Plocko & le Palatin de Posnanie. Il estimoit fort Zaluski & Poniatowski à cause de leurs excellentes qualités, il avoit toujours esperé qu'ils ne l'abandonneroient point; & comme il aimoit à juger favorablement, il expliquoit leur absence au mieux, & s'assûroit que quoique leurs intérêts les forçassent d'embrasser le parti de son Compétiteur, ils n'entreprendroient jamais rien contre lui. Telle étoit l'extrême confiance qu'il avoit en ces deux Seigneurs, dont pourtant le second, après la reddition de Dantzic, fit tout ce qu'il put pour lui débaucher ses serviteurs les plus fidèles.

F 6

VERS

VERS le même tems le Comte Sapicha Staroste de Merecki, & Rogalinski, Juge subdélégué de Pofnanie ou de Fraustadt, qui n'avoient encore rien fait pour le service d'Auguste, passèrent de Dantzic à Lawembourg sous la domination du Roi de Prusse, pour y vivre dans une parfaite neutralité jusqu'à l'entière décision de l'affaire. Ce fut un avantage pour le Roi, auquel contribua beaucoup le Chanoine Kracziński par le moïen d'un papier souffigné par un grand nombre de Gentilshommes Polonois, & conçu en forme de mémoire adressé au Roi de France. Il le communiqua aux Grands qui étoient encore à Dantzic, & tâcha de les résoudre à le signer.

OSSOLINSKI n'arriva point à Königsberg sans quelque désagrément: les Russiens lui prirent une partie de son bagage, qu'ils transporterent à Braunsberg, & de là à Varsovie. Cette perte, faite pour l'amour de son Roi, ne le fâcha que par rapport à ses Ennemis; il publia un manifeste très vif en forme de Lettre, où il re-
 pré-

présentoit avec beaucoup d'énergie les motifs de son changement, & où il réfutoit autant le nouvel acte de soumission, qu'il débattoit le serment de fidélité passé à Oliva. Il en fit tenir un exemplaire au Comte Poniatowski, qui ne tarda pas à lui répondre, & qui réfuta à son tour les raisons qu'il avoit alléguées. Cette réponse paroissoit si plausible, qu'elle dispoit à douter de quel côté étoit le bon droit.

LE Comte de Tarlo & ses amis Cerski & Grudczinski étoient extrêmement attentifs à couper au Roi Auguste le chemin de Varsovie, ou du moins à le lui rendre difficile & dangereux. Ils eurent beau faire, ce Prince y arriva le 21. de Novembre au grand contentement des habitans. N'ayant pû lui barrer le passage de cette ville, Tarlo s'efforça d'empêcher ses Compatriotes d'y aller faire leur soumission. Dans cette vûe il imagina une Confédération générale, qui se forma le même mois à Dzikow, ville du Palatinat de Sendomir. Il y fut élu Maréchal, & pour disposer la

Noblesse à entrer dans cette Confédération. Ruczinski répandit un Manifeste, auquel repliqua Poninski, Maréchal de celle du Roïaume. Il en parut un troisième de la part des Russiens. Le Baron de Keyserling y exhortoit les Mécontents à la paix, & les menaçoit des dernières rigueurs, au cas qu'ils persistassent dans leur entêtement; mais les mouvemens des Généraux firent plus d'effet que les raisons de ce Ministre. Le Prince de Hesse-Hombourg marcha à Lemberg, le Général Sagreski à Sendomir, & le Général Lascey à Lublin. Ils y tinrent chacun non seulement la Noblesse en respect; mais encore dispersèrent les partis qui rôdoient dans ces territoires.

DE quelque manière que les Ennemis travaillassent à dompter la Pologne, rien n'étoit capable de surmonter le courage du Roi Stanislas; la justice de sa cause, les vûes légitimes avec lesquelles il étoit venu dans le Roïaume, le justifioient des malheurs de la Patrie. Sa Cour augmentoit de jour en jour, & cette augmentation de

de Courtisans étoit pour lui un surcroît de dépenses inutiles. Ils n'étoient pas tous également dignes des bienfaits du Prince, il y en avoit parmi eux qui croioient que de s'être déclarés pour lui leur donnoit droit de vivre à ses dépens, quoiqu'ils ne pussent lui rendre aucun service. Les Suédois même, qui à la prise de Dantzic avoient été faits prisonniers de guerre, n'étoient pas plutôt mis en liberté, qu'ils venoient lui offrir d'exposer de nouveau leur sang & leur vie. Le Roi fut charmé de leur arrivée, non qu'il se promît un grand secours d'un si petit nombre d'amis, mais parce qu'il trouvoit l'occasion de reconnoître la fidélité & la valeur qu'ils avoient témoignées pendant le siège, principalement à l'attaque du Hagelsberg. Il les en récompensa généreusement, les reprit à sa solde, & les envoya sous les ordres du Général Steinflicht aux frontières de Lithuanie & de Mazovie, pour se joindre aux Kurpiques, & aux troupes qu'y commandoit le Général Pociel.

LES Kurpiques sont une sorte de milice, qui habitent un certain espace.

ce de païs entre la Prusse, la Mazovie & la Lithuanie. Ce terrain a plus de vingt milles d'étendue, & est borné par une épaisse forêt, qui le sépare non seulement des provinces voisines, mais qui partage encore plusieurs de ses bourgs & villages. Ces peuples se distinguent entre eux par les noms de leurs professions : les uns s'occupent du soin des abeilles, & sont nommés Bartniques; les autres s'adonnent à la chasse des ours, des buffes & autres bêtes féroces, & portent le nom de Kurpiques, ou Chasseurs. Ceux-ci excellent dans leur métier; ils s'y appliquent avec tant d'attention dès leur tendre jeunesse, qu'à un certain âge ils tirent avec une justesse étonnante. Ils sont tributaires de quelques Seigneurs; cependant ils jouissent de plusieurs droits particuliers, dont ils sont extrêmement jaloux. En général ils ne reconnoissent pour Chef suprême que le Roi de Pologne, & dès qu'ils eurent tant fait que d'accorder leur obéissance au Roi Stanislas, ils ne voulurent point entendre parler d'aucun autre Souverain.

A peine se furent-ils joints aux
trou-

troupes que le Général Steinflicht & le Colonel Rhebinder leur avoient amenées, qu'ils causerent aux Russiens & aux Saxons des pertes assez considérables. Il n'étoit pas aisé de réduire cette milice, soutenue par des troupes réglées; cependant les Ennemis résolurent de s'en faire raison à quelque prix que ce fût. Ils tirèrent d'Elbing la plus grande partie de sa garnison, qui devoit les attaquer d'un côté, tandis que le Général Biron les chargerait de l'autre. Les Kurpiques, instruits de leur marche, embarrassèrent les chemins par des abattis d'arbre; de sorte qu'il fallut employer plusieurs jours avant que de pouvoir s'ouvrir un passage. Ce ne fut pas là la seule difficulté; ces gens, habiles dans le maniment des armes, en firent un si bon usage, que quelques centaines de Russiens perdirent la vie, ou furent dangereusement blessés. La perte ne rendit point la partie égale, la multitude des Ennemis vint à bout des obstacles. Steinflicht se retira avec les Suédois, Rhebinder passa du côté des Russiens, & les Kurpiques n'eurent

rent plus d'autre ressource que de se soumettre au Roi Auguste.

LE Primat avoit changé de prison, il écrivit de Thorn au Roi Stanislas une Lettre, dont les termes étoient une suite des sentimens qu'il avoit eus à Elbing. Il y prenoit congé de Sa Majesté Polonoise, & tâchoit de lui mettre dans l'esprit qu'ayant résolu de finir tranquillement le reste de ses jours, il renonçoit à l'administration des affaires publiques, & généralement à tout ce qui pouvoit troubler son repos. Quoique le Roi fût persuadé du contraire, & qu'il n'ignorât pas que Potocki capituloit avec la Cour de Saxe, il voulut bien ne le pas confondre par la fausseté du prétexte. Il lui fit une réponse très gracieuse, & loin de lui témoigner le moindre mécontentement, il l'exhorta fort à persister dans son dessein. Le Prélat, tiré de la gêne, accepta tout pour sortir d'esclavage. Bientôt il se rendit à Varsovie, y fut reçu en grace, & marqua dans la suite autant de vénération & d'attachement pour Auguste, qu'il en avoit eu

au-

autrefois pour le Roi Stanislas.

Si la démarche du Primat parut extraordinaire, celle du Comte Zawiska ne le fut pas moins. Ce Seigneur, qui revenoit de la Cour de Russie, où il avoit été envoyé l'année précédente en qualité d'Ambassadeur, au lieu de retourner en Pologne, vint droit à Königsberg y faire ses soumissions. Il n'étoit plus tems, on avoit reçu des nouvelles de France que la paix y étoit sur le tapis. Peu à peu les hostilités cessèrent de part & d'autre, tant en Allemagne qu'en Italie, & la ville de Mantoue, à la veille d'essuyer un bombardement, espéra d'échapper seule aux fureurs de la guerre. Enfin, la suspension d'armes fut publiée dans un tems, où les armées, plus animées que jamais, sembloient devoir renchérir sur les premiers carnages.

CE changement inespéré influa sur la Pologne. Le Parti le moins heureux y avoit encore les armes à la main, & ne sachant à quoi se déterminer dans l'incertitude, il courut vers le Roi pour apprendre positivement

ment

ment ce dont il étoit question. Königsberg devint le rendez-vous d'un nombre considérable de Gentilshommes Polonois, dont la plupart menerent grand train aux dépens de la bourse du Prince. L'abus qu'ils faisoient de sa générosité & qui accommodoit fort les habitans, alla si loin, qu'il fut obligé de s'expliquer à leur confusion sur le paiement des dettes qu'ils contracteroient à l'avenir.

CEPENDANT on ne perdoit point de vûe les moïens de terminer les brouilleries de manière à procurer le retour de la paix générale. Le Roi de la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies dressèrent au mois d'Avril 1735. un projet d'accommodement, qui fut communiqué aux Puissances belligerantes. On y proposoit que du consentement de Sa Majesté Très-Chrétienne, le Roi Stanislas déclareroit par un acte adressé à la Nation Polonoise, que préférant dans son âge avancé le repos & la tranquillité de la vie privée à tout ce que le monde a de plus brillant, il renonçoit librement & volontairement

à

à la Couronne de Pologne, & dégageoit ses sujets du serment qu'ils lui avoient prêté comme à leur légitime Souverain; qu'en récompense de ce sacrifice, il conserveroit les titres de Roi de Pologne & de Grand-Duc de Lithuanie, avec tous les honneurs & prérogatives attachés à cet auguste rang; qu'il jouïroit de ses biens & de ceux de la Reine son Epouse; qu'il y auroit une amnistie générale de tout le passé; que toutes les provinces & villes, & en particulier celle de Dantzic, seroient rétablies & maintenues dans leurs anciens droits & privilèges; qu'on restitueroit le Fort de Weichselmunde à ses légitimes possesseurs, & qu'on leur feroit grace du reste de la taxe imposée par les Saxons; qu'enfin le Roi Stanislas informeroit de son abdication de la Couronne tous les Princes à qui il avoit notifié son Election, & qu'on tâcheroit de le faire reconnoître pour Roi titulaire, par tous ceux qui l'avoient empêché de l'être en effet.

LE projet ne fut point suivi dans toutes ses parties, tant par rapport

aux

aux intérêts de ce Prince, que par rapport à ceux de la France & de ses Alliés. On imagina un nouveau plan de pacification, & au mois d'Octobre la Cour de Vienne tomba d'accord sur les articles préliminaires. L'Empereur accepta toutes les propositions des Puissances maritimes en ce qui regardoit le Roi Stanislas. Il consentit de plus que par provision il fût mis non seulement en possession du Duché de Bar & de ses dépendances; mais encore de celui de Lorraine, dès que la Maison de ce nom auroit obtenu le Grand Duché de Toscane; qu'il jouïroit de ces deux Duchés sa vie durant, mais qu'immédiatement après sa mort, ils retourneroient en pleine souveraineté à la Couronne de France. C'est ainsi que toutes les difficultés qu'avoit enfantées la double Election d'un Roi de Pologne, furent levées par la médiation de Sa Majesté Britannique & des Etats-Généraux des Provinces-Unies; ouvrage d'autant plus glorieux, qu'il a rendu la paix à l'Europe, qu'il a rétabli la concorde en Pologne, & qu'il a pro-

curé le repos à un Prince, qui peut-être n'en eût jamais trouvé dans la Patrie.

AUSSITÔT que le Roi Stanislas fut informé que les articles préliminaires avoient été conclus & signés à Vienne, il en fit part aux Seigneurs Polonois qui étoient à Königsberg. Il les remercia de leur zèle, les dispensa du serment de fidélité, & leur permit de se retirer où bon leur sembleroit. Quelque triste que fût cet adieu, il l'eût été bien davantage si on n'avoit été sûr d'être favorablement reçu à Varsovie, moiennant certaine condition. Chacun prit son parti & s'en alla furtivement, sans songer à satisfaire ses créanciers. Le Général Catte, Gouverneur de la ville, voulant prévenir la ruine des habitans, envoya ordre aux gardes des portes de ne laisser sortir aucun Polonois, qui ne fût muni d'un passeport signé de sa main. Le seul Comte Ossolinski crut avoir de bons prétextes de ne point se séparer du Roi. Résolu de le suivre, il fit son possible pour obtenir de la Cour de Varsovie la permission d'échanger à son profit son em-

plôï de Grand-Thréforier. Il avoit encore en sa garde quantité de joiaux appartenans à la Couronne, il espéroit que cette raison disposeroit à lui accorder sa demande.

Au mois de Mai 1736. le Roi quitta Königsberg pour retourner en France, & pour prendre possession de ses Etats. Le Général Catte avec cinquante Cuirassiers l'escorta jusqu'à sur les frontières du Marquisat de Brandebourg. Il arriva à Berlin sous le nom de Comte de Lingen; mais ce déguisement n'empêcha pas qu'on ne lui rendit tous les honneurs dûs à son caractère. En France, au lieu du Château de Chamber qu'il avoit occupé avant son départ pour la Pologne, on lui prépara celui de Meudon, où il fut reçu avec une joie & une tendresse indicibles par Leurs Majestés Très-Chrétiennes & par la Reine son Epouse. Tel a été jusqu'à présent le cours de la destinée de ce Monarque, aussi grand dans les malheurs qu'edans la prospérité.

En attendant que je donne la suite de cette Histoire, j'ai cru devoir dire quelque chose de l'Etat de la Lorraine.

E T A T



E T A T
 ANCIEN ET MODERNE
 DE LA
 LORRAINE.

LE Duché, qu'on nomme
 C en Latin *Lotharingia*, en
 François Lorraine ou Lo-
 thier, tire son nom de
 Lothaire II. petit-fils de l'Empereur
 Louis I; à qui il appartenoit du chef
 de Lothaire I. son pere, à titre de
 partage fait entre lui & ses freres. Les
 Belges qualifierent ce Duché de *Lo-
 zher-Reich*, dont on a fait le mot de
 Lorraine. Autrefois ce Roïaume é-
 toit d'une grande étendue, il renfer-
 moit les deux Germanies, toute la
 Belgique première, & une partie de la
 seconde; de sorte qu'à juste titre on
 peut l'envifager comme une portion
 Tome II. G très

très considérable de celui d'Austrasie. Dans la suite la Lorraine fut partagée en deux. L'inférieure embrassoit tout le país situé entre le Rhin, la Meuse & l'Escaut, jusqu'à la mer; la supérieure contenoit tout le terrain qui est entre le Rhin & la Moselle, jusqu'à la Meuse. Cette dernière partie constitue proprement la Lorraine que nous connoissons aujourd'hui, & de laquelle nous nous proposons de traiter.

ELLE s'étend depuis le vingt-septième degré trente minutes de longitude jusqu'au vingt-neuvième, & depuis le quarante-septième trente minutes de latitude jusqu'au quarante-neuvième quarante minutes; de manière qu'elle peut avoir quarante lieues dans sa plus grande longueur, & environ autant dans sa largeur. Le Diocèse de Treves avec le Luxembourg la borne au Septentrion, le Palatinat du Rhin & l'Alsace à l'Orient, la Franche-Comté au Midi, & la Champagne à l'Occident.

ON divise communément cet Etat en trois parties; c'est-à-dire en Duché de Lorraine, en celui de Bar, & en

en trois Evêchés, Metz, Toul & Verdun. On subdivise encore le Duché de Lorraine en trois Baillages, savoir, de Nanci, de Vauge, & de Vaudrevange. Nanci en est la Capitale & la résidence ordinaire du Souverain: elle n'est pas fort grande; mais son assiette est tout à la fois commode & agréable. Parmi les villes dont ce Duché est enrichi, & qui méritent le plus notre attention, est celle de Veaucouleurs, renommée dans l'Histoire par les événemens remarquables de Jeanne d'Arques, ou la Pucelle d'Orléans. Nous nous dispenserons de parcourir toutes les autres; la Géographie parle pour nous, elle a des secours auxquels on peut recourir.

LES principales rivières qui arrosent la Lorraine, sont la Meuse, la Moselle & la Sare. Il est vrai que la Saone y prend sa source dans le mont de Vosge du côté de la Bourgogne; mais elle donne à ses frontières la moindre partie de ses eaux. Outre ces rivières, elle a encore celles de Voloit, de Mortaire & de Meurte, qui sont moins considérables que les autres.

L'AIR y est assez temperé, le terroir très fertile en vins, en chanvre, en pâturages, & sur-tout en bleds, quoique le país soit chargé de forêts & de montagnes. Les bestiaux & le gibier y sont fort communs, & les choses nécessaires à la vie s'y trouvent avec tant d'abondance, que les gens du país peuvent aisément se passer des denrées de leurs voisins. Il y a des salines d'un grand revenu, des eaux minerales très salutaires pour plusieurs sortes de maladies, & quantité de mines qui produisent divers métaux, comme de l'argent, du cuivre, du fer, de l'étain & du plomb.

Au pied du mont de Vosge on trouve des perles, des pierres d'azur, des calcédoines, & une sorte de matière dont on fabrique des miroirs & de fort beaux vases.

N'oublions pas les étangs, dont il y a grand nombre dans le país, & qui sont tous également poissonneux. Celui de Lindre en particulier produit des carpes, si merveilleuses pour le goût & si remarquables par leur grosseur,

leur, qu'il est assez ordinaire de le voir affermer au prix de seize mille livres par an. Cependant avec tous ces avantages, la Lorraine souffre un inconvénient qui n'est pas médiocre, c'est celui de manquer d'huile.

LES Lorrains avoient autrefois la réputation d'être bons soldats; on a même vû depuis un certain tems leurs Ducs entretenir un nombre assez considérable de troupes, dont la France a souvent trouvé le secret de se servir au desavantage de ceux qui en étoient les maîtres.

LA Langue Françoisé est la Langue du país; on n'y professe d'autre Religion que la Catholique-Romaine. Il n'y a point d'Evêché dans cet Etat, en revanche on y trouve un nombre considérable de Couvens, de Monastères & d'Abbayes. En 1573. le Cardinal Charles de Lorraine fonda à Pont-à-Mousson une Université, dont il confia l'inspection aux Jésuites. Elle a été augmentée d'un Séminaire, que le Pape Grégoire XIII. jugea à propos d'établir en faveur des Ecoissois.

QUANT au gouvernement politique, la Lorraine a été souverainement possédée jusqu'à nos jours par ses propres Ducs, dont la succession a toujours été héréditaire. S'il faut remonter à des tems plus éloignés, on trouvera que cet Etat portoit originairement le titre de Roiaume, & que dans la fuite Charles le Simple l'érigea en Duché, sans altérer en rien la mouvance où il étoit par rapport à l'Empire. Tous les Princes, qui depuis ce tems ont succédé à la Couronne Impériale, n'ont rien omis pour conserver leurs droits, jusque-là que l'Empereur Othon II. investit Charles, de la Lorraine avec titre de Duché, à la charge qu'il releveroit de l'Empire. La même chose s'est pratiquée lors du changement qui arriva du tems de Gerard d'Alsace.

IL ne conviendroit pas de douter que la dépendance n'ait été générale pour tout le Duché, les descendans de ce Prince nous fournissent des témoignages certains. On voit dans un Diplome, adressé au Duc Matthieu, que l'Empereur Frédéric I. le traita

de Vassal, fidèle à sa personne & à l'Empire. On a encore les Lettres d'investiture, données à Frédéric de Lorraine, qui nous instruisent qu'en 1258. il fut investi par l'Empereur Alphonse du Duché de Lorraine & du Comté de Remiremont. Lors des difficultés, survenues entre Antoine Comte de Vaudemont, & René Duc d'Anjou & Roi titulaire de Naples, l'Empereur Sigismond, accorda l'investiture au premier, en ces termes remarquables: *Dominus noster metuendissimus fuit honorifice receptus per Dominum Imperatorem in Regalibus Ducatus Lotharingie.* C'est-à-dire: Notre très puissant Seigneur a été honorablement investi par Sa Majesté Impériale des droits régaliens, attachés au Duché de Lorraine.

CE n'est pas que cette Maison n'ait tenté dans la suite de se remettre en liberté. Les forces qu'elle ajouta à sa puissance par la succession des tems, lui en firent naître l'envie. Elle songea sérieusement à secouer le joug; mais l'Empire, attentif à ses prérogatives, chercha les occasions de les re-

152 ETAT ANCIEN ET MODERNE
nouvellement de tems à autre. Et fin, une malheureuse conjoncture le mit dans le cas de se relâcher de ses droits. L'Empereur Charles-Quint, étant en guerre avec la France, & sentant combien l'amitié de la Maison de Lorraine lui étoit nécessaire, fit son possible pour l'entretenir. Le Duc Antoine profita habilement des circonstances, & amena les affaires si loin, qu'en 1542. Ferdinand, par ordre de l'Empereur son frere, fut obligé de passer un accommodement sur ce qui regardoit la féodalité de la Lorraine & les obligations de ses Souverains.

CETTE raison établit une différence, qu'on ne peut s'empêcher d'admettre lorsqu'il s'agit d'examiner les droits de cette Maison relativement à la Couronne Impériale. En effet, dans l'accommodement dont nous venons de parler, il fut stipulé entre autres conditions, que le Duché de Lorraine seroit reconnu libre, & mis sous la protection de l'Empire. De là est venu que quelques provinces en ont relevé directement ou indirectement, comme il paroît par les Lettres d'in-

vestiture, qu'accorda Ferdinand II. à Charles III. en 1627.

IL n'en est pas de même du Duché de Bar. Les Rois de France en ont pris possession *vel quasi directi dominii*, c'est-à-dire comme d'un fief relevant de cette Couronne. Personne n'ignore les disputes qu'ont eues à ce sujet les fameux Chiflet & Blondel. Le premier défendit vigoureusement les droits de l'Empire contre son antagoniste, & mit au jour deux Ouvrages, qui ne contribueront pas peu à satisfaire la curiosité de ceux qui voudront s'en instruire. Pour ce qui est de Metz, Toul & Verdun, on fait que ces trois Evêchés ont été cédés à la France par le Traité de Westphalie; mais à condition qu'ils continueroient d'être suffragans de l'Archevêque de Treves.

LES Ducs de Lorraine se sont qualifiés de Duc de Mercœur, de Roi de Jerusalem, de Marquis, de Duc de Calabre, de Bar & de Gueldre, de Margraff de Pont-à-Mousson & de Nomeni, de Comte de Provence, de Vaudemont, de Blamont, de Zut-

phen, de Sarwerden & de Salm. Ces titres nous indiquent les Etats qu'ils possèdent actuellement, & ceux sur lesquels ils ont formé des prétentions.

A proprement parler, les trois Evêchés, Metz, Toul & Verdun, font partie des domaines de ce Duché; mais en 1551. ils furent séparés de l'Empire, & passèrent dans les mains de la France. Ils lui furent cédés à perpétuité par le Traité de Westphalie, & par celui de Nimegue du 5. Février 1679; la ville de Nanci & toutes les terres de sa juridiction furent réunies pour toujours à la même Couronne. Cette réunion ne subsista que jusqu'à la Paix de Ryswick. Par le vingtième article du Traité, Nanci fut échangé contre la ville & le Baillage de Longwi, qui furent démembrés de la Lorraine, pour être possédés par la France en toute souveraineté. La cession demandoit un équivalent, c'est pourquoi en 1718. & sous la minorité de Louis XV. on convint que comme la France aiant extrêmement fortifié la ville de Longwi depuis la Paix de Nimegue, & en

aiant

aiant besoin comme d'une barrière du côté de Luxembourg, elle se contenteroit de cette ville & de dix villages de sa dépendance; mais qu'en récompense elle en céderoit quelques autres, situés aux confins de Pfaltzbourg & de Saar-Louis.

LE droit qu'ont les Princes Lorrains sur la Seigneurie de Mercœur en Auvergne, provient du mariage du Duc Antoine avec Rénée de Bourbon, fille de Gilbert, Comte de Montpensier.

LE titre de Marquis, selon quelques Historiens, leur est dû en vertu d'une ancienne formule, suivant laquelle les Hérauts d'armes défioient au tournois le Duc de Lorraine en ces termes: *Priny, priny l'enseigne au riche Duc Ferri, Marchis entre les trois Roiaumes.* Le nom de Marchis étoit donné à ceux qui possédoient des Marches, ou terres marchissantes, c'est-à-dire des terres limitrophes; tel qu'étoit le Duc de Lorraine, dont les Etats bornoient les Roiaumes d'Allemagne, d'Italie & de France. Cependant l'opinion que nous avons

de l'origine de ce titre que s'attribue cette Maison, n'est pas générale; bien des gens en doutent.

QUANT au Duché de Bar, les François prétendent qu'au tems de Robert, Comte de Pont-à-Mousson, cette province fut érigée en Duché par Jean II. Roi de France, en faveur du mariage de ce nouveau Duc avec la Princesse Marie sa fille. Les Ducs de Lorraine ne conviennent point que le Duché relève de la Couronne. Ils se fondent sur ce que le Duc Charles III. requis de prêter foi & hommage, refusa d'obéir, sous prétexte que la Cour féodale n'étoit point en état de lui produire aucun acte authentique, par lequel ses ancêtres eussent fait la soumission qu'on exigeoit de lui. Une autre raison, non moins valable à son avis, étoit que lui & ses prédécesseurs avoient été de tout tems Chefs suprêmes, & n'avoient exercé d'autres actes que ceux qui appartiennent à la souveraineté.

LES motifs de son refus ne trouverent point de place dans l'esprit du Roi, il lui ordonna dérechef de comparoître au Parlement. Le Duc aiant per-

persisté dans son opiniâreté, Sa Majesté disposa de ses biens; en sorte qu'ils furent réunis aux domaines de la Couronne pour cause de felonie. L'offense étoit trop grande, le Vassal eut beau tenter les voies d'accommodement, tant pour les pais au-delà de la Meuse, que pour ceux en-décà de cette rivière & qui relevoient de l'Empire, le Seigneur direct fut inexorable, & s'appropriâ le fief à perpétuité, témoin le 63. article du Traité des Pyrenées.

EN 1641. le Duc, étant venu trouver le Roi à Paris, il lui rendit ses soumissions en ces termes: „ Sire, „ j'obéis aux ordres de Votre Majesté, je viens dans le dessein de lui faire ma révérence. “ Là-dessus, après lui avoir baïsé la main, il se tourna vers le Cardinal de Richelieu & le Chancelier. „ Je n'espere pas, „ dit-il, qu'on interprétera cette démarche pour la soumission d'un Vassal. “ *Je n'espere pas non plus,* repondit le Chancelier, *qu'on s'avisera d'employer ici la ruse & la chicane.* La réponse ne fut pas sans réplique.

„ Je ne suis point Avocat, repartit
 „ le Duc, & aucun de mes ancêtres
 „ n'a été Procureur; mais vous,
 „ Monsieur, vous appartenez au Bar-
 „ reau; la robe que vous portez en
 „ est une preuve“.

Ces piquanteries, ni même les armes n'ont pû le dispenser du vasselage; & tant s'en faut que par-là il eût amélioré sa condition, qu'au contraire en 1659. il fut obligé de prêter à Versailles serment de fidélité entre les mains du Roi, qui s'autorisoit d'un accommodement, passé par Charles II. en 1573. par lequel ce Duc devoit avoir reconnu le Roi Charles IX. pour son Seigneur direct. Cependant l'Empire n'a jamais approuvé cette prétention: le 20. de Novembre 1709. il en écrivit à la Reine de la Grande-Bretagne & aux Etats-Généraux des Provinces Unies, & le Duché de Bar fut mis expressément au nombre des biens que la France avoit à restituer.

LA Maison de Lorraine prétend au Duché de Gueldre par le mariage de René Duc de Lorraine avec Philippi-

ne,

ne, sœur & héritière de Charles, dernier Comte d'Égmond; de même qu'au Comté de Zutphen, comme une dépendance du Duché de Gueldre.

EN 1354. l'Empereur Charles IV. transporta à son parent Robert, Comte de Bar, le Margraviat de Pont-à-Mousson, & en 1473. René Duc d'Anjou en fit présent à Jean son fils naturel, qui en transmit la prétention à François de Forbieu, Seigneur de Soliers, comme aiant épousé sa propre fille.

LE Margraviat de Nomeni étoit autrefois une province annexée à l'Évêché de Metz, & qui dans la suite a passé aux Comtes de Vaudemont, moyennant certaines conditions. Cette Principauté renferme Vaudrevange, Zirck, Sistorff, les Abbayes de Toley & de Motloch, Bosenville, Frisdorff, Fruxon & Lautern. Toutes ces appartenances sont autant de fiefs masculins qui relevent de l'Empire, ni plus ni moins que le Margraviat de Pont-à-Mousson avec tous ses fiefs particuliers & ses arrière-fiefs.

LA

LA Maison de Lorraine possède encore le Comté de Blamont, la terre de Falckenstein, Clairmont, Beilstein, la Prévôté du Monastère de Rummelsberg, Hattonsbourg, & plusieurs autres Seigneuries, immédiatement sujettes à l'Empire. Ceci paroît évidemment, non seulement par les Lettres d'inféodation; mais encore par la convention, faite à Nuremberg en 1542. entre Ferdinand I. alors Roi des Romains, & le Duc Antoine de Lorraine, dont nous avons eu occasion de parler. Outre cela, jamais cette sujettion n'a été contestée ni désavouée par ce Prince, qui au contraire s'est toujours conformé exactement aux obligations que lui imposoit la qualité de ces biens. C'est par rapport à cela même qu'un Duc de Lorraine est sans contredit Membre de l'Empire, qu'il a voix & séance dans les Diètes générales parmi les Princes & Etats séculiers, & qu'il donne régulièrement son suffrage sous le nom de Margraff de Nomeni, entre les Principautés de Hirsfeld & d'Amberg.

LA

LA succession du Duc d'Anjou établit le droit de cette Maison sur la Provence. Après la mort de René, la France s'arrogea ce Comté comme un appanage; mais le Duc Charles son petit-fils aiant fait revivre ses titres, il obtint le Comté de Bellefort. Pendant quelque tems la Provence a été possédée par cette Maison, jusqu'à ce que ledit Charles en disposa par testament en faveur de la France.

UN des anciens biens de patrimoine est encore le Comté de Vaudemont; mais pour celui de Salm, il n'est entré dans cette Maison qu'en 1579. par le mariage du Duc François avec Christine, fille & héritière de Paul, Comte de Salm.

A l'égard de Sarwerden, voici de quelle manière elle prétend qu'il lui soit acquis, c'est qu'en 1397. le dernier Comte Henri étant mort sans postérité, elle prévint l'Evêque de Metz qui vouloit s'emparer de ce Comté, comme d'un fief vacant & dévolu. Au Traité de Westphalie il fut arrêté que Charles III. restitueroit Sarwerden

den avec la forteresse de Hombourg, & que l'affaire se termineroit ou à l'amiable, ou par voie de Justice. Le Duc ne voulut prendre aucun arrangement; ce qui fut cause que le différend fut souvent débattu dans les Diètes de l'Empire. Enfin en 1672. on convint que Jean Comte de Nassau-Saarbruck paieroit à la Maison de Lorraine cent quarante mille Risdalers, & que moiennant cette satisfaction, Charles lui restitueroit la forteresse de Hombourg; mais l'impuissance du Comte à fournir la somme, les guerres survenues, la mort du Duc, & quelques autres événemens empêcherent l'effet de la convention.

QUELQUES Ecrivains ont voulu étendre les prétentions de la Maison de Lorraine sur toute la France en général, fondés sur ce que cette Maison tiroit son origine des Rois Mérovingiens, Carlovingiens & Capétiens. Ce qu'il y a de bien moins équivoque, c'est le Duché de Bretagne, du chef de Claude, sœur cadette de Henri III. Roi de France, mariée à Charles II. Duc de Lorraine; le Duché
de

de Mantoüe, par Eléonore Reine de Pologne, mariée en secondes noces à Charles IV. Duc de Lorraine; les Roïaumes de Sicile, de Naples, de Jerusalem & d'Arragon, les Duchés d'Anjou & de Calabre, du chef d'Iolanthe, fille de René d'Anjou & Roi de Naples, mariée avec Frédéric de Vaudemont, Duc de Lorraine.

LA difficulté pour le Duché de Montferrat a été terminée en 1723. par l'échange de la Principauté héréditaire de Teschen dans la haute Silésie, que possède aujourd'hui le Duc de Lorraine à titre d'investiture.

IL ne nous reste à parler que du Roïaume de Hongrie, dont la prétention dérive de celle de Naples, en ce que Jeanne II. Souveraine de cette Monarchie, auroit institué en 1423. Louis d'Anjou son héritier universel, & que cet héritage retombant sur Iolanthe, dernière héritière & épouse de Frédéric, chacun de leurs descendants avoit emporté avec lui le droit de l'héritier originaire.

QUANT à la Généalogie de cette Maison, elle a souffert des contradictions

tions qui arrivent dans la plûpart de ces matières. Vers la fin du XIV. siècle, & après l'extinction de la Maison de Valois en la personne de Henri III. on faisoit descendre en droite ligne celle de Lorraine de l'Empereur Charlemagne. On prétendoit qu'elle tiroit son origine de Charles, Souverain de la Lorraine inférieure, frere de Lothaire & de Louis V. on vouloit même que personne n'en doutât. Dans le XVI. siècle on donnoit pour fondateur à cette Maison le Prince Guillaume, fils d'Eustache de Boulogne, qu'on disoit être arrière-neveu de Sigefroi, lequel, au moien de l'Empereur Arnould, devoit être descendu de Charlemagne en ligne directe. Cette opinion a été celle de Wasseburg: Rosieres l'a adoptée; & comme elle fit plaisir à la Maison de Guise, ce Généalogiste d'un autre côté déplut si fort à Henri III. & à toute la Cour, qu'il fut mis à la Bastille. Il n'en sortit qu'avec peine par l'intercession de la Reine-mere; encore fut-il obligé de se mettre à genoux, & de se rétracter publiquement de tout ce qu'il

qu'il avoit écrit au préjudice des droits & de la gloire de la Famille Roïale.

DANS le XVII. siècle, lorsqu'on commença à examiner cette Généalogie avec plus de précision, on trouva que le vrai fondateur étoit Gerard d'Alsace, connu en 1048, sous le nom de Duc de Moselle, & qu'on peut rapporter à Erchinoald, qui étoit Major-Dôme du tems de Clovis II. Enfin, nous avons vû de nos jours de grands démêlés à l'occasion de cette Généalogie entre Picard Benoit, & Baleicourt, ou plutôt P. Hugo, jusqu'à ce que l'éclairé Jean-George Eckardt eût prouvé que la Maison d'Autriche & celle de Lorraine ne provenoient que d'une même source, c'est-à-dire des anciens Ducs de Germanie.

Au reste, cette Maison est si illustre, que ses descendans peuvent compter parmi leurs ayeux jusqu'à vingt-deux alliances directes & trente-quatre collatérales avec celle de France. On y en compte à peu près autant avec la Maison Impériale; en

forte que son ancienneté, jointe au lustre de ses alliances, la font regarder pour une des plus considérables de l'Europe. Dans les trois derniers siècles elle a eu des Rois de Jerusalem, de Sicile & d'Arragon, huit Cardinaux, quatre Archevêques, sept Evêques, cinq Reines, & huit Abbeses. A l'exemple du Dauphin, les Princes héréditaires de Lorraine portent le titre de Prince de Vaudemont, ou de Marquis de Pont-à-Mousson; mais lorsqu'ils sont mariés, ils prennent celui de Duc de Bar.

EN voilà assez pour ce qui regarde l'origine, les biens & les titres de cette Maison. Nous ajouterons une Table généalogique, que nous croions nécessaire pour l'intelligence de ce qui nous reste à dire.

LOTHAIRE le jeune, fils de l'Empereur de ce nom, est le même que nous avons dit avoir donné le sien à la Lorraine; il est encore celui qu'on peut regarder à bon droit comme le fondateur de ce Roiaume. Il est vrai que nous pourrions remonter plus haut, & examiner l'état de ces pais sous le
regne

ERCKENBALD, OU ARCHINOALD, OU ERCHINOALD, MAJOR-DOME DE CLOVIS II. ROI DE FRANCE EN 646. ✠ EN 661.

Hugue, Comte d'Alsace & de Bourgogne, descendant d'Erckenbald, laissa deux fils,

Eberhard.

Gerard II. Adalbert, Comte d'Alsace.

Guntram le Riche, ✠ 946. Fondateur de la Maison des Comtes de Habsbourg, par conséquent de celle d'Autriche.

Gerard III. d'Alsace, Duc de Lorraine, ✠ 1070. Fondateur principal de cette Maison.

Théodoric Duc de Lorraine, ✠ 1115. Fondateur de la Ligne directe.

Gerard Comte de Vaudemont, ✠ 1120. Fondateur de la Ligne collaterale.

Réunion des deux Branches.

Charles I. le Hardi, Duc de Lorraine, ✠ 1430.

Frédéric, ✠ 1415. Marié à Marguerite.

Marguerite, héritière de Vaudemont, ✠ 1415.

Isabelle, mariée à René I. Duc d'Anjou en 1420. ✠ 1453.

Antoine, Comte de Vaudemont, ✠ 1447.

Jean, fils de René I.

Iolanthe, ✠ 1483. Mariée à Frédéric Comte de Vaudemont.

Frédéric, Comte de Vaudemont, ✠ 1470. Marié à Iolanthe en 1444.

Nicolas, ✠ sans enfans en 1464.

René II. Duc de Lorraine, ✠ le 8. Décembre 1508.

Antoine, né le 4. Juin 1489. ✠ le 15. Juin 1544.

François, né le 23. Août 1517. ✠ le 12. Juillet 1545.

Charles II. né le 18. Février 1543. ✠ le 14. Mai 1608.

Henri, né le 8. Novembre 1563. ✠ le 30. Juillet 1624.

François, Comte de Vaudemont, né en 1571. ✠ en 1632.

Nicole, née le 3. Octobre 1608. ✠ le 20. Novembre 1657. Mariée en 1621. à Charles III. Duc de Lorraine.

Claude, née le 15. Octobre 1612. ✠ le 2. Août 1648. Mariée en 1634. à Nicolas-François.

Charles III. Duc de Lorraine, né le 6. Avril 1604. ✠ le 16. Septembre 1675. Marié (1) à Nicole, (2) à Béatrice de Cusance, (3) à Marie d'Aspremont.

Nicolas-François, né le 6. Décembre 1609. ✠ le 25. Juin 1670. D'abord Cardinal, ensuite marié à Claude en 1634.

Charles-Léopold Duc de Lorraine, né le 3. Avril 1643. ✠ le 18. Avril 1690. Marié le 6. Février 1678. à E-léonore-Marie Archiduchesse d'Autriche, ✠ le 17. Décembre 1697.

Léopold - Joseph - Charles Duc de Lorraine, né le 11. Septembre 1679. ✠ le 27. Mars 1729. Marié le 22. Octobre 1698. à Elisabeth-Charlotte Princesse d'Orléans.

François-Etienne Duc de Lorraine, né le 8. Décembre 1708. Marié le 12. Février 1736. à Marie-Therese Archiduchesse d'Autriche.

Elisabeth - Therese, née le 15. Octobre 1711. Mariée le 5. Mars 1737. à Charles - Emanuel Roi de Sardaigne.

Charles, né le 12. Decemb. 1713.

Anne-Charlotte, née le 4. Mai 1714.

Marie-Elisabeth, née le 5. Février 1737.

DOMS DE CLONTS II. ROI DE FRANCE EN SON REIGNE. MAISON

Hugues, Comte d'Alise & de Bourgoigne
descendant d'Archincold, le plus ancien

Grand d'Alise
Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

Grand d'Alise
Grand d'Alise

regne des Mérovingiens; mais ces époques sont si voilées, si chargées de circonstances, particulières à de petits Souverains, connus sous le nom de Ducs de Moselle, qu'il vaut mieux les perdre de vûe, que de débiter des incertitudes pour des vérités réelles.

LOTHAIRE, qui par le partage de son pere possédoit les biens situés entre la Meuse, l'Escaut & le Rhin, depuis le mont de Vosge jusqu'à la mer d'Allemagne, mourut sans enfans à Plaisance en 869. Sa mort occasionna de grands débats pour la succession entre ses oncles Louis Roi de Germanie, & Charles le Chauve Souverain de la Neustrie. Celui-ci s'étoit déjà fait couronner à Metz, lorsque les difficultés furent levées par un partage qui se fit de toute la succession, & par lequel Louis le Germain obtint ce que nous appellons aujourd'hui la Lorraine.

PEU de tems après, les enfans de Louis le Begue abandonnerent à Louis le jeune, fils de Louis le Germain, la partie inférieure de ce Roïaume;

de

de sorte qu'elle fut affectée sans réserve à la branche Germanique, & par conséquent dévolue à l'Empereur Arnould. Il s'en défit en faveur de Zwentipold son fils naturel, qui la posséda à titre de Roïaume. Zwentipold n'en jouït que cinq ans, tantôt chagriné de ses propres sujets, tantôt harrassé par Charles Roi de France, qui en 898. pensa le culbuter de son Thrône. Enfin il perdit la vie dans un combat qui lui fut livré en 900; & la Lorraine, conformément à ce qui avoit été réglé par les Etats du Roïaume, parvint à Louïs, qui dans la suite obtint le sceptre Impérial après le décès d'Arnould son pere.

C'EST ici la vraie époque des différends qui ont partagé les Couronnes d'Allemagne & de France par rapport à la Lorraine. Bientôt parut sur les rangs un nommé Réginald, qui se vançoit de descendre de Pharamond. Il persuada au Roi de France Charles le Simple qu'il falloit ôter à l'Empereur la Lorraine, & lui en confier l'administration avec la dignité de Duc. En conséquence, Charles mar-
cha

cha du côté de Metz à la tête d'une nombreuse armée; & si on en doit croire quelques Historiens, les Lorrains se soumirent à sa puissance, reconnurent après la mort Louïs d'Outremer, & eurent Giselbert pour Duc particulier. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que par l'entremise des Evêques & des Comtes, Henri l'Oiseleur passa deux contracts avec Charles, un en 921. l'autre en 924. & qu'il créa Duc, Giselbert, Seigneur Lorrain très distingué, qui avoit épousé Gerberge sa fille.

SON fils Henri devoit hériter des deux Lorraines; mais comme il étoit mineur & incapable de regner, son oncle Othon prit en main les rênes du Roïaume & le gouverna en qualité de tuteur. Il mourut avant que son pupille n'eût atteint l'âge de majorité; ce qui causa un étrange desordre dans les affaires. Pendant ces troubles, l'Empereur Othon I. nomma Duc de Lorraine son gendre Conrad de Franconie, surnommé le Sage. Ce nouveau Duc ne fut pas d'abord fort reconnoissant envers son beau-pere,
Tome II. H il

il lui manqua de fidélité; mais il répara sa faute en se réconciliant avec lui. En 957. il fut tué dans un combat contre les Hongrois, & Bruno, Archevêque de Cologne, prit de là occasion de s'ingerer dans les affaires de la Lorraine. Sigebert lui donne le nom d'Archiduc, sous lequel on doit probablement entendre qu'il posséda les deux Lorraines.

IL arriva une autre révolution sous Othon II. Quelques Historiens veulent que cet Empereur, ne pouvant souffrir que les descendans de Charlemagne perdissent un pais qui leur appartenoit, fit Duc de Lorraine Charles, frere de Louis V. Roi de France. Charles devint par-là odieux à la Nation Françoisse, mais d'un autre côté Othon y gagna l'avantage que la France se vit obligée de promettre qu'elle n'attaqueroit plus des provinces dont elle desiroit passionnément la possession. Othon, fils de ce Duc, désesperant d'avoir des héritiers, adopta Godefroi le jeune, Comte de Verdun, fils de Godefroi Comte d'Ardennes, qui lui succéda du consentement de l'Empereur. Tous

Tous ces faits ne regardent pour la plûpart que la Lorraine inférieure. L'Histoire de ce pais fait mention d'un autre Souverain, nommé Frédéric, qui, comme on croit, gouvernoit dans ce même tems la Lorraine supérieure, & dont Adalberon son frere étoit Evêque.

C'est une vérité constante que ce Prince avoit épousé Béatrice, fille de Hugue le Grand, Comte de Paris, & de Hadwide fille de Henri l'Oiseleur, par conséquent nièce de l'Empereur Othon I. & de Bruno Archevêque de Cologne. Voilà en raccourci les raisons qu'eut Bruno de jeter les yeux sur Frédéric & de le gratifier en 959. de l'emploi de Gouverneur. C'est aussi pour le même sujet que l'Historien Frodoard varie dans les titres qu'il donne à Frédéric, & qu'après l'avoir nommé Duc de Moselle, il le qualifie de Duc de Lorraine.

THIERRI son fils tient beaucoup de place dans l'Histoire de ces tems, & son fils Frédéric II. n'y est pas oublié sous le regne de Conrad le Sali- que. Après la mort de ce dernier, les biens allodiaux se partagerent entre

les héritiers; mais le Duché resta à Gofelon, ou Gotelon, possesseur de la Lorraine inférieure. Il avoit deux fils qui prétendoient à ses Etats: la partie supérieure en étoit destinée à Gozzelon, & l'inférieure à Godefroi le Barbu; mais celui-ci voulant avoir le tout au préjudice de son frere & contre le gré de l'Empereur Henri III. la dispute dégénéra en une guerre. Elle couta bien des mouvemens aux deux partis, qui à la fin en 1048. se virent exclus de leurs prétentions par l'investiture que l'Empereur donna de ce Duché à Gerard d'Alsace.

Nous avons dit que ce Gerard est le fondateur de la Maison d'Autriche & de celle de Lorraine. Il mourut la même année 1048. & laissa après lui Thierrî II. à qui Louïs Comte de Bar voulut disputer la succession, sous prétexte que la Princesse Sophie sa mere étoit fille du Duc Frédéric II. L'Empereur Henri IV. décida que la Lorraine n'étoit point de la nature de ces fiefs qui tombent en quenouille; & comme le Comte de Bar ne voulut point se soumettre à la décision, on trou-

trouva moïen de le mettre à la raison par la force des armes.

THIERRI eut pour successeur Simon I. Celui-ci fut remplacé par Matthieu, qui s'attacha fort à l'Empereur Frédéric Barberouffe, dont il avoit épousé la sœur. Après lui vint Simon II, Prince plus incliné à porter la mitre que le diadème. Il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fit place à Frédéric Comte de Bitsch. Ce dernier fut suivi de Frédéric II. son fils, qui laissa Théobald I. & Matthieu II. Frédéric III. le plus jeune des fils de Matthieu, eut avec Marguerite, fille de Théobald, Comte de Champagne & Roi de Navarre, Frédéric IV, qui se distingua de ses freres par son courage héroïque. Il seconda Frédéric le Bel d'Autriche contre Louïs de Bavière, & après avoir long-tems combattu contre Medard Duc de Bar, il sacrifia en Flandre son sang & sa vie pour le service de Philippe de Valois. De son mariage avec Isabelle, fille de l'Empereur Albert I. étoit né entre autres Rudolphe, qui perit à la bataille de Creci.

Jean I. ne fut guères plus heureux que son pere, il fut empoisonné à Paris en 1389. C'est ainsi que l'Histoire nous apprend que les Ducs de Lorraine eurent part aux événemens de l'Empire Germanique, à proportion qu'ils furent plus ou moins attachés à ses intérêts. Revenons à Jean.

Il eut deux fils, Charles le Hardi, & Frédéric de Vaudemont. Le premier entra dans les droits de son pere, & ouvrit à ses successeurs une nouvelle carrière, pleine d'événemens remarquables. Jusqu'alors ses ancêtres n'avoient presque point paru sur le théâtre de l'Europe; maintenant on va voir sa postérité briller aux yeux de l'Univers par sa puissance & ses exploits. Charles étant mort en 1430. sans héritiers mâles, Isabelle sa fille épousa René d'Anjou, Roi titulaire de Naples & de Sicile. Pendant sa vie, le Duché de Lorraine fut réuni à celui de Bar par la donation du Cardinal Louis, dernier Duc de cet Etat. Antoine, Comte de Vaudemont, neveu du défunt Charles, & le plus proche héritier de la branche masculine,

line, contesta à René la possession de la Lorraine. Il vouloit à tout prix que cet Etat fût un fief masculin; & quoique l'Empereur Sigismond en eût investi René, jamais il n'en voulut démordre. Son opiniâtreté alluma une guerre qui dura jusqu'à l'an 1431. qu'un combat, donné près de Lunéville, étouffa la discorde & établit une alliance entre ces deux Princes. Iolanthe fille de René fut donnée à Frédéric fils d'Antoine, desquels naquit René II. Il survécut à Jean II. Duc d'Anjou son oncle, & à Nicolas son cousin-germain. Devenu Souverain de la Lorraine, il devint tout à la fois l'objet de l'envie de Charles le Hardi Duc de Bourgogne. Le but de celui-ci étoit de joindre son Duché aux provinces qu'il possédoit dans les Pais-bas; mais comme la chose n'étoit pas des plus aisées, à moins qu'il ne s'emparât de la Lorraine, il résolut d'en risquer l'entreprise. Prévenu de la foiblesse de René, il réunit ses forces & l'attaqua à l'improviste. Malheureusement pour lui, le Duc de Lorraine étoit en alliance a-

vec les Suiffes & avec Louis XI. Roi des Gaules, son ennemi mortel. Cependant il fondit sur la Lorraine, s'en rendit maître, & non content de sa conquête, il voulut sacrifier les Suiffes à son ambition. Charles fut arrêté dans sa courfe, René & fes Alliés le reçurent deux fois avec tant de vigueur près de Granfon & de Morat, qu'il eut lieu de se repentir d'avoir pénétré fi avant. Il ne lui restoit plus que Nanci à foumettre, il en forma le fiége, & cette expédition fut le dernier période de sa fortune & de sa vie.

LES Suiffes, pénétrés de reconnoissance envers René pour les services qu'il venoit de leur rendre, lui envoierent un corps de sept mille hommes; de sorte que le 5. Janvier 1477. il attaqua son ennemi avec une armée de vingt-cinq mille combattans. Charles fut vaincu, & comme il vouloit échapper à l'épée de son vainqueur, il culbuta avec son cheval dans un marais. Un Gentilhomme Lorrain l'y poursuivit: le Duc lui cria quartier; mais il eut beau demander

der la vie, il avoit à faire à un homme né sourd, qui l'acheva sans miséricorde.

APRÈS cette victoire mémorable, René entra triomphant dans la ville de Nanci, où il fit dresser à Charles un mausolée des plus superbes; mais par ordre de l'Empereur Charles-Quint son corps en a été tiré & transporté à Bruges. Au reste, René fut le plus puissant des Ducs qui l'avoient précédé. Il fit entrer dans sa Maison les droits de sa mere sur la Sicile, la Calabre, l'Arragon, Barcelone & Jerusalem. Il eut quatre fils. Antoine qui étoit l'aîné, continua la ligne directe; Claude le plus jeune fit les collatérales; tellement que c'est de leur pere que sont venus tous ceux qu'on nomme aujourd'hui de la Maison de Lorraine. Il prit le titre & les armes de Gueldre, qu'il prétendoit du chef de sa seconde femme Philippine, fille d'Adolphe Duc de Gueldre, & avec qui, outre les Princes dont nous venons de parler, il eut Jean, qui fut fait Cardinal, & Louis, Evêque de Verdun.

H 5

Son

Son courage & sa prudence rendent sa mémoire d'autant plus respectable, que ces qualités ont donné beaucoup de relief à la dignité de sa Maison.

ANTOINE passa sa jeunesse à la Cour de France, & y contracta un attachement pour cette Couronne, qu'il conserva toute sa vie. Il servit avec beaucoup de valeur Louis XII. Roi de France en 1509. contre les Vénitiens, & en 1517. François I. contre les Suisses. On lui céda pour récompense la Souveraineté de Joinville, & aiant soumis en 1525. les paisans rebelles en Alsace, l'Empereur Ferdinand lui accorda à Nuremberg plusieurs grands privilèges, entre autres celui de rendre la justice à ses sujets sans appel à la Chambre Impériale. Il mourut en 1545. après avoir vû naître les débats pour les Comtés de Meurs & de Sarwerden. Il avoit deux fils, dont Nicolas le plus jeune fut fait Duc de Mercœur. François épousa Christine, fille de Christierne Roi de Dannemarck; mais il ne jouït pas long-tems de ses embrassemens, il mourut un an après son

pere,

pere, & laissa ses Etats à Charles son fils, qui fut élevé à la Cour de Henri II.

EN 1552. le Roi s'empara des trois Evêchés, & emmena avec lui le jeune Duc à Paris. Cette conduite de Henri fut suspecte aux Lorrains; mais ce Prince ne tarda pas à les faire revenir de leur crainte & de leur faux préjugé. Il rendit à Charles ses biens héréditaires, & le maria en 1558. avec Claude de Valois sa fille. Trois Princes furent les fruits de ce mariage, Henri Duc de Lorraine, Charles Cardinal Evêque de Strasbourg & de Metz, & François de Vaudemont, dont les descendans ont été revêtus de la qualité de son frere aîné. Henri n'eut pas à beaucoup près une famille si nombreuse que son pere, elle ne consista qu'en deux filles, Nicole & Claude. Il étoit à craindre qu'à sa mort on n'entreprît de discuter la question, si au défaut d'enfans mâles, la succession appartenoit aux filles; heureusement il prévint l'incident par un double mariage. Charles & Nicolas-François épouserent leurs cousines-germaines, à condition que l'aîné,

né, qui eut la Princesse Nicole, succéderoit au Duc Henri son beau-pere, qui mourut en 1624.

Nous voici enfin descendus à un Prince, dont la vie est si entremêlée de vicissitudes, & dont le caractère fut si extraordinaire, à l'examiner du côté de la Morale, que pour ne rien perdre de ce que l'Histoire nous en apprend, il faudroit sortir des bornes que nous nous sommes prescrites dans cet Ouvrage. Jamais Prince ne fut moins prévoiant dans les armes, ni plus extravagant en amour; il s'étudia autant à gagner des batailles, qu'à conquérir des cœurs parmi le beau Sexe. Sa légèreté étoit peu commune, elle le rendit alternativement ami & ennemi des Couronnes de France & d'Espagne. Il vécut fort mal avec son épouse, la répudia, & en choisit une autre dans la personne de Béatrice de Cusance, veuve d'Eugene-Léopold de Cantecroix, dont il eut Charles-Henri, Prince de Vaudemont.

LA fameuse guerre de 1618. le mit dans la nécessité d'embrasser un parti, il prit celui de la Maison d'Autriche, & entretenit une armée contre

la

la France, qui à la fin le priva de ses Etats. Il y fut rétabli dans la suite au moien de quelques Traités ménagés à propos; mais soupçonnant que cette Couronne en vouloit à sa liberté, il passa au service de l'Espagne. Dans ces entrefaites se conclut la Paix de Westphalie, à l'exclusion de la Cour de Madrid, qui continua de porter les armes; tellement que Charles n'eut rien à esperer de la négociation. Il avoit le talent de parler avec trop de franchise, il eut celui de se brouiller avec l'Espagne de telle sorte, qu'en 1654. il fut fait prisonnier à Bruxelles, de là conduit au Château d'Anvers, & ensuite à Toledo. A la Paix des Pyrenées la France s'étant intéressée pour lui, il recouvra ses Etats à des conditions très dures.

Nous avons dit qu'il avoit un frere, nommé Nicolas-François, qui renonça à l'Evêché de Toul & au chapeau de Cardinal pour épouser Claude, fille de Henri, dont il eut Ferdinand-Philippe, & Charles-Léopold. Ce dernier étoit déjà dans un âge nubile, lorsque voulant se marier

rier

rier à sa guise, il encourut la disgrâce de son oncle qui lui prépara des obstacles à la succession, & auxquels on ne se seroit jamais attendu. En 1662. le vieux Duc fit un Traité secret avec la France, par lequel il convint que non seulement après son décès la Lorraine appartiendroit à cette Couronne; mais encore que tous les Princes de sa Maison seroient mis au rang des Princes du sang.

CHARLES - Léopold son neveu, n'eut pas plutôt avis du Traité, qu'il se jeta entre les bras de la Maison d'Autriche. Le Duc ne manqua pas d'éprouver les suites de la démarche qu'il avoit faite, il vécut dans son pays à peu près comme un étranger, ou comme un sujet. Il ne fut plus maître de ses volontés, celles de la France dûrent lui servir de règle; & lorsqu'en 1670. il s'avisa de vouloir révoquer le Traité, on l'en punit par la perte de ses Etats. Il ne lui restoit plus que cinq ans à vivre, il les passa au service de l'Empereur, & termina en 1675. une vie qu'il auroit dépendu de lui de rendre plus heureuse.

CHAR-

CHARLES-Léopold prit sa place, mais jamais il n'eut le bonheur de gouverner ses sujets. Il méritoit cependant un meilleur sort; c'étoit un grand Prince, qui à la piété & à la grandeur d'ame joignoit une prudence consommée & un courage vraiment héroïque. Quoique privé de sa patrie, il ne le fut pas des biens de la fortune; il eut l'avantage d'être considéré de l'Empereur Léopold, qui consentit qu'il épousât l'Archiduchesse Eléonore-Marie sa sœur, veuve de Michel Wisnowizki Roi de Pologne. Lors de la conclusion du Traité de Nimegue, il fut question de lui remettre la Lorraine; mais les conditions qu'on lui proposa, ne lui parurent pas assez avantageuses pour y souscrire. Il continua de servir l'Empereur & l'Empire avec beaucoup de succès, & mourut en 1690. regretté de toute la Chrétienté pour les services qu'elle en avoit reçus, tant en Orient qu'en Occident.

LEOPOLD-Joseph-Charles hérita des droits de son pere, comme il avoit hérité de ses vertus. Il y avoit déjà

déjà vingt-sept ans que la France occupoit l'ancien patrimoine de ses ancêtres, il ne lui fut rendu qu'au Traité de Ryswick en 1697. L'entrée du siècle que nous parcourons, fut critique pour toute l'Europe en général, & fournit à ce Prince l'occasion de mettre sa grande politique en usage. Il avoit mille raisons de se jeter du côté de la Maison d'Autriche, il en desiroit même l'accroissement; mais sa prudence lui suggéra un milieu, qui lui conserva l'amitié des deux partis.

LA neutralité qu'il embrassa, ne fut pas d'abord approuvée de tout le monde, elle devint dans la suite un sujet d'admiration & un modèle dans la conduite des affaires. Tant qu'il vécut, sa Cour fut ouverte aux étrangers, qui partagerent avec ses sujets les délices d'un gouvernement enrichi de la paix & de l'abondance, dont ses Etats avoient été frustrés depuis si long-tems. Ce glorieux Prince, marié à Elisabeth-Charlotte, fille de Philippe Duc d'Orléans, donna à sa Maison plusieurs

sieurs successeurs; mais qui la plupart moururent fort jeunes. Léopold-Clément, Prince héréditaire, né le 25. Avril 1707. ne parvint que jusqu'à l'âge de seize ans; il fit évanouir par une mort prématurée les grandes esperances qu'il avoit donné lieu de concevoir: de sorte que François-Etienne son frere suppléa à la perte.

CELUI-ci nâquit le 8. Décembre 1708; son éducation fut confiée à l'Abbé de Vence, Prélat d'un mérite distingué. Au mois d'Août de l'année 1723. il partit pour la Bohême, & trouva à Prague Sa Majesté Impériale, qui peu de jours après son arrivée, l'honora du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or. On crut avoir deviné le vrai sujet de son voiage, en lui supposant les mêmes vûes qu'on avoit eues autrefois pour feu son frere. La chose étoit probable, du moins l'accueil gracieux qu'on lui faisoit à la Cour & ailleurs prouvoit assez combien l'Empereur étoit disposé à remplir l'attente de la Maison de ce Prince.

TELLE étoit la situation des affaires, lorsque Léopold-Charles-Joseph son pere, qui lui avoit obtenu la Principauté de Teschen en Silésie pour équivalent de la prétention sur le Duché de Montferrat, mourut le 27. de Mars 1729. Cet accident obligea le Prince de revenir dans ses Etats, dont-il prit possession le 9. de Novembre de la même année. De-là il passa en France, y prêta foi & hommage à Sa Majesté pour le Duché de Bar, retourna dans ses pais, & remit la Régence à la Duchesse Douairière sa mere. Le 31. de Mars 1732. l'Empereur le nomma Viceroy & Vicaire-général de Hongrie, & en 1736. il l'honora de la qualité de gendre, en lui accordant Marie-Therese, l'aînée des Archiduchesses.

CEPENDANT on étoit en guerre pour la succession à la Couronne de Pologne, & s'il est vrai que la France chercha autrefois les moïens de s'approprier la Lorraine par droit de convenance, on peut dire qu'alors elle trouva dans la conjoncture, l'occasion de l'acquiescer à titre legitime.

Il seroit trop long de s'arrêter aux circonstances, passons aux articles préliminaires, signés à Vienne le 3. d'Octobre 1735. Celui qui regardoit la Lorraine, étoit conçu en ces termes: „ L'Empereur consent que le „ Roi, Beau-pere de S. M. T. C. „ sera mis en paisible possession du Duché de Bar & de ses dépendances, „ dans la même étendue que le possède „ aujourd'hui la Maison de Lorraine. „ De plus il consent que dès que „ le Grand Duché de Toscane sera échu à la Maison de Lorraine, conformément à l'article suivant, le „ Roi Beau-pere de S. M. T. C. „ sera encore mis en possession paisible du Duché de Lorraine & des „ dépendances, pareillement dans la „ même étendue que le possède aujourd'hui la Maison de Lorraine. Et „ ledit Sérénissime Beau-pere jouïra, „ tant de l'un que de l'autre Duché, „ sa vie durant; mais immédiatement „ après sa mort, ils seront réunis en „ pleine souveraineté, à toujours & à „ perpétuité à la Couronne de France: „ bien entendu que quant à ce qui

„ relève de l'Empire, l'Empereur,
 „ comme son Chef, consent à ladite
 „ réunion dès à présent, & de plus
 „ promet d'employer de bonne foi ses
 „ offices pour n'en obtenir pas moins
 „ son consentement.

„ S. M. T. C. renonce, tant en
 „ son nom, qu'au nom du Roi son
 „ Beau-pere, à l'usage de la voix &
 „ séance à la Diète de l'Empire. Le
 „ Roi Auguste sera reconnu Roi de
 „ Pologne & Grand Duc de Lithua-
 „ nie par toutes les Puissances qui
 „ prendront part à la pacification.“

PLUSIEURS difficultés, causées
 par les Alliés de la France, retarde-
 rent l'accomplissement de ces arti-
 cles: cette année & la suivante s'é-
 coulerent en négociations, jusqu'à
 ce qu'enfin en 1737. les Puissances
 intéressées tombèrent d'accord. D'un
 côté les Espagnols évacuèrent la Tos-
 cane, de l'autre, les Duchés de Bar
 & de Lorraine furent remis au Roi
 Stanislas, qui en prit possession avec
 les formalités ordinaires. C'est ainsi
 que deux Etats changerent tout-à-
 coup

coup de Maîtres, & que le Cardinal
 de Fleuri obtint de nos jours ce que
 l'habile Colbert n'avoit pû faire sous le
 regne de Louis XIV.

CATALOGUS LIBRORUM

VENALES PROSTANTIUM
 LONDINI apud WILH. MEYER

In Strand juxta Exeter Exchange,
 in Boerhaave.

Actes, Mémoires & Négociations de la Paix
 de Ryswick, dernière édit. augmentée de
 Mémoires historiques. 5. vol. grand 12. Haye,
 1725.

Actes & Mémoires des Négociations concernant
 la Succession des Electeurs Palatins, entre S.
 A. E. Madame la Duchesse d'Orleans &c. Haye
 1725. grand 12.

Amusemens Littéraires; ou Correspondance Po-
 litique, Historique, Philosophique, Critique,
 & Galante; Par M. de la Barre de Beau-
 marchais; 8. 3 Tomes en 6 Parties, complet,
 Haye, 1740.

Anecdotes secretes & galantes de la Cour de
 Neron. 12. 1735.

A l'An-
 (*) In ipso Bibliopolio libri novi exotici retri-
 buuntur.

CATALOGUS

- l'Anti-Machiavel, par Mr. de Voltaire. 1748.
gr. 8.
Arithmetique universelle, par Mr. Blainvil. 1733
12.
Art de Négocier avec les Souverains par Mr.
Pecquet. Haye 1738. in 8.
Acta Eruditorum. Ann. 1739 & 1740. in 4.
Acta Physico-Medica Academiæ Cæsareæ
Leopoldinæ Carolinæ. Norimb. 1730-1740.
cum fig. æneis. 5 vol. 4.
Acerra Medico Chymica. Lips. 1713. in 4.
Adami, Relationes Historicæ de Pacificatio-
ne Westphalica, testimoniis auctæ & coiro-
boratæ. Lips. 1737. in 4.
Alberti, Introductio in Medicinam. Halæ
1718. in 4.
Albertus, de Hæmorrhoidibus, cum præfat.
Stahlii. Halæ 1732. in 4.
Baillet; Jugemens sur les Principaux Ouvrages
des Savans. Dernière Edition par Mrs. de la
Monnoye & Gibert. Amst. 1725. compl. en
16. voll. grand 12.
Bion, Traité de la Construction & de l'Usage des
instrumens de Mathématique; avec 30. belles
Pl. en taille douce. Haye 1723. in 4.
Bible, de Martin. Anton. 1739. in 8.
Bouhours, Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Amst.
1700. in 12.
Bouhours, Pensées ingénieuses des Anciens &
des Modernes. Nouv. Edition. 8. Haye 1737.
Baglivi, Opera, Medico-practica & anatomi-
ca. Edit. novis. & locupletis. Antw. 1734.
in 4.
Baumeister, Philosophia recens. Lips. 1738. in 8.
Behrens, selecta Medica. Lips. 1708. in 4.
Biblia Critica; sive, Annotata Doctissimo-
rum

LIBRORUM.

- rum Virorum in Vetus ac Novum Testa-
mentum, Editio Novissima & nitidissima,
priori Emendatior, ac plurimum locuplet-
ior. Ultraject. 1698--1701; XI. Voll. in
Folio. Compl. cum Thesuro Philologico.
Biblia Hebræica, ad optimorum Impressorum
ac Manuscriptorum & Codicum fidem col-
lata; operâ & studio Henr. Mayi, Francof.
1716. in 4.
Bibliotheca Menkeniana. Lips. 1727. in 8.
Bocharti, Phaleg & Chanaan, seu Geographia
Sacra, cum Tabulis Geographicis, & cum
Notis Variorum. Lugduni Batavorum, 1707
compl. in Folio.
Bocharti Opera omnia, Editio Novissima,
plurimum locupletata. Lugd. Bat. 1712.
cum Tab. æneis. compl. 3 vol in Folio.
Boecleri Cynosura Materiæ Medicæ. Argen-
tor. 1726-1731. compl. in 4.
Boerhaave Elementa chemiæ. Lips. 1732.
cum fig. 3. vol. 8.
Boerhaave, Prælectiones Academicæ. Got-
ting. 1740. 2 vol. 8.
Briffonius, de Formulis, & solemnibus Popu-
li Romani Verbis. Halæ 1731. in Fol.
Bruckmanii Epistolæ itinerariæ LXXXIV.
Wolfemb. 1728-1739. cum Fig. æneis
in 4.
Cassius & Victorinus, Tragedie Chretienne
par Mr. de la Grange. Haye 1733. in 12.
Contes & Nouvelles de Boccace: Troisième édi-
tion, enrichie de très belles figures en taille-
douce. 1732. 8. 2 vol.
Correspondance & Pièces Politiques concernant
les Affaires de Juliers & de Berg. Haye 1738.
grand 4.
A 2 Cours

CATALOGUS

- Cours de la Science Militaire, à l'usage de l'Infanterie, de la Cavalerie, de l'Artillerie, du Génie, & de la Marine; Par M. Bardet de Villeneuve, Capitaine & Ingenieur ordinaire au service de S. M. le Roi des deux Siciles; Hays, 1740. avec Pl. & fig. en taille douce.*
5 vol. grand 8.
- Canſii, Consensus Philosophiæ Leibnitianæ & Wolfianæ. Francof. 1739. in 8.
- Carl, Historia Medica pathologico-therapeutica. Hafn. 1739. 2 vol. 8.
- J. Carpzovii Introductio in Libros Canonicos. Lips. 1731. in 4.
- C. H. Carpzovius, de Gonorrhœa. Lips. 1718. in 8.
- Catalogus universalis Nundinarum Lipsiæ & Francofurti ad Mœnum. Ann. 1739 & 1740.
- Cellarii Geographia Antiqua, juxta & nova. Jen. 1731. 2 vol. 12.
- Cellarii Historia Universalis, cum notis perpetuis: Jen. 1735. 2 vol. 12.
- Cellarii Notitia Orbis Antiqui, sive Geographia plenior. Lips. 1732. cum Tab. æneis. compl. 2 vol. 4.
- Chladeri Institutiones Exegeticæ. Wittemb. 1740. in 8.
- Theologiæ moralis. 1739. in 8.
- Conclavi de Pontefici Romani, ad Alexandro VII. Col. 1716. in 12.
- Conlectio Librorum rariorum, & recensio. Halæ 1700. 3 vol. in 8.
- Conringii, Dissertationes de Antiquitatibus Academicis, curâ Heumanni. Gottingæ 1739. in 4.
- Continuatio Michaëlis Alberti Jurisprudentiæ Me-

LIBRORUM.

- Medicæ. Lips. 1740. 2 vol. in 4.
- Cypriani, Catal. Cod. M. S. in 4.
- Dacier (Mado.) des Causes de la Corruption du Goût. Hays 1735. grand 12.
- Des-Vignoles, la Chronologie de l'Histoire sainte & des Histories Etrangères qui la concernent, Berl. 1738. avec Fig. 2 vol. in 4.
- Description géographique historique & politique, du Roiaume de Sardaigne; Hays 1725. 8.
- Dissertations sur le Flux & Reflux de la Mer, & sur d'autres sujets intéressants; par Mr. Roubaix. Hays 1737. in 8.
- Dictionnaire Historique, Géographique & Généalogique Universel; par Mr. Lusiçius, conseiller intime d'Etat & des Domaines de S. M. Le Roi de Prusse, & Son Envoyé extraordinaire auprès de L. H. P. Hays 1738. en Hollandois. 8 Tomes in folio.
- Le Même Ouvrage en Grand papier.
- Dictionnaire (Grand) Universel de la Langue Françoisse, par Mr. de Furetière: où l'on trouve expliqué par ordre alphabétique des Termes tout ce qui concerne les Sciences, les Arts, les Belles Lettres, &c. l'Oeconomique, le Commerce, les Voyages, &c. Dernière Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée. Hays 1729. Compl. 4 voll. Folio.
- Dictionnaire Universel-Historique Sacré & Profane, de Morery. Nouvelle Edition belle & complète, entièrement refondue, & très considérablement augmentée, par Mr. Platel. Hays 1740. complet 8 vol. grand Folio.
- Ducboul, la Religion des anciens Romains, leur Discipline militaire, & les anciennes exerci-

CATALOGUS

- sions Grecques & Romaines, enrichi de plus
de 300 Fig. en taille douce. Dusseld. 1731.*
in 4.
 Dispensatorium Regium Boruffo-Brandebur-
 gicum. Erf. 1734. *in Fol.*
 Effen, (V.) de la Maniere de traier la Contro-
 verse. 8 Haye 1737.
 Entresiens sur l'Etat de la Religion en France,
 ou le Tombeau de la Constitution; par Mr. de
 Foncourt. Haye 1725. *grand 12.*
 Esprit (l') de Contradiction, Comedie. *in 12.*
 Etat présent de la Republique des Provinces-unies
 & des Pais qui en dépendent; Par M. Fran-
 çois Michel Janicon. 2 vol. *grand 12.* Haye
 1740. Troisième Edition.
 Examen des differens Ouvrages qui ont été faits
 par rapport à la Figure de la Terre. 1738. 2
 Parties *grand 12.*
 Fonctions (les) & les Devoirs des Officiers,
 tant de l'Infanterie que de la Cavalerie; Par
 M. Bardet de Villeneuve; Haye 1740. avec Pl.
 en taille douce. *grand Octavo,*
 Fick, in Aphorismos Hippocratis. Gen. 1729.
in 8.
 Frankenau, Satyræ Medicæ. Lips. 1732. *in 8.*
 Galanteries Grenadines; par Me. Villedieu. 12.
 Geomyler, (Le) Histoires Arabes, 12. 1737.
 Grand Mystère, ou l'Art de Mediter sur la Gar-
 derobe; Par l'ingenieux Dr. Jonathan Swift.
 Haye 1729. *Octavo,*
 Garman, de Miraculis mortuorum, opulc.
 physico-medicum. Lips 1740. *in 4.*
 Georgii Novum Testamentum Græcè, denuò
 recognitum, & Notis Theologicis ac Phi-
 lo-

LIBRORUM.

- lologicis illustratum. Lips. 1736. Edit.
 nitid. *in 8.*
 Idem, Græcè & Latinè. *ibid* 1737.
 Georgii Hièrocriticus Novi Testamenti
 Lips. 1733. *2 vol in 4.*
 Item & Vindicæ Novi Testamen-
 ti ab Ebraïsmis. *ibid.* *in 4.*
 Gesta & Vestigia Danorum extra Daniam
 Lips. 1740. Ed. nitid. *Maj.* *in 8.*
 Grotius de Veritate Religionis Christianæ;
 cum Notis & Additamentis Cypriani. Lips.
 1726. *in 8.*
 Gundlingii Historia Philosophiæ Moralis. Halæ.
 1706. *in 4.*
 Helvetius, Méthodes expérimentées pour les Ma-
 ladies les plus fréquentes. 2 vol. Haye 1737.
grand 12.
 Heydeger, Traité du Martyre. *8.* 1687.
 Histoire de la Vie & du Regne de Louis Quator-
 ze, Roi de France & de Navarre; Redigée
 sur les Mémoires de feu Monsieur le Comte
 D***. & publiée par Monsieur Bruzen de la
 Martiniere, Géographe de S. M. Catholique,
 Secrétaire du Roi des deux Siciles & du Con-
 seil de sa Majesté. Ouvrage enrichi de belles
 Médailles en Taille douce pour les principaux
 Evénemens de ce Regne. Haye 1740. *grand 4.*
 Histoire de la Fondation de Rome, & de l'Eta-
 blissement de la République, son Origine, ses
 Progrès, les Mœurs de ses premiers Habitans,
 & son Gouvernement Politique, & Militaire;
 augmentée de Remarques, par Mr. de Beau-
 marchais. 1740. avec Figures en taille douce,
en 4 vol grand 12.
 Histoire de Polybe, avec les Commentaires de Mr.
 de Folard, complet avec la Critique de Mr.

C A T A L O G U S

- de Savornin, & les Plans & Figures en taille douce. Amst. 1729-1733. en 7 vol. grand 4.
 Histoire Grecque de Thucydide & Xenophon, traduite avec des Remarques; par d'Ablancourt. Nouv. Edition, Amst. 1713. compl. 3 vol. grand 12.
 Histoire générale du Mogol, avec la Carte de cet Empire. Haye 1735. grand 12.
 Histoire du Chevalier Tiranblanc. Lond. 1737. 2 vol. 8.
 Histoire du Prince Eugène de Savoye & de Piémont; Par M. L. C. D. C. Haye 1739. 2 vol. 8.
 Histoire de Charles XII. Roi de Suede, par Mr. de Voltaire, 8. 2 vol., 1739.
 Histoire d'Auguste II. Roi de Pologne, &c. &c. Electeur de Saxe, &c. &c. Par M. D. L. M. 8. 4 vol. 1739.
 Histoire des Révolutions de Hongrie, où l'on donne une idée juste de son légitime Gouvernement; Avec les Mémoires du Prince François Ragotzki, & une Carte Nouvelle de Hongrie, Haye, 1739. 6 vol. gr. 12.
 Histoire du Vicomte de Turenne, par Mr. de Ragueneu; avec les Plans des Batailles, gravés en taille douce. Haye 1738. 2 vol. in 8.
 Histoire d'Angleterre de Mr. de Rapin Thoyras; Enrichie de Tables, Cartes, Pl. & Fig. en taille douce; Haye 1733. Quarto. 13. vol. Grand 4.
 Histoire de la Pairie de France & du Parlement de Paris. Par M. D. B. Haye 1740. 8.
 Histoire de Stanislas premier, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar. &c. &c. Par M. D. C. 12. 2 vol. avec fig. 1740.
 His-

L I B R O R U M.

- Histoire des IV. Cicerons, tirée des Auteurs Grecs & Latins, pour servir à l'intelligence des Ouvrages de M. T. Ciceron. Haye 1725. grand 12.
 Histoire des Sept-Sages; par Mr. de Larrey. Troisième édition, augmentée de Remarques, par Mr. de Beaumarchais: Haye 1734. 2 Tom. 4 vol. grand 12.
 Histoire du Sacre & du Couronnement des Rois, des Reines de France, & de tous les Princes Souverains Chrétiens; avec des Notes historiques, Par Mr. Menin. Haye 1735. grand 12.
 Histoire de l'Expédition de trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes Occidentales des Provinces Unies, pour la Découverte des Terres Australes, 8. 2 vol. Haye 1739.
 Halleri Itinerarium Helveticum & Hercynicum. 1740. in 4.
 Hausen, Elementa Matheseos. Lips. 1734. in 4.
 Heineccii Corpus Juris civilis Romani. Lips. 1735. 2 vol. in 4.
 Heineccii Elementa Juris Germanici, tum veteris tum Hodierni. Halæ. 1737. 2 vol. maj. 8.
 ——— Elementa Juris Civilis. *ibid.* 2 vol. maj. 8.
 Heineccii, Fundamenta Styli cultioris. Lips. 1736. in 8.
 Heiter, de Cataracta, Glaucomate & Amaurosi. Altoif. 1720. in 8.
 Heumanni, A. Georg. Melch. Leudolfi Vita. Gotting. 1740. in 8.
 Hildani Observationes & Epistolæ Chirurgico-Medicæ. Argentorat. 1717. 2 vol. 4.
 Frid. Hoffmanni Medicina rationalis: Editio nova, auctior longè & emendation. Halæ 1739-1740. compl. in 9 Tom. in 4.
 A 5 Frid.

CATALOGUS

- Frid. Hofmanni Consultationes & Responſa Medicinalia. Halæ 1734. 2 vol. 4.
 ————— Opuſcula Medica. *ibid.* 1736. in 4.
 ————— Opuſcula Phathologico-Practica. *ibid.* 1738. in 4.
 ————— Opuſcula Medica varii Argumenti: *ibid.* 1739. in 4.
 ————— Opuſcula Theologico-Phyſico-Medica. *ibid.* 1740. in 4.
 ————— Observationes Chymicæ ſelectæ. *ibid.* 1736. in 4.
 ————— Medicinæ Rationalis ſupplementum, ſive Tomus nonus. *ibid.* 1740. in 4.
 Frid. Hoffmanni Opera Omnia, Editio locupletiffima, curante Auſtore. Gen. & Lugd. 1740. compl. 6 vol. in fol.
 Horrebovii Opera Mathematico Phyſica. Hafn. 1740. cum Fig. æneis. Edit. nitid. in 4.
 Idée parfaite d'un véritable Heros, par l'Ecriture ſainte, les S. S. Peres, les Conciles, & les ſaines Maximes de Morale; par Mr. J. B. de la Faille. Haye 1737. 3. vol. 8.
 Inſtructions politiques & morales de l'Empereur Charles Quint, à Philippe II. ſon Fils; par Mr. Teiffier. Haye 1737. in 12.
 Journal (Le) Littéraire, de la Haye; contenant l'Histoire Littéraire depuis la Paix d'Utrecht, juſqu'à l'Année 1737. Haye 1722. - 1737. complet. 8. 24. Tomes.
 Junii, (Hadriani) Animadverſiones & Obſervationes variz, Hiſtoricæ, Chronologicæ, Littèrariæ, Criticæ; ejuſdemque Commentarium de Coma. Ex Clariffimi Viri Autographo, innumeris in locis emendat, & inſignibus ſupplementis locupletatum. E-

LIBRORUM.

- ditio nova: Hagæ-Comitum. 8. 1737:
 ————— Idem Charta Regali.
 Jungken, Corpus pharmaceutico-chemico medicum. Francof. 1732. fol.
 Jungken, Praxis Medica. Francof. 1698. in 8.
 ————— Lexicon Chymico-Pharmaceuticum. Norimb. 1729. 2 vol. in 8.
 ————— Fundamenta Medicinæ modernæ elect ca. *ibid.* 1718. in 8
 Jungken, Manuale Praxeos Medicæ. Norimb. 1740. 2 vol. 8.
 Junckeri Conſpectus Therapiæ Generalis. Halæ 1736. in 4.
 ————— Conſpectus Chirurgiæ. *ibid.* 1731. in 4.
 ————— Conſpectus Medecinæ. *ibid.* 1734. in 4.
 Junckeri, Conſpectus Chemiæ theoretico-practica, in formâ tabularum, repræſentatus; Beckerio & Stahllo poſſimum explicatus, eorumdemque & aliorum celebrium Chemicorum experimentis ſtabilitus. Halæ 1730. 2 vol in 4.
 Kellneri Synopſis Observationum Medicarum & Phyſicarum. Norimb. 1739. in 4.
 Lettres (Nouvelles) de Pierre Bayle, Profefſeur en Philoſophie & en Hiſtoire à Rotterdam; 2 vol. grand 12. Haye 1739.
 Lettres Serieuſes & Badines ſur les Ouvrages des Savans, & ſur d'autres Matières; ſeconde Edition, revûe & corrigée par M. de Camuzat, Haye 1740. 8. 26. Parties, en 12 Tomes complet.
 Lettres ſur la Hollande Ancienne & Moderne; par M. de la Barre de Beaumarchais; Haye 1738. 3 Parties. 8.

CATALOGUS

- Lettres Saxones.* Haye 1738. 2 vol. 12.
Lettres sur les Anglois, sur les François, & sur les Voyages; par Mr. de Muralt. 1729. 3 vol. 8.
 Lackemacheri *Observationes Philologicæ.* Helmst. 1729-1733. 10 vol. 8.
Leibnitii Philosophia, sive Tentamina Theodiceæ. Lips. 1729. 2 vol. 8.
Lembke, Compendium Physices Theoretico-Experimentalis. Lips. 1740. in 8.
Lindestolp, de Venenis. Lips. 1739. in 8.
Löw, Theatrum Medico-Juridicum. Norimb. 1725. in 4.
Löw, nova ac vetus Aphorismorum Interpretatio. Lips. 1711. in 4.
Löw, Via Regia, sive extemporan. præscribendi generaliter Remedia. Norimb. 1693. in 4.
Löw, Tentamen & examen medicum Institutisticum. Lips. 1710. in 8.
La Médecine Pratique sur toutes les Maladies, leurs Causes & leurs Remedes, par les plus habiles Medecins, avec des Observations; redigée par Mr. Allen. Paris 1728. en 3 vol. grand 12.
Melange de Pièces Fugitives; Varsovie Ridicule; la Voix de la Nature & de la Raison; Lettres sur le Caractere des Anglois; Lettres sur la Création de l'Arbre de Vie. Religé par M. L. C. M. grand 12. 1740.
Mémoires des Révolutions de la Pologne. Rot. 1710. grand 8.
Mémoires de la Marquise de Fresne; Nouvelle Edition augmentée de Figures en taille douce. Haye 1734. grand 12.
Mémoires anecdotes de Pierre le Grand, Empereur de la Russie & Moscovie, avec les Caractères

LIBRORUM.

- raffères des principales Personnes de la Cour.* Haye 1737. grand 12.
Mémoires du Comte de Bonneval, ci-devant Général d'Infanterie au service de S. M. Impériale & Catholique; Haye, 1740. Troisième Edition. 3 vol. grand 12.
Mémoires Mylord Duc d'Ormond, ci devant Commandant les Armées de la Grande Bretagne. Haye 1737. 2 vol. 8.
Mémoires de Monsieur le Marquis de Feuquieres; Nouvelle Edition corrigée, considérablement augmentée & enrichie; avec les Plans de Batailles en taille douce. Lond. 1737. compl. 4 vol. gr. 12.
Mémoires de la Vie du Marquis de Louvois; 8. Amst. 1740.
Morale pratique du Jansenisme. 8. Utr. 1698.
Méthode facile pour apprendre à Dancer; par Mr. de Sol. Haye 1725. in 8.
Menkenii, Scriptores Rerum Germanicarum. Lips. 1728-1730. 3 vol. in fol.
Miscellanea Berolinensia, ad incrementum scientiarum. Tom. IV. Berol. cum fig. aeneis. in 4.
 ——— *Idem, compl.* 4 vol. 4.
Millii, Novum Testamentum Græcum, cum Variantibus Lectioibus novisque accessionibus lecupletatum ab. L. Kustero. Lips. 1723. nitid-impres. in fol.
Morhoff, Delitiæ Oratoriæ. Lubec. 1730. in 8.
Morhoff, De Arguta Dictione. *ibid.* 1731. in 8.
Morhoff, de Ratione conscribendis Epistolis. Lubec. 1716. in 8.
 Mos-

CATALOGUS

- Moshemii Syntagma ad sanctiores Disciplinas.
Lips. 1733. in 4.
Mylii, Conspectus Historiæ universalis. Lips.
1738. 3 vol. 8.
Nouveaux Mémoires du Chancelier Guillaume
Temple, 8. Haye 1729.
Nouveau Traité de l'Education, avec les Devoirs
des Parens, & ceux des Enfans; le tout ac-
compagné de Fables Morales choisies des meil-
leurs Auteurs, & ornées de Figures en taille
douce. 2 vol. gr. 12. Amst. 1716.
Nenter, specimen Commentarii in Phar-
maciam. Argent 1708. in 4.
Nenter, Theoria Hominis Sani. Argent.
1723. in 8.
Nenter, Theoria Hominis Ægroti. Argent.
1716. in 8.
Observations sur les Ouvrages de Peinture, Sculp-
ture, & Architecture, qui se voient à Rome
& aux Environs. Haye 1737. in 12.
Oeuvres Spirituelles du Pere Rapin, concernant
le Christianisme, le Salut, la Foy, &c. Nouv.
Edition, Haye 1737. grand 12.
Oeconomie de la Campagne, ou la Maison Rusti-
que, par Mr. Liger, contenant les instruc-
tions nécessaires pour conserver & pour augmen-
ter ses Biens, avec des instructions pour tou-
tes sortes de Chasses. Amst. 1701. 2 vol. 4.
Oeuvres de Monsieur Crebillon. Haye 1729. 12.
Oeuvres de Campistron. 12. 2 vol. 1722.
Oeuvres de Monsieur de Voltaire: Nouvelle Edi-
tion très belle, considérablement augmentée,
& enrichie de belles Estampes. Amst. 1739.
complet. 4 vol. grand 8.
Oeuvres diverses de Monsieur Pierre Bayle: der-
nière Edition complete, Haye 1727-1731. 4.
Te.

LIBRORUM.

- Tomes en 5 vol. in Folio, Grand papier Royal.
Osterwald, Abregé de l'Histoire sainte, ou Cate-
chisme Historique. gr. 12. 1734.
Observations selectæ ad Rem litterariam.
Haleæ 1707-1732. compl. 12 vol. 8.
Opitii lexicon novum, Hæbræo-Chaldæo
Biblicum. Hamb. 1726. in 4.
Ovidii Opera Omnia, cum Notis Variorum,
curâ & studio Burmanni. Amst. 1727. compl.
4 vol. 4.
Ovidii Opera omnia, formâ exiguâ sine No-
tis. Editio nitidissima, 3 vol 24 Amst. 1735.
Particules & Syntaxe de la Langue Latine, par
le Pere Pomey. Nouv. Edition rangée en meil-
leur ordre par Mr. le Fevre. Haye 1726. in 8.
Pausanias, Voyage, Description & Histoire de la
Grece; traduit avec des Remarques par Mr. de
Gedoyne, & avec des Observations de Monsieur
de Folard; enrichi de Plans, Cartes, & Fi-
gures en taille douce. Amst. 1733. 4. vol.
grand 12.
Pensées, Réflexions & Maximes Morales, par
Mr. le Comte Oxensirn; 2 vol, grand 12.
Haye, 1741.
Pepliers, Nouvelle Grammaire Royale françoise
& allemande, par Rondeau. Nouv. Ed. augmen-
tée. Berl. 1739. in 8.
Petroni, traduit en François avec des Remar-
ques; & enrichi de Figures en taille douce.
Col. 1713. en 2 vol. grand 12.
Pharsamond, ou le Domquichot François; par
Mr de M***. Haye 1739. 2 vol. 8.
Poëte, Essai sur l'Homme. Amst. 1738. in 8.
Principes de l'Histoire, par Années & par Le-
çons, pour l'Education de la Jeunesse; par
Mr.

CATALOGUS

- Mr. Lenglet du Fresnoi. Paris 1737. grand
12. 5 tom. 6 vol.
- Promenades de Saint-Cloud, par Mr. le Sage.
Haye 1738. 2 vol. 12.
- Poesies Chretiennes, par Mr. de Kenneville. Haye,
Paloris lexicon Græco-latinum, Editio novis-
sima, Schoetgenii. Lips. 1735. maj. in 8.
- Pfeifferi, Critica sacra & Theaurus Hermeneu-
ticus. Editio novissima Lips. 1721-1726.
2 vol. in 8.
- Pfeifferi, Dubia vexata Scripturæ sacræ, cum
Exercitationibus Biblicis, Edit. noviss. Lips.
1713. in 4.
- Pharmacopœa Augustana. August. Vindel.
1734. in fol.
- Argentoracensis. Argent 1725. in
fol.
- Philostratus, Olearii, Græcè & Latinè. Lips.
1709. in fol.
- Poëtarum ex Academiâ Gallicâ, qui Latinè
aut Græcè scripserunt, Carmina. Editio
locupletissima, prioribus auctior. Hagæ Com.
1740. maj. 8.
- Quintiliani Institutio Oratoria, curâ Gesnerii.
Gotting. 1738. in 4.
- Recherche sur la Guerre entre la Russie & la
Porte. Haye 1737. in 8.
- Réflexions pieuses, de Mr. Gringalet. Haye 1723.
- Recueil Politique concernant la dernière Guerre.
Haye 1736. in 4.
- Remarques de Vaugelas sur la Langue Françoisè,
avec les nouvelles Observations de l'Académie
Françoisè. Haye 1737. 2 vol. grand 12.
- Reimanni Systema Antiquitatis literariæ Hillesh.
1718. in 8.
- Rei-

LIBRORUM.

- Reimanni Bibliotheca Theologica Systemati-
tico-critica, &c. *ibid.* in 8.
- Bibliotheca litteraria. *ibid.* 1731-
1739. 2 vol. in 8.
- Reimanni, Historia universalis Atheismi. Hild.
1725. in 8.
- Sentimens d'un Homme de Guerre sur le Commen-
taire Militaire de Mr. de Folard par rapport
au Mélange des différentes Armes d'une Ar-
mée, & concernant la Colonne; avec une Dis-
sertation sur la Bataille de Pharsale: Par Mr.
de Savornin, Lieutenant Général d'Infanterie
au service de L. H. P. Haye, 1733. avec des
Pl. en taille douce. in 4.
- Sethos, son Histoire, ou Vie. par Mr. Terrasson.
Amst. 1732. 2 vol. grand 12.
- Sextus Empyricus, Hypotiposes ou Institutions
Pyrrhoniennes; traduites du Grec avec des Re-
marques, par Mr. D**. Haye 1737. Belle
Edition, avec le Portrait de l'Auteur. grand
12.
- Songe de Boccace, ou le Labyrinthe d'Amore. Haye
1741. sous presse.
- Sagittarii Introductio in Historiam Ecclesiasti-
cam; curâ Schmidii. Jenæ 1719. 2 vol.
in 4.
- Schmidii Concordantiæ Græcæ Novi Testamen-
ti. Lips. 1717. in fol.
- Schoetgenii, Horæ Hebraicæ & Talmudicæ.
Lips. 1733. in 4.
- Schrevelii Lexicon manuale, Græco-latinum,
& lat. Gr. Lips. 1736. maj. 8.
- Schultzii, Historia Medicinæ. Lips. 1728. in 4.
- Schurigii Embryologia, Lips. 1731. in 4.
- Parthenologia. *ibid.* in 4.
- Spermatalogia. *ibid.* in 4.
- Schu-

CATALOGUS.

- Schurigii Syllepsologia. *ibid.* in 4.
 ———— Multiëbria. *ibid.* in 4.
 Schurzfleitchii, Dissertationes Academicæ.
 Witiemb. 1619. in 4.
 Seelen, selecta literaria, Lubec. 1726, in 8.
 Seelen, miscellanea. Lubec. 1734, 1739.
 3 vol. in 8.
 Seelen, Athenæ Lubecenses. Lubec. 1719-
 1722. 4 vol. 8.
 Sextus Empyricus, Græcè & latinè, cum
 Notis Vanorum, curâ Alberti Fabricii. Lips.
 1718. in fol.
 Henr. Stephanus de Abusu Linguae Græcæ.
 Berol. 1736. in 8.
 Stockii, Clavis Linguae sanctæ, Veteris &
 Novi Testamenti. Jenæ 1739. 2 vol. maj. 8.
 Swedenborg, de Infinito; deque Mechanis-
 mo Animæ & Corporis. Lips. 1734. in 8.
 Swedenborgi, Opera Philosophica & Minera-
 lia. Lips. 1734. cum Tab. æneis. 3 vol. in fol.
 Swarzii, Miscellanea Politioris Humanitatis.
 Norimb. 1721. in 4.
 Tactique (la), ou l'Art de ranger des Batail-
 lons, & de faire faire à une Armée en Cam-
 pagne, tous les Mouvements qui conviennent se-
 lon les différentes Occasions. Par M. Bardet
 de Villeneuve; Haye, 1740. avec des Pl. en
 taille douce. grand Octavo,
 Testament Politique du Cardinal de Richelieu:
 Nouvelle Edition, enrichie d'Observations His-
 toriques & politiques, par Mr. l'Abbé de St.
 Pierre. Haye 1740. 2 vol. 8.
 Théâtre (Grand) du Brabant, par Mr. le Ba-
 ron Le Roi. Haye 1730. 2 vol. grand in Fo-
 lio, Edition magnifique, enrichie d'un très
 grand nombre de Pl. en taille douce.

Thia-

LIBRORUM.

- Théâtre de Baron: Nouvelle Edition augmentée.
 Amst. 1726. in 12. 2 vol.
 Traité Historique du Quietisme. 8. Haye 1700.
 Traité du Vrai Merite de l'Homme, considéré
 dans tous les Ages & dans toutes les Condi-
 tions; par Mr. Claville. Nouvelle Edition
 considérablement augmentée. Haye 1738. 2.
 vol. grand 12.
 Traité de la Communication des Passions & des
 Maladies, Histoire naturelle de l'Homme; par
 Mr. Moreau de St. Elie. Haye 1738. in 8.
 Traité de Confitures, qui enseigne l'Art de fai-
 re toutes sortes de Confitures, & des Boissons
 délicieuses. Haye 1735. grand 12.
 Traité de la Devotion. Haye 1727. grand 12.
 Traité de la Géometrie pratique, à l'usage des
 Officiers; qui enseigne toutes les Operations les
 plus nécessaires, tant sur le Papier que sur le
 Terrain; Par M. Bardet de Villeneuve. grand
 Octavo, Haye, 1740. avec Pl. & fig. en tail-
 le douce.
 Traité de l'Architecture Civile, à l'usage des In-
 genieurs; qui enseigne généralement tout cequi
 concerne la Décoration & la Distribution des Edi-
 fices; par M. Bardet de Villeneuve. grand Oc-
 tavo, Haye 1740. avec Pl. & fig. en taille
 douce.
 Traité de la Fortification, qui enseigne tout cequi
 concerne la Manière de Fortifier les Places, ré-
 gulières, & irrégulières; par M. Bardet de
 Villeneuve. grand Octavo, Haye 1740. avec
 Pl. & fig. en taille douce.
 Traité de l'Artillerie, qui enseigne tout cequi con-
 cerne les Poudres, les Canons, Mortiers &
 Pierriers, les Batteries, les Mines, & enfin
 sous les Attirails, Outils, & Ouvrages néces-
 saires.

saies, pour le service de l'Artillerie, ou qui y ont rapport, tant sur Mer que sur Terre. Avec les Fonctions & les Devoirs des Officiers de ce Corps. Par M. Bardet de Villeneuve. 2 vol, grand Octavo, Haye 1741, avec Pl. & fig. en taille douce. Sous Presse.

Theſaurus Geometriæ practicæ; omnibus Architectis & Pictoribus, Statuariis, Delineatoribus, tum præcipue Præfectis urbium, Caſtrorumque muniendorum, perutilis. Lond. 1737. cum 82. Fig. æneis.

Thomafius de Medica Facultate. Sneb. 1734. in 4.
Voyages en Europe, Aſie & Afrique; par Mr. de la Motraye. Haye 1724. 2 vol. in Folio, avec Fig.

Vateri Syllabus Plantarum. Wittemb. 1738. in 8.

Verdries, Phyſica, Giſſæ 1735. in 4.

Verdries, de Æquilibrio Mentis & Corporis Commentatio. Greſſæ 1726. in 4.

Vorſtius, de Latinitate ſelecta. Berol. 1738. in 8.

Wolff, la Logique, ou Reflexions ſur les forces de l'Entendement Humain & ſur leur legitime uſage, Berlin 1736. in 8.

Walchii, Introductio in Philoſophiam. Lips. 1730. in 8.

Walteri, Ellipſes Hebraicæ, à Schoetgenio. Lips. 1740. in 8.

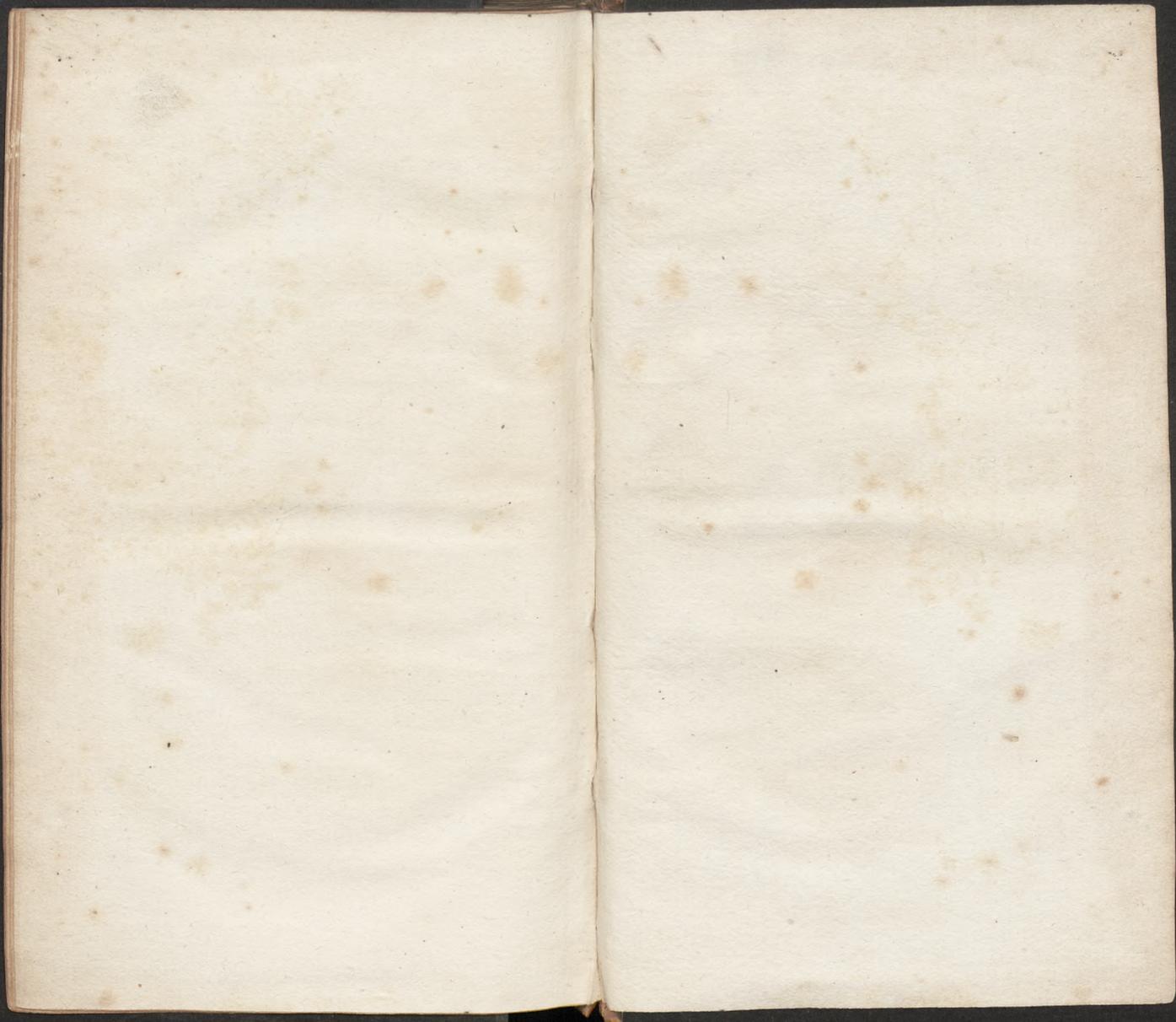
Waſmuthi Hebraiſmus, facilitati & integritati reſtitutus. Noviff. Edit. curâ Opitii. Lips. 1714. in 4.

Weidleri Inſtitutiones Mathæſeos. Wittemb. 1736. cum Fig. in 8.

Weinhart, Medicus Officioſus. Norimb. 1726. in 8.

Wolffius. Ipfius varia Opera
item, Mathæſeos Tom. V.

Zornii, varia Opera.



16

Hist. Polon.

6, 1700

